



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



REVUE DES FILIÈRES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES INFLUENCENT AU NIGER



**REVUE DES FILIÈRES BÉTAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES IN-
FLUENCENT AU NIGER**

Djibrillou ABOUBACAR

Édité par
Mamadou NIANG
Abdou SALLA
Berhanu BEDANE

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
2017

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou de l'ECOWAS aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, ou de l'ECOWAS aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO and ECOWAS, 2017

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'ECOWAS.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photo de couverture

Les photos du haut de gauche à droite : 1. Un boucher vendant des découpes de viande au Tadjikistan - © FAO / Vasily Maximov, 2. Un enfant gardant un troupeau à Beinam, au Niger - © FAO / Ado Youssouf, 3. Pesée de lait à Naivasha, au Kenya - © FAO / Simon Maina

Les photos du bas de gauche à droite : 1. Decoupe de viande à Kumasi, Ghana - © FAO / Pietro Cenini, 2. Des hommes Maasai échangeant de l'argent pour la vente d'une vache au marché à bétail. - © FAO / Simon Maina, 3. Une femme portant le lait à Chifra, en Ethiopie - © FAO / Giulio Napolitano

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	lix
LISTE DES FIGURES	x
RESUME EXECUTIF	xi
1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT	3
2.1. Produit Intérieur Brut actuel du pays et la tendance au cours de ces dernières années	3
2.2. Contribution au PIB national à chacune des filières viande et lait, et à sa tendance	3
2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi	4
2.4. La proportion de la population engagée.....	4
2.5. Les principaux objectifs de la production de viande et de lait	5
3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT	6
3.1. Structure des filières bétail/viande et lait	6
3.2. Flux physiques de viande et lait parmi les différents composants (acteurs)	7
3.2.1. Flux physiques bétail/viande.....	7
3.2.2. Flux physiques de la filière lait	11
3.3. Les processus de la production primaire	12
3.3.1. Type d'élevage dominant ou autre système de production animale.....	12
3.3.2. Paramètres techniques caractéristiques des systèmes de production animale.....	16
3.3.3. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural	17
3.3.4. Perte post récolte en viande et en lait	23
3.3.5. Capacité de stockage des productions	23
3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire	24
3.4.1. Type et quantité d'intrants requis.....	24
3.4.2. Prix d'achat par type d'intrant	26
3.4.3. Saisonnalité des prix et quantité du principal intrant.....	27
3.4.4. Coûts de stockage des intrants	27
3.4.5. Coût du transport des intrants de plusieurs localités	28
3.5. Les étapes de transformation jusqu'au produit final	28
3.5.1. Filière bétail/viande	28
3.5.2. Filière lait.....	29
3.6. Différents sous-produits et/ou produits communs	29
3.7. Niveau de transformation, incluant la détermination des sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies	29
3.7.1. Transformation de la viande.....	29
3.7.2. Transformation du lait	30

3.8.	Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents/acteurs).....	32
3.9.	Le montant de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande et lait	34
3.10.	Compétition sur l'utilisation de terre et autres ressources	34
3.11.	Impact des filières viande et lait sur l'environnement.....	35
3.12.	Production et valeur ajoutée potentielles.....	37
3.13.	Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)	37
3.14.	Actuel et futur potentiel de demande domestique en lait et viande	38
3.15.	Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande et lait	39
3.16.	Traits spécifiques des produits, y compris la différenciation du produit ciblant différents types de clients 39	
3.17.	La capacité des produits/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)	40
3.18.	Les rapports entre les zones rurales et urbaines.....	41
3.19.	Synergies avec les autres activités.....	41
3.20.	Rôle dans les systèmes de production locale.....	42
4.	INFRASTRUCTURE ET AUTRES SERVICES D'APPUI.....	43
4.1.	Transport	43
4.2.	Coût d'emballage et de stockage de la production	44
4.3.	Investissement requis pour l'équipement, installations et apparentés et leur amortissement.....	44
4.4.	Vulgarisation et assistance technique.....	45
4.5.	Contrôle de la qualité et certification.....	46
5.	MARKETING, COMMERCE ET PRIX	47
5.1.	Produit et quantité commercialisée du produit	47
5.1.1.	Commercialisation du bétail et de la viande	47
5.1.2.	Commercialisation du lait	50
5.2.	Consommation du ménage et parts vendues du bon produit.....	50
5.3.	Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités	51
5.4.	Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités	51
5.4.1.	Prix des animaux	51
5.4.2.	Prix de la viande et du lait.....	52
5.5.	Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national	53
5.6.	Saisonnalité des prix et quantité de la production	53
5.7.	Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense	53

5.8.	Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement)	54
5.9.	Contrôle de "sur prix" (comment les différents prix sont établis et contrôlés)	54
5.10.	Distribution en gros et en détail	55
5.10.1.	Commerce de gros et de demi-gros.....	55
5.10.2.	Commerce de détail.....	55
5.11.	Balance de commerce.....	55
5.12.	Compétiteurs étrangers actuels et potentiels.....	56
6.	GOVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL	57
6.1.	Coordination horizontale.....	57
6.2.	Coordination verticale.....	57
6.3.	Organisation Non Gouvernementale et des associations d'éleveurs dans l'appui aux filières	58
7.	PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT	59
7.1.	Projets spécifiques aux filières	59
7.2.	Projets présentant une composante ou un volet sur les filières bétail/viande et lait	60
8.	POLITIQUES ET STRATEGIES.....	64
8.1.	Politique des crédits	64
8.2.	Politique du commerce international.....	64
8.3.	Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières.....	65
8.4.	Rappel des politiques de développement des filières bétail/viande et lait antérieures.....	66
8.5.	Politiques actuelles en vigueur	70
8.6.	Enseignements à tirer sur la formulation et la mise en œuvre des politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande	71
8.7.	Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières lait et bétail viande	72
8.7.1.	La politique de développement de la filière bétail/viande	72
8.7.2.	La politique laitière au Niger.....	75
8.8.	Liens avec les politiques et les stratégies nationales et régionales.....	76
8.8.1.	Liens avec les politiques et les stratégies nationales.....	76
8.8.2.	Articulation avec les politiques et stratégies régionales	77
9.	LES CONTRAINTES TOUCHANTE LES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSEES	78
9.1.	Contraintes.....	78
9.1.1.	Contraintes liées à la filière bétail/viande.....	78
9.1.2.	Contraintes liées à la filière lait	79
9.2.	Proposition de plans d'action et de programme d'investissement.....	80

9.2.1.	Les solutions proposées.....	80
9.2.2.	Propositions de plan d'action.....	82
9.2.3.	Programmes d'investissement.....	82
10.	CONCLUSIONS	84
11.	REFERENCES.....	85
12.	ANNEXES	87

SIGLES ET ABREVIATIONS

AREN:	Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger
ARIMEL:	Programme d'appui au Renforcement Institutionnel du Ministère de l'Élevage
BAGRI:	Banque agricole du Niger
BOAD:	Banque Ouest Africaine de Développement
CAPAN:	Collectif des Associations Pastorales du Niger
CEBV:	Communauté Economique du Bétail et de la Viande
CEDEAO:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESAO:	Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest
CFA:	Communauté Francophone d'Afrique
CMB:	Centre de Multiplication de Bétail
CNUT:	Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports
CPP:	Cadre de Programmation Pays
DGSV:	Direction Générale des Services Vétérinaires
EDIC:	Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale
ENBC:	Enquête Nationale Budget Consommation
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNEN:	Fédération Nationale des Eleveurs du Niger
IDH:	Indice de Développement Humain
I3N:	Initiative «les Nigériens Nourrissent les Nigériens»
IEMVT:	Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux
IMF:	Institution de Microfinance
INRAN:	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
INS:	Institut National de la Statistique
IRAT:	Institut de Recherches en Agronomie Tropicale et Cultures Vivrières
ME:	Ministère de l'Élevage
MS:	Matière Sèche
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
OPF:	Organisation des Professionnels des Filières
OPEP:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAAPSSP:	Programme d'Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux
PAS:	Programme d'Ajustement Structurel
PASEP:	Projet d'Appui à la Sécurisation de l'Économie Pastorale
PDDAA:	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

PDPDR:	Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural
PFPN:	Plate-Forme Paysanne du Niger
PIB:	Produit Intérieur Brut
PIP:	Programme d'Investissement Prioritaire
PNAG/BL:	Programme National d'Amélioration Génétique des Bovins Locaux
PNIA:	Programme National d'Investissement Agricole
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEAP:	Projet de Promotion des Exportations agro-pastorales
PPAAO:	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PPCB:	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PPR:	Peste des Petits Ruminants
PRACC:	Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance
PRE:	Programme de Relance Economique
PRIA:	Programme Régional d'Investissement Agricole
PRODEX:	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro-sylvo-pastoraux
PTF:	Partenaires Techniques et Financiers
PV:	Procès-Verbal
RBM:	Réseau Bilatéral Maroobé
RGAC:	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
RGPH:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDR:	Stratégie de Développement Rural
SDRP:	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SDDE:	Stratégie de Développement Durable de l'Elevage
SIMb:	Système d'Information sur les Marchés à bétail
SNV:	Organisation Néerlandaise de Développement
SOLANI:	Société de Lait du Niger
SONERAN:	Société Nationale d'Exploitation des Ressources Animales du Niger
SVPP:	Service Vétérinaire Privé de Proximité
SWOT:	Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats
UBT:	Unité Bétail Tropical
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDAF:	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNICEF:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID:	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
VDN:	Viande Déshydratée du Niger
VSF/B:	Vétérinaires Sans Frontières/Belgique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Quelques indicateurs de l'économie nationale.....	3
Tableau 2: Contribution du secteur de l'élevage au PIB agricole et au PIB global de 2006 à 2011	4
Tableau 3: Productivité du bétail.....	17
Tableau 4: Estimation de la disponibilité en viande en 2011	17
Tableau 5: Production contrôlée de viande en 2011	18
Tableau 6: Production laitière journalière moyenne des vaches Azaouak à la Station de Toukounous	20
Tableau 7: Quantité et Valeur de la production laitière au Niger en 2011	21
Tableau 8: Potentiel laitier national en 2011	22
Tableau 9: Potentiel de production de lait en 2012	22
Tableau 10: Comparaisons des productions disponibles de biomasse en zone pastorale (2009-2011)	24
Tableau 11: Evolution des prix de la botte d'un kg de paille en fonction de la période de collecte .	26
Tableau 12: Coût du transport d'aliment bétail à destination de certaines régions du Pays	28
Tableau 13: Localisations des segments et acteurs des filières bétail viande.....	32
Tableau 14: Localisations des segments et acteurs des filières lait.....	34
Tableau 15: Demande nationale potentielle actuelle et future en lait	38
Tableau 16: Demande nationale potentielle actuelle et future en viande.....	39
Tableau 17: Demande étrangère potentielle actuelle et future en bétail vivant (Unité = tête)	39
Tableau 18: Evolution des prix moyens (FCFA) des bovins par catégorie de 2009 à 2011	51
Tableau 19: Evolution des prix moyens (en FCFA) des ovins par catégorie de 2009 à 2011	52
Tableau 20: Evolution des prix moyens (en FCFA) des caprins par catégorie de 2009 à 2011	52
Tableau 21: Evolution des prix moyens (en FCFA) des camelins par catégorie de 2009 à 2011	52
Tableau 22: Quantités et Valeurs des exportations d'animaux vivants de 2008 à 2012	56
Tableau 23: Evolution des importations du lait et des produits laitiers de 2007 à 2011	56

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Axes de commercialisation du bétail.....	9
Figure 2: Flux de la filière bétail-viande bovine au Niger (situation de référence, année 2011) . Error! Bookmark not defined.	
Figure 3: Offre des ovins (par âge).....	47
Figure 4: Demande en ovins (par âge).....	48

RESUME EXECUTIF

Pays sahélien à vocation pastorale, le Niger fonde en grande partie son économie sur la valorisation des produits de l'élevage. En 2012, l'effectif du cheptel du pays est constitué de 10 125 767 bovins, 10 369 520 ovins, 13 760 687 caprins et 1 676 319 camélins. L'apport du secteur de l'élevage dans l'économie nationale considérable. En effet, il représente 11 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et 24 pour cent au PIB agricole et occupe 87 pour cent de la population soit en tant qu'activité principale ou secondaire. L'élevage joue également un rôle important dans la création d'emplois et la distribution des revenus principalement en milieu rural, demeurant quelque fois la seule source de revenus pour les populations les plus défavorisées et l'unique mode d'exploitation des zones semi-arides.

Le cheptel du Niger est régi par les systèmes pastoraux mobiles et diversifiés, les systèmes agropastoraux et les systèmes périurbains. Son exploitation se fait à travers différentes filières parmi lesquelles on peut citer la filière bétail/viande et la filière lait et produits laitiers. Ces filières disposent d'un potentiel important de développement et leur apport est considérable dans l'économie nationale.

Cependant, en dépit de leur apport toujours croissant dans l'économie nationale et dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, ces filières sont soumises à de nombreuses contraintes qui sont d'ordre technique, organisationnel, politique, juridique, institutionnel et socio-économique.

S'agissant de la filière bétail/viande, elle est soumise à un certain nombre de contraintes ayant trait aux (i) difficultés récurrentes d'alimentation du bétail et aux problèmes sanitaires persistants, (ii) la faible disponibilité et la difficulté d'accès aux intrants zootechniques, (iii) l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements des marchés à bétail, (iv) l'insuffisance des infrastructures modernes d'abattage des animaux de boucherie et la vétusté des infrastructures existantes, (v) le manque d'unités appropriées de transformation de viande en *kilichi*.

En plus, il faut souligner que le commerce du bétail et de la viande s'exerce dans un cadre essentiellement informel avec une multitude d'intervenants professionnels et non professionnels. La multiplicité et la diversité de ces intervenants et l'éloignement des marchés de collecte et de regroupement, de ceux de consommation terminaux rendent le cycle de commercialisation très long. Donc, aussi bien pour les produits destinés à la demande intérieure que pour ceux destinés à l'exportation, les prix de revient sont grevés par des surcoûts et prélèvements indus. En effet, nombreux sont les surcoûts qui correspondent à la rémunération des multiples intermédiaires à l'achat comme à la vente des animaux, et les surcoûts dus au transport en raison de l'inorganisation des expéditions et de l'absence de transporteurs spécialisés et en raison aussi des prélèvements illégaux.

Pour faire face à ces contraintes, un certain nombre de solutions ou d'actions sont proposées dont entre autres:

- L'amélioration de la productivité des pâturages naturels (aménagement et ensemencement des parcours pastoraux, restauration des espaces pastoraux dégradés).
- L'amélioration et l'augmentation de la production d'animaux de qualité afin de mieux répondre au besoin du marché.

- L'amélioration de la couverture sanitaire du cheptel à travers le renforcement des capacités d'intervention des services vétérinaires et l'incitation à l'installation des Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP).
- La construction et l'équipement de marchés à bétail fonctionnels et d'abattoirs modernes répondant aux normes requises.
- L'amélioration de l'efficacité des conditions et moyens de transport relatifs au bétail.
- Le renforcement des capacités de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Élevage en vue d'améliorer la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données structurelles et conjoncturelles sur l'élevage (statistiques d'abattage, biomasse, recensement et estimation du cheptel).
- Le renforcement des capacités du Système d'information sur les marchés à bétail (SIMb) pour le rendre plus performant.
- La mise e place d'une interprofession bétail/viande.
- Pour les projections de la demande nationale en lait et en viande, l'hypothèse tient compte à la fois des consommations moyennes actuelles respectives de 6 kg de viande/personne/an et de 30 litres de lait par personne et par an, et d'une croissance moyenne de la population nigérienne dans les années à venir de l'ordre de 3,9 pour cent.

Sur la base de la consommation actuelle (6 kg/habitant/an), la projection de la demande nationale en viande serait respectivement de 110 947 tonnes et 115 274 tonnes aux horizons 2014 et 2015. Et compte tenu du faible niveau de consommation de viande, l'objectif à viser est de le rehausser à l'horizon 2015. Ce défi majeur est à la portée des Nigériens car les perspectives de développement de la filière bétail/viande sont prometteuses du fait d'une volonté politique manifeste et d'une prise de conscience collective sur les enjeux et les défis.

Cependant, ces perspectives restent conditionnées par l'amélioration de l'alimentation du bétail et de l'état sanitaire des élevages, du respect des normes d'hygiène au niveau des abattoirs, de la mise en œuvre d'un système de gestion performant des marchés à bétail et surtout de la valorisation des produits de l'élevage sous forme de la viande séchée *kilichi* pour permettre à la viande nigérienne de gagner des parts de marché importantes au niveau mondial.

Pour ce qui est de la filière lait, son développement reste limité par (i) la saisonnalité de la production et la faible productivité du cheptel, (ii) les problèmes récurrents d'alimentation du bétail, (iii) le manque d'infrastructures de collecte du lait, (iv) l'insuffisance des structures de transformation, (v) l'absence des crédits spécifiques à la filière, (vi) l'insuffisance d'organisation des structures professionnelles et l'absence des structures interprofessionnelles, (vii) l'absence d'une démarche qualité et l'inexistence de contrôles officiels sur l'hygiène et la qualité des produits laitiers et (viii) l'insuffisance des données statistiques fiables.

Pour lever ces contraintes, les solutions ou actions proposées s'articulent autour de:

- Développement des plans de lutte efficaces contre les principales pathologies de l'élevage laitier en général et périurbain en particulier.
- L'amélioration de la santé animale (amélioration de la couverture sanitaire du cheptel, renforcement du système d'information zoo sanitaire, renforcement de la recherche vétérinaire, etc.).
- Développement des types de bovins appropriés pour la production de lait.

- L'amélioration de l'alimentation des animaux (promotion des cultures fourragères, élaboration d'une politique d'hydraulique pastorale, promotion des unités de production d'aliments du bétail, etc.).
- L'élaboration des stratégies de supplémentation des sujets laitiers pour une bonne production laitière.
- L'appui au développement de circuits efficaces de commercialisation du lait.
- L'extension du bassin de collecte par l'utilisation de la lactoperoxydase au niveau des points de collecte.

Le développement de la filière reste donc conditionné à l'amont par l'amélioration des élevages et de la productivité des troupeaux et à l'aval, par l'amélioration des conditions de collecte, le développement de la chaîne de ramassage/stockage à froid et, la mise en œuvre des mesures incitatives pour promouvoir l'investissement privé.

Sur la base de la consommation actuelle (30 litres/habitant/an), la projection de la demande nationale en lait serait respectivement de 554 736 tonnes et 576 371 tonnes aux horizons 2014 et 2015.

En émettant l'hypothèse de consommation de 71 litres par habitant et par an, la projection de la demande nationale en lait serait de 1 312 875 et 1 364 077 tonnes aux horizons respectifs de 2014 et 2015. En émettant l'hypothèse de consommation de 93 litres par habitant et par an, normes recommandées par la FAO, la projection de la demande nationale en lait serait de 1 719 681 et 1 786 749 tonnes aux horizons respectifs de 2014 et 2015.

Les politiques de développement des filières bétail/viande et lait sont assorties de plans d'action et des programmes d'investissement. Elles s'inscrivent dans la droite ligne des stratégies nationales sectorielles et multisectorielles, particulièrement la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole durables dénommée Initiative «Les Nigériens Nourrissent les Nigériens» (I3N) qui est en parfaite harmonie avec les politiques régionales, notamment le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (ECOWAP/PDDAA). En effet, les Programmes d'Investissement Prioritaire (PIP) entre autres, PIP-3 (sécurisation des systèmes de production animale), PIP-5 (intensification des productions animales à cycle court), PIP-8 (transformation et commercialisation des produits) sont articulés sur le pilier 2 (infrastructures et accès au marché) du PDDAA. Le PIP-4 (intensification des systèmes de production animale à cycle long) et le pilier 4 du PDDAA s'articulent très bien. Les politiques de développement des filières bétail/viande et lait sont élaborées pour faire face aux multiples défis de l'élevage au Niger et permettre à ce secteur de répondre à la demande nationale en produits animaux et d'origine animale de qualité, de contribuer à la satisfaction de la demande régionale et de se positionner sur les marchés internationaux.

Les programmes d'investissements traduisent les priorités retenues au niveau de ces filières. Les coûts totaux des programmes d'investissement de la filière bétail/viande et lait sont évalués respectivement à 31 895 000 000 de FCFA et à 12 123 500 000 FCFA. Leur mise en œuvre s'appuiera sur le principe de complémentarité en prenant en compte les financements déjà acquis au niveau des autres interventions, et se fera dans le cadre de la Stratégie de Développement Durable de l'Élevage (SDDE) en cours de validation qui va insuffler plus de dynamisme aux filières bétail/viande et lait par l'augmentation de l'offre des produits de qualité pour répondre aux besoins des populations.

I. INTRODUCTION

L'élevage joue un rôle essentiel dans les systèmes de production en Afrique au Sud du Sahara en général. Au Niger, L'élevage participe à la sécurité alimentaire, à l'amélioration du revenu des populations et contribue à accroître les performances du secteur agricole non seulement par l'offre de fumure organique mais aussi à travers la production d'énergie pour la traction et le transport.

Sur le plan macroéconomique, les productions animales contribuent pour près de 11 pour cent à la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB) et 24 pour cent au PIB agricole. L'élevage constitue la deuxième source de revenu d'exportation (après les ressources minières) et représente 62 pour cent des revenus d'exportation du secteur rural et 21 pour cent des exportations totales du Pays. L'élevage est un secteur créateur d'emploi pour une chaîne importante d'acteurs constitués par les éleveurs, les commerçants de bétail, les transformateurs des produits animaux et les consommateurs.

Sur le plan microéconomique, le secteur de l'élevage est au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté.

En 2012, le cheptel national est estimé à plus de 37 millions de têtes, toutes espèces confondues, soit un peu plus de 14 millions d'UBT pour une valeur totale de plus de 2 000 milliards de FCFA.

L'exploitation de ce capital se fait à travers différentes filières parmi lesquelles on peut citer la filière bétail/viande et la filière lait et produits laitiers. Ces filières représentent un enjeu économique et social considérable. Ces deux filières sont dominées par le secteur informel.

La filière bétail-viande est la plus importante des filières animales. Elle s'appuie beaucoup plus sur le circuit vif à l'exportation que sur le circuit mort. Certes, des études ont démontré l'avantage comparatif du Niger à l'exportation du bétail sur pied mais l'impact économique de la filière pourrait encore être plus élevé si le Niger met en œuvre toute une politique de développement du circuit mort à l'exportation, créant ainsi beaucoup plus de valeur ajoutée.

La filière lait est confrontée à d'énormes difficultés. L'insuffisance de la production nationale à faire face à la demande d'une population en forte croissance qui s'urbanise rapidement et le recours aux importations massives de la poudre du lait contribuant à accentuer le déficit de la balance commerciale constitue le véritable enjeu du développement de l'Élevage au Niger.

Aussi, dans une telle situation, l'élevage nigérien a besoin de changer ses repères en s'appuyant sur de nouveaux paradigmes pour relever les défis. C'est l'ambition de la SDDE qui est en harmonie avec les politiques régionales, notamment l'ECOWAP/PDDAA.

Dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA, il a été proposé de mettre en œuvre un Programme Régional d'Investissements Agricoles (PRIA) et un Programme National d'Investissements Agricoles (PNIA) sur la période 2009-2015 afin d'améliorer rapidement les conditions de vie des populations. Dans le cadre de l'approfondissement du PRIA et du PNIA, la CEDEAO a demandé l'assistance technique de la FAO pour développer les instruments clés de la politique pour le développement des filières bétail/viande et lait à incorporer dans le PRIA et le PNIA. La présente étude s'inscrit dans ce cadre. Elle examine les filières bétail/viande et lait au Niger, dégage leurs forces, leurs faiblesses ainsi que les

opportunités qui se présentent et les menaces qui pèsent sur elles. Elle inventorie les politiques et propose des instruments pour mettre en œuvre les objectifs.

Sur le plan temporel, les politiques de développement des filières bétail/viande et lait seront mises en œuvre pendant la période 2013-2017. Elles seront en harmonie avec la première phase de mise en œuvre de la SDDE qui sera mise en œuvre pour une durée de vingt-quatre ans (2012-2035) en trois phases successives (court terme: 2012-2017, moyen terme: 2018-2026 et long terme: 2027-2035).

Approche Méthodologique

La méthodologie utilisée est la suivante:

- Collecte et analyse de la documentation pertinente sur les filières bétail/viande et lait.
- Entretiens structurés avec les différents acteurs des filières (représentants des organisations d'éleveurs laitiers, de commerçants de bétail, de bouchers, et des responsables de l'administration publique).
- Analyse et interprétation des données collectées, synthèse des informations recueillies et élaboration du rapport provisoire.

Le document intitulé «Appui aux initiatives de la politique pour le développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'Ouest» est présenté en 11 chapitres suivis d'une conclusion.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT

2.1. Produit Intérieur Brut actuel du pays et la tendance au cours de ces dernières années

Selon les estimations de l'Institut National de la Statistique (INS), le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal est de 2 809,1 milliards de F CFA en 2010, soit 5674,9 millions de dollar EU. En 2011, il a été estimé à 3000,4 milliards de F CFA soit 6382,4 millions de dollars US. Ainsi, le PIB a enregistré une progression de 6,9 pour cent de 2010 à 2011. En 2012, le PIB a été estimé à 3 457,9 milliards. De 2011 à 2012, le PIB a enregistré une progression de 14,3 pour cent.

Les principaux ratios et indicateurs de l'économie nationale sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: Quelques indicateurs de l'économie nationale

Libellés	Années		
	2010	2011	2012
Population totale (en 1000 habitants)	15 204	15 731	17 029,176
Taux d'accroissement démographique (en %)	3,3	3,3	3,9
PIB nominal (en milliards de F CFA)	2809,1	3004,4	3 457,9
PIB nominal (en millions de \$EU)	5674,9	6382,8	6985,7*
PIB nominal par habitant (en milliers F CFA)	184,8	191,0	212,467
PIB nominal par habitant (en \$EU)	373,3	405,7	429,2*

*1 dollar EU = 495 FCFA

Sources: INS, 2012; site web:www.ins.ne

En 2011, la structure du PIB reste dominée par le secteur primaire qui représente 46,8 % du PIB au coût des facteurs. Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement 12,7 pour cent et 40,5 pour cent du PIB. Une des caractéristiques de la structure du PIB est la prépondérance du secteur informel qui est estimé moyennement à 70 pour cent.

2.2. Contribution au PIB national à chacune des filières viande et lait, et à sa tendance

En 2010, les productions animales contribuent pour près de 11 pour cent à la constitution du PIB et 24 pour cent au PIB agricole. Les productions animales se placent au premier rang des recettes totales d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux avec 62 pour cent. Il constitue un pourvoyeur de recettes pour l'État et les collectivités territoriales. Il est le deuxième pourvoyeur de devises pour l'État après l'uranium.

L'évolution de la contribution du secteur de l'élevage au PIB agricole et au PIB global de 2006 à 2011 est présentée dans le tableau 2 ci-dessous:

Tableau 2: Contribution du secteur de l'élevage au PIB agricole et au PIB global de 2006 à 2011

PIB par secteur d'activité économique en millions de FCFA						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Secteur primaire	817 662	842 593	1 045 424	999 357	1 158 359	1 156 805
Agriculture	498 330	503 581	66 6411	570 108	760 463	706 339
Elevage	235 465	251 714	282 621	304 331	294 117	316 004
PIB Global	1 906 838	2 052 962	2 419 655	2 548 447	2 832 286	3 025 531
% PIB agricole	28,80	29,87	27,03	30,45	25,39	27,32
% PIB Global	12,35	12,26	11,68	11,94	10,38	10,44

Source: INS (*Comptes économiques de la Nation, 2012*)

2.3. Contribution au revenu du ménage, bien être et emploi

L'Enquête Nationale Budget Consommation (ENBC-III) réalisée en 2008 estime le nombre des ménages à 2 110 039 au Niger. Ce nombre était de 1 983 460 en 2005 selon l'enquête QUIBB et de 1 632 346 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2001.

Selon les résultats du Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGAC) de 2005, le nombre de ménages agricoles estimé au Niger est de 1 627 294 pour un effectif total de la population agricole estimée à 10 108 795 personnes.

Il contribue à plus de 15 pour cent au budget des ménages dont il assure la satisfaction des besoins alimentaires à hauteur de 25 pour cent.

L'élevage constitue une solide base économique pour plusieurs ménages au Niger. En effet, la vente d'animaux ou des produits dérivés de l'élevage (lait, beurre, viande, etc.) permet au ménages du secteur de faire face à leurs dépenses d'alimentation et d'habillement, ainsi que celles liées à leurs obligations sociales (cérémonies, etc.).

Au Niger, un ménage sur cinq possède du bétail. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (23,5 pour cent), contrairement à l'ensemble des ménages des communautés urbaines (6,9 pour cent) et des autres centres urbains (13 pour cent).

2.4. La proportion de la population engagée

Le Niger a réalisé quatre RGPH. Le dernier a été réalisé sur l'ensemble du territoire national par l'Institut National de la Statistique (INS) du 10 au 24 décembre 2012. Au terme de ce recensement, la population du Niger est de 17 129 076 habitants, dont 8 461 444 hommes (49,4 pour cent) et 8 667 632 femmes (50,6 pour cent). Le taux d'accroissement global annuel moyen est de 3,9 pour cent en 2012, pour la période entre 2001 et 2012, contre 3,3 pour cent en 2001, pour la période entre 1988 et 2001.

Au Niger, l'élevage est pratiqué par près de 87 pour cent de la population active du pays soit en tant qu'activité principale, soit en tant qu'activité secondaire.

2.5. Les principaux objectifs de la production de viande et de lait

Les objectifs varient en fonction des producteurs:

Chez les pasteurs, l'élevage est orienté vers la production laitière. Cependant, le bétail est imprimé d'une valeur marchande qui se monnaie localement. Chez certaines catégories d'acteurs (emboucheurs, exportateurs), la production de viande à travers le circuit vif revêt beaucoup plus un caractère marchand. Le bétail se monnaie localement sur le marché domestique et sur la scène internationale.

Au niveau des pouvoirs publics, la production de viande est destinée pour satisfaire les besoins du marché domestique et ceux d'exportation.

Le lait est destiné à l'autoconsommation chez les peuples pasteurs même si des petites quantités transformées ou non sont vendues pour faire face à certains besoins. Le lait produit au Niger est destiné à la satisfaction des besoins de subsistance des producteurs ruraux et les besoins du marché domestique.

3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT

3.1. Structure des filières bétail/viande et lait

La filière bétail/viande se définit comme l'ensemble des actes de production, transformation, commercialisation et consommation relatifs au bétail (bovins, ovins, caprins, camelins), ainsi qu'aux produits carnés issus de ces animaux.

En prenant en compte la nature du produit incriminé (animaux vivants ou viande), la filière bétail/viande est structurée autour de deux circuits: le circuit vif qui concerne le bétail sur pied ou vivant et le circuit mort ou circuit de la viande proprement dit. Les interrelations entre ces deux circuits sont très développées. En effet, le circuit mort est alimenté par le circuit vif qui fournit les marchés domestiques et extérieurs de bétail. S'agissant de l'approvisionnement du marché extérieur en bétail, il convient de souligner que le circuit vif est très actif et représente la deuxième source de devises pour le pays, après les industries extractives. Malgré la forte contribution de ce circuit vif à l'équilibre de la balance commerciale, force est de reconnaître que son exploitation génère de nombreux désavantages notamment la non création de valeur ajoutée, la perte des cuirs et peaux et surtout du cinquième quartier.

Le circuit mort s'est arrêté dans les années 90 avec la liquidation de la Société Nationale d'Exploitation des Ressources Animales du Niger (SONERAN), hormis une faible quantité de viande qui fait l'objet d'exportation de manière sporadique.

Selon les différents acteurs en présence, il existe d'une façon générale pour chaque produit animal deux types de filières: une filière «directe» ou circuit court et une filière longue ou circuit long.

La filière directe fonctionne avec peu ou sans intermédiaires. Elle traite la majeure partie de l'approvisionnement de proximité des consommateurs au niveau de grandes agglomérations. La filière directe échappe le plus souvent aux contrôles tant d'un point de vue sanitaire, fiscal que statistique d'où l'inexistence de sources officielles pour évaluer son importance.

La filière longue est plus structurée et correspond grossièrement aux animaux passant sur les marchés et dans les abattoirs. Elle assure l'essentiel des exportations et des abattages contrôlés.

L'approche chaîne de valeur/chaîne d'approvisionnement montre que la filière bétail/viande est composée de plusieurs chaînes d'approvisionnement interdépendantes, identifiables selon la nature du produit concerné, les circuits de commercialisation et les marchés visés. Il s'agit de:

- la chaîne d'approvisionnement du bétail sur pied;
- la chaîne d'approvisionnement de la viande rouge;
- la chaîne d'approvisionnement de la viande séchée ou *kilichi*;
- la chaîne d'approvisionnement des aliments bétail;
- la chaîne d'approvisionnement des cuirs et peaux;
- la chaîne d'approvisionnement de fumure organique et sous-produits assimilés.

La chaîne d'approvisionnement du bétail sur pied pour les marchés urbains nationaux et sous régionaux de consommation de viandes rouges. Toutes les activités de commerce du bétail et de la viande dépendent de cette chaîne d'approvisionnement.

Elle ramasse le bétail produit par l'éleveur (qu'il soit éleveur traditionnel ou emboucheur) et le fait passer par différents circuits (marchés de collecte, marchés de regroupement, marchés terminaux, installations d'abattage, exportation) avant d'atteindre l'assiette du consommateur. C'est la chaîne qui aboutit à la production de viandes rouges.

La chaîne d'approvisionnement de la viande rouge pour les boucheries modernes et les boucheries traditionnelles.

Les produits concernés sont les viandes rouges issues des structures d'abattage du bétail.

Les boucheries modernes sont aménagées dans les supermarchés et les grands marchés. La viande est présentée dans des bonnes conditions hygiéniques et est conservée sous froid (vitrines et armoires réfrigérées).

Les boucheries traditionnelles absorbent près de 99 pour cent de la viande fraîche sortie des abattoirs et des aires d'abattage. Les boucheries traditionnelles sont en général des installations de fortune où l'hygiène est difficile à appliquer faute d'eau courante pour le nettoyage et par manque de grillages anti-mouche.

3.2. Flux physiques de viande et lait parmi les différents composants (acteurs)

Les flux sont des transferts de biens, de services ou de fonds qui se réalisent entre les différents acteurs. Ils sont donc le résultat des échanges économiques entre les acteurs. Chaque catégorie d'acteur est concernée par les deux types de flux: un flux physique «entrant» et un flux monétaire «sortant» de contrepartie. Les flux physiques peuvent être d'origine externe aux acteurs ou d'origine interne.

3.2.1. Flux physiques bétail/viande

Les flux physiques sont caractérisés par un ensemble d'activités qui permettent à un produit de passer d'un acteur à un autre jusqu'au consommateur final. Ils se matérialisent par différents circuits et axes de commercialisation.

➤ Circuits de commercialisation

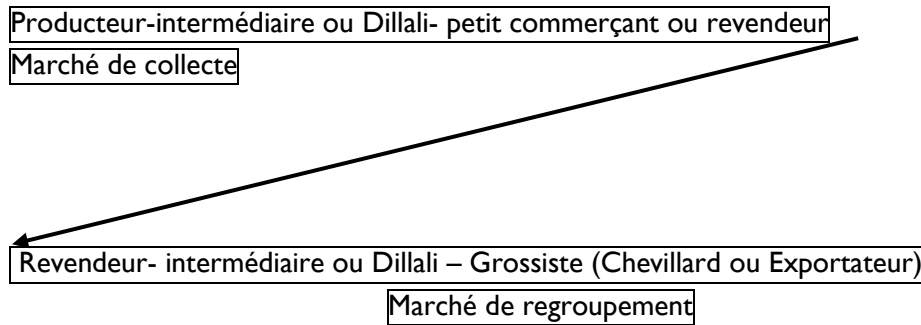
Au niveau de la filière bétail-viande, trois types de circuits de commercialisation du bétail sont développés, à savoir les circuits à un niveau, à deux niveaux et à trois niveaux.

• Les circuits à un niveau

Le circuit à un niveau (**producteur-intermédiaire ou dillali-acheteur**) est plus développé au niveau des marchés de collecte. En milieu rural, ce circuit regroupe l'éleveur et le boucher détaillant qui s'accordent pour répondre aux besoins en viande.

- **Les circuits à deux niveaux**

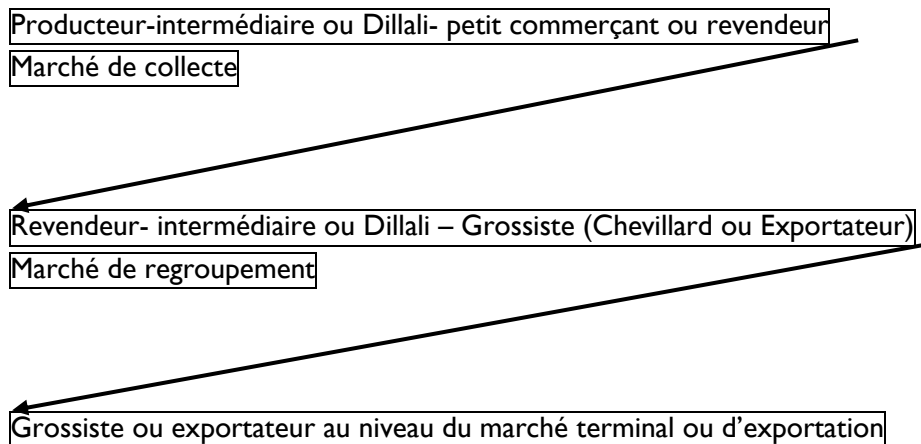
C'est un circuit de type suivant:



Le circuit à deux niveaux concerne les transactions sur les produits destinés aux marchés terminaux. Le deuxième niveau prend naissance avec l'implication du marché de regroupement compte tenu de la stratification fonctionnelle des marchés.

- **Les circuits à trois niveaux**

C'est le circuit le plus long et il relie les marchés terminaux et les débouchés extérieurs. Il est de type suivant:



- **Axes de commercialisation**

On distingue deux axes principaux de commercialisation:

- **L'axe Nord-Sud**

Cet axe prend en compte aussi la destination vers l'Ouest. Au niveau de cet axe, il convient de souligner que la commercialisation de bovins et des petits ruminants est orientée du Nord au Sud avec l'existence des flux à destination de l'ouest, en utilisant environ dix couloirs qui convergent vers les marchés terminaux du Nigeria (Maïdougouri, Kano, Lagos) et du Bénin (Cotonou), du Ghana (Accra) et de la Côte d'Ivoire (Abidjan). Pour l'axe Ouest, les flux sont orientés vers le Burkina Faso et le Mali.

Le Burkina Faso est le pays à partir duquel le bétail nigérien est réexporté vers la Côte d'Ivoire et le Togo.

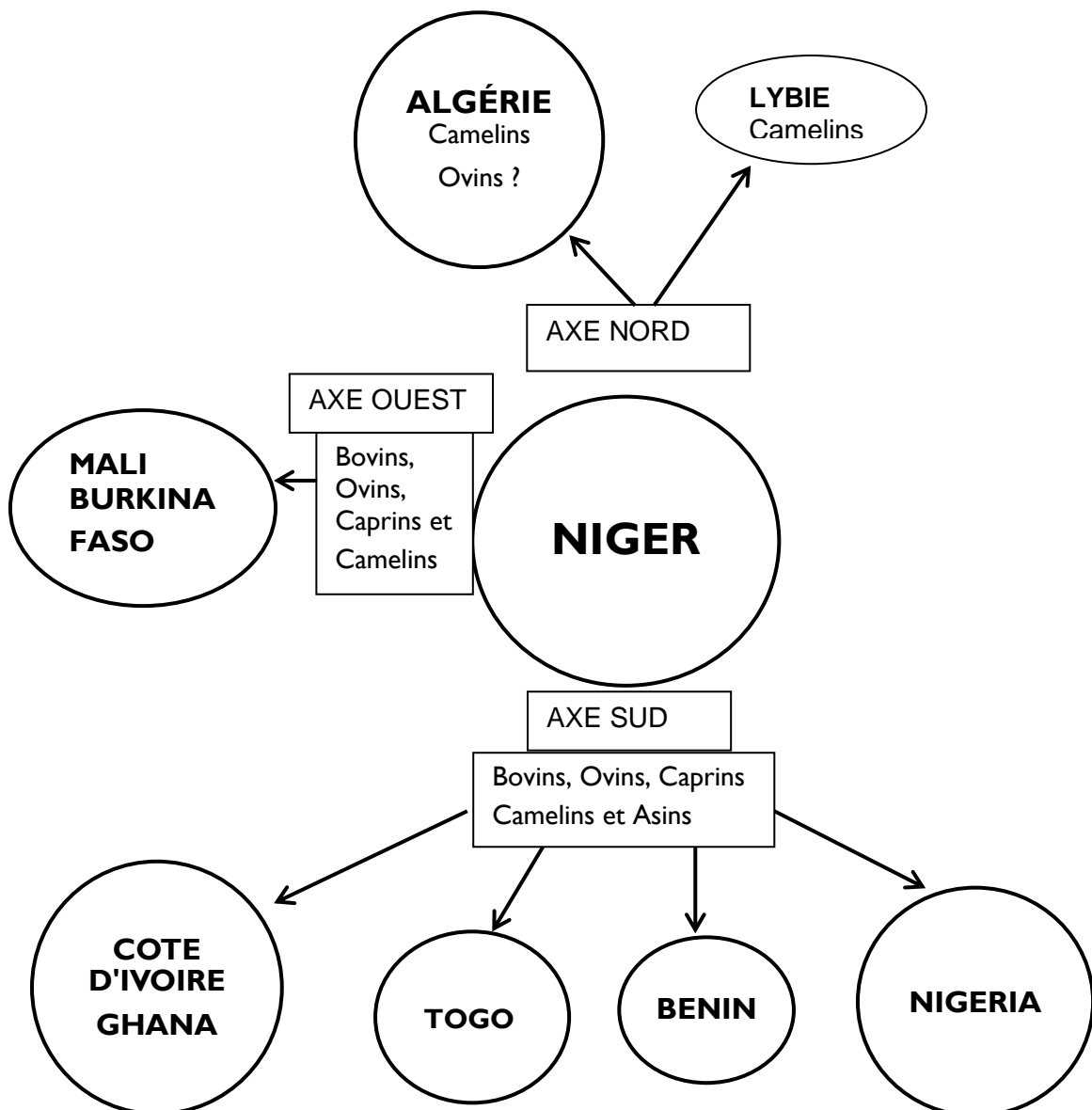
➤ **L'axe Nord Niger- Maghreb**

Cet axe comprend deux destinations principales:

- **L'Algérie**, caractérisé par un système d'échange non monétaire. Le troc dattes contre bétail est assez développé.
- **La Libye**, importateur du bétail sur pied, surtout les camelins.

Les différents axes de commercialisation sont présentés sur la figure 1.

Figure 1: Axes de commercialisation du bétail



Les différentes études réalisées sur la filière bétail sur pied ont mis l'accent beaucoup plus sur les aspects logistiques et physiques de la commercialisation (présentation, transport et manutention du bétail, circuits) sans analyser les aspects institutionnels (processus d'échanges, recherche d'information sur les marchés, négociation entre acteurs, possibilités de financement des différentes activités).

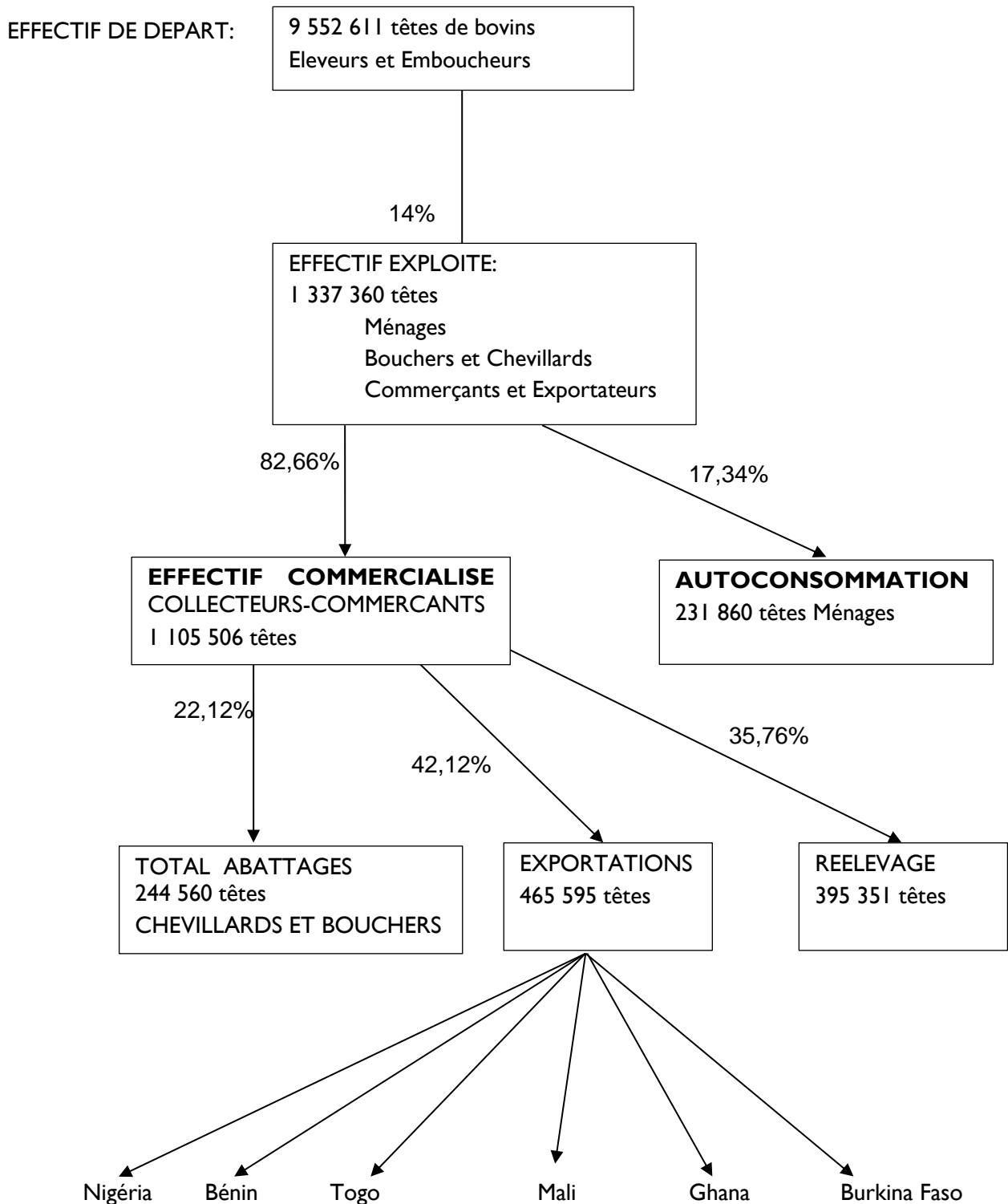
La démarche méthodologique utilisée pour la quantification des flux de la filière bétail/viande bovine au niveau se résume comme suit:

- Les statistiques officielles de 2011 donnent un effectif bovin de 9 552 611 têtes considéré comme effectif de départ ferme.
- Le taux d'exploitation des bovins étant de 14 pour cent, l'effectif exploité en 2011 est de 1 337 366 têtes.
- Le rapport de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Elevage fait ressortir un effectif bovin commercialisé de 1 105 506 têtes, soit 82,66 pour cent de l'effectif exploité en 2011.
- On admet par hypothèse que le reliquat des animaux exploités en 2011 qui n'ont pas été commercialisés a été destiné à l'autoconsommation.
- les abattages contrôlés de 2011 et les abattages non contrôlés de la même année représentant 70 pour cent des abattages contrôlés ont été estimés à 244 560 bovins, soit 22,12 pour cent de l'effectif commercialisé.
- Les exportations officielles sont estimées en 2011 à 465 595 bovins, soit 42,12 pour cent de l'effectif commercialisé.

On admet que le reliquat de l'effectif commercialisé en 2011 est destiné au ré-élevage (élevage de reproduction, embouche, traction animale), ce qui représente 35,76 pour cent.

Les flux, faisant intervenir l'effectif d'animaux qui a fait l'objet des transferts successifs et les différents acteurs de la filière bétail viande bovine au Niger, sont présentés dans la figure 2.

Figure 2: Flux de la filière bétail-viande bovine au Niger (situation de référence, année 2011)



3.2.2. Flux physiques de la filière lait

Caractéristiques du système de la commercialisation

La commercialisation du lait mobilise plusieurs intervenants que sont les producteurs, les collecteurs, les unités de transformation moderne ou artisanale et les vendeurs. On distingue généralement deux circuits de commercialisation qui sont:

➤ **Circuit direct** (à un niveau):

Il est le plus fréquent et comporte deux intervenants:

Producteur  Consommateur

Dans ce circuit, on distingue différents types d'opérations commerciales:

- La pratique de **porte à porte** par les éleveurs (femmes) pour vendre du lait caillé écrémé (nono), du lait caillé entier (saré ou kindirmou) et du beurre;
- La vente directe du producteur au consommateur en ce qui concerne le lait cru dans les centres urbains (clientèle fidélisée);
- Achat direct en cash du lait **cru** par le consommateur au niveau du producteur.

➤ **Circuit intégré** (à deux niveaux)

Producteur  Collecteur  Consommateur;

Producteur  Collecteur et/ou transformateur (artisanal/moderne)  Consommateur;

3.3. Les processus de la production primaire

3.3.1. Type d'élevage dominant ou autre système de production animale

Les systèmes d'élevage extensifs constituent le type d'élevage dominant au Niger. Les niveaux relatifs des facteurs de production «travail» et «capital d'exploitation» par rapport au facteur de production «terre» sont les **critères d'intensification utilisés pour** distinguer les systèmes intensifs et les systèmes extensifs.

a. Les systèmes extensifs

Les systèmes d'élevage extensifs sont orientés vers la satisfaction des besoins d'autoconsommation et à des degrés divers vers la vente de lait, de produits laitiers et de bétail sur pied. Le caractère extensif de l'élevage leur confère des coûts de production réduits. En se fondant sur des critères techniques et économiques de différenciation, on peut distinguer deux grands systèmes d'élevage des ruminants à savoir les systèmes pastoraux et les systèmes agropastoraux.

Au niveau des systèmes extensifs on distingue deux types de systèmes d'élevage à savoir le système de production pastorale et le système de production agro-pastorale. Ces deux systèmes se différencient sur la base de l'utilisation des critères tels que:

- Techniques (existence ou non des liens entre l'élevage et l'agriculture avec des niveaux d'intégration divers allant de la coexistence des activités agricoles et des activités pastorales jusqu'aux formes plus élaborées d'intégration agriculture/élevage).
- Economiques (niveau de la part des revenus ou la part de l'alimentation de la famille provenant des productions animales).

Par ailleurs, la prise en compte du critère lié à la mobilité dans l'espace permet de différencier des sous-systèmes au sein de ces systèmes de production.

Ces systèmes, ainsi que les différents sous-systèmes alimentent la filière bétail sur pied. Il s'agit de:

➤ **Système de production pastorale**

Le système de production pastorale est un système dans lequel plus de 50 pour cent du revenu brut (valeur de la production de subsistance et de la production commercialisée) ou plus de 20 pour cent de la consommation énergétique du ménage provient directement de l'élevage. Ce système, caractéristique des zones arides et semi-arides, concerne l'élevage des camélins, des bovins et des petits ruminants. Il est pratiqué essentiellement par des éleveurs nomades et transhumants appartenant aux ethnies Toubou, Arabe, Peuhl et Touareg qui évoluent dans les zones pastorales des Régions d'Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Il concerne plus de 30 pour cent des éleveurs du Niger.

Le système de production pastorale comprend deux sous-systèmes:

➤ **Le sous-système d'élevage nomade**

Ce système est caractérisé par des mouvements entrepris par certains groupes pastoraux à des dates et sur des itinéraires non prévisibles, de durées indéterminées et sur des distances considérables, à la recherche de l'eau et des pâturages. Il est surtout pratiqué par les peuls Bororo et les Touaregs. C'est un système qui a un faible niveau d'utilisation des intrants. Les espèces élevées par les nomades sont les bovins, ovins, caprins et camélins. Les asins sont utilisés pour le transport et dans une moindre mesure pour l'exhaure.

Selon les résultats du RGAC (2005-2007), le sous-système d'élevage nomade concerne un cheptel estimé à 5 657 247 têtes toutes espèces confondues soit 18 pour cent de l'effectif total du cheptel.

Pour déterminer la proportion du cheptel conduit sous divers modes d'élevage, la Direction des Statistiques du Ministère en charge de l'Élevage applique chaque année les pourcentages issus du RGAC. Ainsi, en 2012, la proportion du cheptel nomade est estimée à 6 810 304 de têtes toutes espèces confondues sur un effectif de 37 835 024 têtes.

➤ **Le sous-système d'élevage transhumant**

Il concerne toutes les espèces animales et est caractérisé par la mobilité des troupeaux de grande ou de faible amplitude. Les mouvements de transhumance sont des mouvements saisonniers à caractère

cyclique de troupeaux à la recherche d'eau et de pâturage. Les mouvements Sud-Nord et Nord-Sud sont la règle mais l'existence du fleuve Niger crée les mouvements Ouest-Est et Est Ouest.

Les mouvements de transhumance transfrontalière en direction du Bénin, du Nigeria, du Burkina Faso et du Mali se sont intensifiés ces dernières années. Cette transhumance qui intéresse particulièrement les Peuhls et les Boudouma concerne tous les ruminants à l'exception des caprins. Les asins et parfois les équins sont utilisés pour le transport et/ou l'exhaure. Ce système tout comme celui basé sur le nomadisme se caractérise par un faible niveau d'utilisation des intrants.

L'effectif du sous-système d'élevage transhumant est estimé à 4 987 652 têtes toutes espèces confondues sur l'effectif total estimé à 31 039 041 têtes. Il représente 16 pour cent de l'effectif total du cheptel. En 2012, la proportion du cheptel transhumant est estimée à 6 053 604 de têtes toutes espèces confondues sur un effectif de 37 835 024 têtes.

➤ **Système de production agro-pastorale**

Le système de production agropastorale est un système dans lequel 10 à 50 pour cent du revenu brut est tiré de l'élevage, en d'autres termes 50 pour cent ou plus du revenu provient de l'agriculture ou d'autres activités. C'est un système mixte qui intègre l'agriculture et l'élevage. Les systèmes de production agropastoraux sont évolutifs et peuvent être à dominante agricole ou pastorale.

Le système de production agropastorale à dominante agricole est observé au niveau des villages et autour des centres urbains. Dans ce système, l'agriculture constitue la principale activité de la population qui en tire l'essentiel de ses revenus.

Les principales cultures pratiquées sont les céréales (mil et sorgho) et les légumineuses (arachide et niébé). Toutefois, l'élevage occupe une place de choix en tant que moyen d'investissement, de sécurité alimentaire et de source de revenu supplémentaire. Ce système est caractéristique de la zone agricole située au sud du pays où les agriculteurs confient souvent une partie de leurs troupeaux en gardiennage aux éleveurs transhumants, tout en gardant un noyau d'animaux, généralement quelques vaches laitières, pour pourvoir à la subsistance des membres de la famille, des bovins de trait et des petits ruminants. Le système d'élevage pratiqué est sédentaire. Parfois, on observe une petite transhumance caractérisée par des déplacements des troupeaux de faible amplitude en raison de la réduction des aires de pâturage et de risques des dégâts champêtres. Les troupeaux sont alors conduits en dehors des zones de culture jusqu'à la fin des récoltes. Le système agropastoral à dominante agricole est un système qui se caractérise par une utilisation moyenne des intrants (fourrages récoltés, sous-produits d'agriculture et autres intrants zootechniques). Les espèces concernées par ce type de système sont essentiellement les bovins (vaches laitières, bœuf de trait), les moutons et chèvres de case. La production intensive des bovins et ovins (embouche bovine et ovine) répond plus aux normes d'un système de haut niveau d'utilisation des intrants.

Dans le système de production agropastorale à dominante pastorale, l'élevage assure l'autoconsommation de lait et de viande et l'essentiel, si non l'exclusivité des revenus monétaires. L'agriculture revêt un caractère aléatoire dans ce système caractéristique des zones semi-arides et les principales cultures pratiquées sont le mil et le sorgho. L'alimentation du cheptel est presque exclusivement basée sur l'exploitation des pâturages naturels. L'utilisation des intrants est assez faible en dehors de la complémentation minérale.

Les éleveurs pratiquant ce système de production adoptent souvent le mode de transhumance pour garantir à leur cheptel une disponibilité permanente de fourrage. Une partie de la famille se déplace avec les animaux tandis que la deuxième partie se consacre aux activités champêtres et au gardiennage du petit noyau d'animaux qui leur assure la subsistance.

Dans le système de production agropastorale, le mode d'élevage dominant est l'élevage sédentaire. Selon les résultats du RGAC (2005-2007), l'élevage sédentaire concerne 20 394 141 animaux, soit 66 pour cent de l'effectif total du cheptel.

En 2012, la proportion du cheptel sédentaire est estimée à 24 971 116 de têtes toutes espèces confondues sur un effectif de 37 835 024 têtes.

➤ **Les Systèmes de production urbains et périurbains**

Après le maraîchage, l'élevage constitue souvent le secteur le mieux représenté pour l'agriculture urbaine. Cette activité qui se satisfait du peu d'espace disponible se développe de plus en plus dans les centres urbains ou au niveau de leurs alentours. Les systèmes de production urbains et périurbains contribuent à la formation de revenus, la création d'emploi, l'approvisionnement des villes et la sécurité alimentaire. Ils participent de manière significative à la satisfaction d'une demande accrue en produits d'origine animale déterminée par la forte croissance démographique, l'urbanisation accélérée et l'augmentation des revenus dans les villes.

Pour le bétail, ces systèmes qui connaissent des niveaux d'intensification variables concernent l'embouche et subsidiairement la production laitière.

b. Effectif du cheptel, espèces et races pour la production de lait et de viande

➤ **Effectif du cheptel**

Le RGAC organisé en 2005-2007, a permis de disposer des données statistiques fiables sur les effectifs du cheptel, ainsi que sur sa répartition spatiale.

Selon les résultats de ce recensement, l'effectif du cheptel a été estimé à 31 039 041 têtes de bétail dont 11 238 268 têtes de caprins (36,2 pour cent), 9 192 017 têtes d'ovins (29,6 pour cent), 7 336 088 têtes de bovins (23,6 pour cent), 1 565 420 têtes de camelin (5 pour cent), 1 477 073 têtes d'asins (4,7 pour cent) et 230 174 têtes d'équins (0,7 pour cent).

En 2012, le cheptel a été estimé à 37 835 024 de têtes toutes espèces confondues soit 14 467 087 UBT. L'effectif du cheptel par région et par espèces est donné en Annexe 2.

➤ **Espèces et races pour la production de lait et de viande**

Les principales espèces animales élevées au Niger pour la production de viande et de lait sont:

- **Les bovins** qui se composent de deux espèces à savoir les zébus (*Bos indicus*) qui sont des bovins avec bosse et les taurins (*Bos taurus*) ou bovins sans bosse. On dénombre cinq races locales: Azawak, Bororo, Djelli, Kouri et Goudali. Le bovin Kouri est la seule race taurine au Niger.

- **Les ovins** (*Ovis aries*) avec sept principales races: Mouton peul Bali-bali, mouton peul Oudah, mouton Balami, mouton targui, mouton à laine koundoum des kourtey, mouton hadine Toubou, mouton arabe Dane Zaila.
- **Les caprins** (*Capra hircus*) avec deux grandes races dominantes qui sont la grande chèvre du sahel et la chèvre rousse de Maradi.
- **Camelins** (*Camelus dromadirius*) dont les principales races sont le dromadaire Azawak, le dromadaire Azarghaf de l'Air et du Kel gress, et le dromadaire toubou Yoria.

La contribution des éleveurs à leur conservation et à leur essor est significative. Toutes les races font l'objet d'une attention soutenue de la part des pouvoirs publics. Certaines d'entre elles ont fait l'objet de sélection depuis plus d'un demi-siècle (comme le Zébu

Azawak à la station de Toukounous depuis 1936) ou moins (comme la chèvre rousse depuis 1962 au Centre d'Elevage Caprin de Maradi).

La forte performance des races nigériennes tant du point de vue de la production du lait que de viande leur permet de jouir d'une grande réputation au niveau régional.

3.3.2. Paramètres techniques caractéristiques des systèmes de production animale

a. Taille moyenne de l'effectif du bétail de l'exploitation

Il n'existe pas de données sur la taille moyenne de l'effectif du bétail de l'exploitation pour les systèmes intensifs et semi-intensifs situés en zone urbaine et périurbaine.

S'agissant des systèmes extensifs pastoraux et agropastoraux, le RGAC effectué en 2005/2007 fait ressortir les données suivantes:

- La taille moyenne de l'effectif du cheptel par éleveur nomade est de 120 têtes avec un minimum de 75 têtes et un maximum de 142 têtes.
- La taille moyenne de l'effectif du cheptel par éleveur transhumant est de 92 têtes de bétail avec un minimum de 63 têtes et un maximum de 157 têtes.

Si on se réfère aux espèces élevées, la taille moyenne de l'effectif se présente comme suit:

- La taille moyenne de l'effectif bovin est de 8,3 têtes par éleveur des bovins.
- La taille moyenne de l'effectif ovin est de 9 têtes par éleveur des ovins.
- La taille moyenne de l'effectif caprin est de 9,6 têtes par éleveur des caprins.
- La taille moyenne de l'effectif camelin est de 10,6 têtes par éleveur des camelins.

b. Paramètres techniques de productivité du bétail

➤ Taux d'exploitation et poids carcasses

Au plan national pour l'estimation des productions, les taux d'exploitation et les poids moyens carcasses sont arrêtés comme suit (tableau 3):

Tableau 3: Productivité du bétail

Espèces	Taux d'exploitation %	Poids moyen carcasse (kg)
Bovins	14	120
Ovins	22	14
Caprins	32	11
Camelins	12	150

Source: Rapport annuel 2011 / Direction des Statistiques / Ministère de l'Élevage

➤ Rendements carcasse

Les rendements carcasses des bovins nigériens sont très élevés comparativement à ceux des autres bovins de la sous-région. Ils varient de 48 à 52 pour cent pour le zébu Azawak. Le Zébu M'bororo a un rendement qui varie de 40 à 50 pour cent. Quant au Kouri, il présente des aptitudes bouchères remarquables et le rendement peut aller jusqu'à 55 pour cent. Sa viande est tendre et savoureuse. Avec un rendement carcasse variant entre 48 à 50 pour cent, le Djelli ou Zébu Peul nigérien est un animal qui s'engraisse très facilement. Le Zébu Goudali a un rendement de 50 pour cent.

Le rendement est de 48 pour cent à 50 pour cent pour le mouton Oudah, 48 pour cent chez le mouton Koundoum et 50 pour cent pour la chèvre rousse. Pour les races ovines Oudah et Bali-Bali, l'embouche permet d'obtenir des animaux pouvant aller jusqu'à 90 kg.

3.3.3. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural

a. Disponibilité et Production de viande

Le disponible de production de viande est estimé en 2011 à 311 100 tonnes. L'estimation de la disponibilité en viande est présentée dans le tableau 4.

Tableau 4: Estimation de la disponibilité en viande en 2011

Paramètres	Bovins	ovins	caprins	camelins
		9 552 611	10 018 860	13 231 430
Taux d'exploitation (%)	14	22	32	12
Effectif exploité	1 337 366	2 204 149	4 234 058	198 577
Poids carcasse (Kg)	107	12	10	139
Production de viande (Kg)	143 098 110	26 449 790	42 340 577	27 602 154
Poids des Abats (Kg)	33	4	3	30
Production Abats (Kg)	44 133 062	8 816 597	12 702 173	5 957 299
Production Viande+Abats (Kg)	187 231 172	35 266 387	55 042 749	33 559 453
Total production viande + abats (tonnes)				311 100

Source: Rapport annuel de la Direction des Statistiques / Ministère de l'Élevage, 2011.

La production de la viande est comptabilisée au stade de l'abattage commercial contrôlé. A ce type d'abattage, s'ajoutent les abattages familiaux, villageois et surtout clandestins qui représentent environ

70 pour cent des abattages officiels. La production contrôlée de viande est estimée en 2011 à 47 239 tonnes. Le tableau 5 donne les différentes productions par espèces de ruminants exploitées pour la production de viande.

Tableau 5: Production contrôlée de viande en 2011

Paramètres	Bovins	Ovins	caprins	Camelins
Abattages (nombre de têtes)	143859	458509	894499	26074
Poids/carcasse kg	120	14	11	150
Production de viande (kg)	17 263 080	6 419 126	9 839 489	3 911 100
Poids des abats (kg)	32,6	3,6	3	30
Production des abats (kg)	4 689 803	1 650 632	2 683 497	782 220
Total (Kg)	21 952 883	8 069 758	12 522 986	4 693 320

Source: Calculs du Consultant sur la base des données fournies par la Direction des Statistiques/Ministère de l'Elevage, 2011.

En posant comme hypothèse forte que les abattages non contrôlés représentent 70 pour cent des abattages contrôlés, la production non contrôlée est estimée en 2011 à 33 067 tonnes de viande.

La production totale de viande à partir des abattages contrôlés et non contrôlés est estimée à 80 306 tonnes en 2011.

b. Disponibilité et Production laitière

➤ **Types et caractéristiques de la production**

La production du lait est fonction d'un certain nombre de facteurs et de paramètres dont on peut citer les conditions d'élevage (conduite du troupeau, son habitat, son alimentation, abreuvement, etc.) et les valeurs intrinsèques de l'animal, c'est-à-dire ses possibilités biologiques ou don naturel de production. Quand ces conditions ne sont pas optimum la production ne peut pas être maximisée.

Il faut distinguer deux grands types de production:

- **La production traditionnelle**

Ici, les troupeaux laitiers de espèces bovine, ovine, caprine et cameline sont élevés soit dans le système pastoral pur (transhumant et nomade) soit dans le système agropastoral (transhumant et sédentaire) ou soit dans les systèmes périurbains.

Dans les systèmes pastoraux, l'alimentation des animaux est exclusivement basée sur les pâturages naturels. Les animaux reçoivent des compléments minéraux et comme la mobilité est la principale caractéristique de ces systèmes, les éleveurs se dirigent chaque année vers les zones de cure salée pour procurer à leur cheptel une recharge minérale exceptionnelle qui l'aguerrit pour toute une année. La production laitière constitue l'objectif de l'élevage dans ces systèmes.

Dans les systèmes agropastoraux sédentaires, la complémentation alimentaire à base de son de céréales est relativement assurée par les agropasteurs. La production laitière du bétail dans les systèmes d'élevage pastoraux reste faible et se situe respectivement pour les vaches et les chèvres autour de 2 à 3 litres et 4 à 6 litres par animal et par jour. La production laitière est essentiellement destinée à l'autoconsommation.

Dans le système périurbain, le troupeau laitier est élevé dans la majorité des cas selon un mode extensif. Du fait de la pauvreté des parcours périurbains, les animaux reçoivent une complémentation à base de son à leur retour du pâturage.

La production moyenne de lait autour de la ville de Niamey est saisonnière. La production laitière moyenne est de 2,44 litres/vache/jour en saison des pluies contre 2 litres et 1,44 litre respectivement en saison sèche froide et saison sèche chaude (Vias et al, 2003). La fraction vendue représente 68 pour cent, le reste (32 pour cent) étant destiné à l'autoconsommation.

- **La production intensive et semi intensive**

Au Niger, les unités de production intensive et semi intensive de lait sont rares. Cependant, on observe un regain d'intérêt et surtout l'émergence de ce type d'élevage dans les périphéries des grandes villes. Il est l'apanage de hauts fonctionnaires en activité, des commerçants, des retraités, des décideurs politiques et des hommes d'affaires. Les animaux utilisés sont en général de race locale, bonne productrice de lait comme la race bovine azawak.

Avec la mise en œuvre du Programme d'Amélioration Génétique des Bovins Locaux et surtout la vulgarisation de l'insémination artificielle, les promoteurs de ce type d'élevage portent un intérêt manifeste au croisement entre les races locales et les races exotiques (Prim Holstein, Brune des Alpes). Ce type de production est très exigeant en intrants zoosanitaires. Les compléments alimentaires sont rationnés et le calendrier sanitaire appliqué de façon systématique. La main d'œuvre est salariée et les producteurs ont recours aux spécialistes (vétérinaires, zootechniciens) pour les soins et les manipulations sur les animaux, en particulier l'insémination artificielle (IA). C'est un type de production qui est tourné vers le marché.

S'agissant de la production semi intensive, il faut signaler celle qui est réalisée dans les centres de multiplication du bétail. Les animaux sont conduits sur les pâturages naturels et reçoivent une complémentation à base de tourteaux de coton et d'ensilage de luzerne.

Les animaux bénéficient également d'une complémentation minérale tant en saison des pluies qu'en saison sèche.

Au niveau de la station de Toukounous, les animaux sont contrôlés régulièrement pour un certain nombre de maladies susceptibles d'être transmises à l'homme par le lait. Il s'agit de la tuberculose et de la brucellose.

c. Productivité du cheptel laitier

➤ Races animales

➤ Les races bovines

La vache Azawak produit 800 à 1 100 kg de lait en 270 à 300 jours de lactation. Dans de bonnes conditions d'élevage, la production laitière journalière moyenne peut atteindre 7 à 8 litres en élevage extensif.

Eu égard à son niveau de production élevé, la vache Azawak est surnommée «la Jerseyaise de l'Afrique occidentale» en faisant allusion à la vache laitière jerseyaise grande productrice des pays tempérés.

En 2012, l'évaluation de la production laitière chez le zébu Azaouak à la Station Sahélienne Expérimentale de Toukounous donne les résultats présentés dans le tableau 6.

Tableau 6: Production laitière journalière moyenne des vaches Azaouak à la Station de Toukounous

Type de vaches	Production moyenne (litres)	Production maximale (litres)	Production Minimale (litres)
Vache primipare	3,12	6,83	0,70
Vache suitée «Élite»	4,27	10,50	1
Vache suitée «Non élite»	3,62	10,21	1
Moyenne	3,67	9,18	0,90

Source: Rapport annuel d'activités/Station de Toukounous, 2012.

Le zébu M'Bororo peuple tout le Niger jusqu'au Tchad, au nord Nigeria, au Cameroun et en République Centrafricaine (RCA). Il représente un tiers du cheptel bovin au Niger. La production principale est le bœuf de boucherie de plus de 4 ans. Le lait est exploité bien que produit en petite quantité (2 litres/jour au maximum).

Le zébu Goudali est un animal bon laitier avec une production moyenne de 1 000 à 1 100 kg en 230 jours.

Le zébu Djéli ou zébu Peul nigérien est une race qui possède des aptitudes laitières très faibles (2 à 3 litres/jour en début de lactation). La durée de lactation est de 160 à 200 jours pour une production moyenne de 400 à 450 litres.

Le Kouri est une race taurine dont la production laitière peut atteindre 1 260 kg en 260 jours de lactation. La production laitière /jour est de 4 à 6 litres et peut atteindre 10 litres dans de très bonnes conditions d'élevage.

➤ Les races caprines

Au Niger, il existe deux principales races caprines. L'une est la chèvre du Sahel qui se rencontre partout au Niger et constitue la race la plus répandue, sauf dans les départements de Maradi et de Zinder.

L'autre est la chèvre Rousse de Maradi qui présente de bonnes aptitudes laitières et dans les villages dépourvus de gros bétail, c'est elle qui assure la fourniture de lait. En moyenne, sa production laitière est de 140 à 150 kg pendant 100 à 200 jours.

➤ Les races ovines

Le cheptel ovin est composé de moutons à poils (Oudah, Bali-bali, Ara-ara) et de moutons à laine (Koundoum, Hadine). La production laitière de ces races ovines ne dépasse pas 0,5 litre. Les recherches sur les petits ruminants menées par l'institut National de la Recherche Agronomique du Niger dans les années 90 ont donné des résultats d'estimation de la production laitière de 400 ml/jour chez la brebis ara-ara et de 300 à 350 ml/jour chez la brebis koundoum.

➤ Les races camelines

La production laitière individuelle de ces races en milieu traditionnelle a été estimée à 1 640 litres de lait par an soit de 4,5 litres de lait par jour pouvant atteindre 6 à 8 litres au pic de la lactation survenant 2 à 3 mois après la mise bas (Pacholek et al, 2000). A partir des données de suivi en milieu pastoral, Saley et Steinmetz (1998) ont estimé la lactation annuelle à 1760 litres avec 2 traites et 2 400 litres avec 3 traites, le chamelon prélevant environ 50 pour cent de la quantité totale.

➤ Quantité de lait produit

Au Niger, la production laitière est fournie par les espèces bovine, ovine, caprine et caméline. Pendant longtemps, les données sur la production laitière étaient variables selon les sources. Cependant, l'amélioration des statistiques au cours de ces dernières années a permis de disposer des outils d'évaluation relativement fiables.

Selon la FAO, la production laitière au Niger est estimée en 2011 à 967 677 tonnes répartie en quantité et en valeur comme dans le tableau 7.

Tableau 7: Quantité et Valeur de la production laitière au Niger en 2011

Espèces	Quantité (litres)	Valeur (x 1000 \$ EU)
Lait de vache	472 850	147 558
Lait de chèvre	277 860	93 244
Lait de Brebis	120 226	46 818
Lait de Chamelle	96 741	32 986
Total	967 677	320 606

Source: FAOSTAT, 2011.

Les données sur la production laitière de la FAO sont très proches de celles qui sont fournies par la Direction des Statistiques du Ministère de l'Elevage qui estime le lait produit au Niger à 967 747 tonnes en 2011.

Le potentiel de production laitière est déterminé à partir des effectifs nationaux bovins, ovins/caprins et camelins auxquels l'on a appliqué des paramètres bioéconomiques du cheptel.

Ces indications permettent d'évaluer le potentiel de production laitière locale en prenant en compte les effectifs du cheptel, la proportion des vaches en lactation et la production moyenne de lait par animal.

La production moyenne de lait par lactation des principales espèces était estimée à 330 litres pour les bovins, 40 litres pour les ovins, 60 litres pour les caprins et 450 litres pour les camelins. Le potentiel laitier national a été estimé à 967 747 tonnes en 2011 et à 1 043 080 tonnes en 2012 comme indiqué dans les tableaux 8 et 9.

Tableau 8: Potentiel laitier national en 2011

Rubrique	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Total
Effectif du Cheptel (têtes)	9 552 611	10 018 860	13 231 430	1 654 805	34 457 706
% Femelles lactantes	15	30	35	13	
Femelles en lactation (têtes)	1 432 892	3 005 658	4 631 001	215 125	9 284 676
Production moyenne de lait/animal (Litres)	330	40	60	450	
Production totale de Lait (L)	472 854 236	120 226 320	277 860 033	96 806 116	967 746 705
Densité	1	1	1	1	
Production Totale de Lait (kg)	472 854 236	120 226 320	277 860 033	96 806 116	967 746 705
Production Totale de Lait (T)	472 854	120 226	277 860	96 806	967 747
Valeur (millions FCFA)	141 856	36 068	83 358	29 042	290 324
Valeur (millions \$EU)	284	72	167	58	581

Source: Rapport annuel de la Direction des Statistiques/Ministère de l'Elevage, 2011.

Tableau 9: Potentiel de production de lait en 2012

Rubrique	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Total
Effectif du Cheptel	10 125 767	10 369 520	13 760 687	1 676 318	35 932 293
% Femelles lactantes	15	30	35	13	
Femelles en lactation	1 518 865	3 110 856	4 816 241	217 921	9 663 883
Production moyenne de lait/animal (litres)	330	40	60	450	
Production totale de lait (Litres)	501 225 490	124 434 242	288 974 435	98 064 595	1 012 698 761
Densité	1,03	1,03	1,03	1,03	
Production totale de Lait (kg)	516 262 254	128 167 269	297 643 668	101 006 533	1 043 079 724
Production totale de Lait (tonnes)	516 262	128 167	297 644	101 007	1 043 080

Source: Nos calculs sur la base des données fournies par la Direction des Statistiques /Ministère de l'Elevage, 2012.

3.3.4. Perte post récolte en viande et en lait

Les pertes de viande sont observées surtout au niveau des boucheries traditionnelles qui ne disposent pas d'équipement de froid pour conserver les invendus en cas de mévente.

Au niveau de certains abattoirs frigorifiques, on enregistre souvent des pertes de viande en raison des coupures d'électricité entraînant une interruption du fonctionnement de la chambre froide, situation aggravée par l'absence ou la défectuosité de fonctionnement du groupe électrogène de secours pour assurer le relais.

Au niveau des systèmes pastoraux et agropastoraux, les quantités de lait produit, surtout en saison des pluies, dépassent les capacités de transformation locale. Aussi, des quantités importantes de lait sont perdues du fait de l'éloignement et de l'enclavement des zones de production et surtout de l'inexistence de la chaîne de froid. Cette situation amène certains éleveurs de certaines zones à verser par terre des quantités importantes de lait qu'ils n'arrivent pas à transformer.

Des pertes de quantités de lait sont aussi enregistrées au niveau des unités industrielles de transformation lors de l'approvisionnement de ces dernières par des collecteurs qui, du fait de manque de moyens de transport adapté et d'équipement de conservation, livrent le plus souvent à ces laiteries du lait qui a déjà tourné, impropre à la transformation.

S'agissant des produits transformés, des pertes sont le plus souvent enregistrées au niveau des points de vente en raison des coupures intempestives d'électricité, entraînant du coup une interruption du courant alimentant les équipements de conservation (réfrigérateur, congélateur).

3.3.5. Capacité de stockage des productions

Les abattoirs frigorifiques disposent des capacités de stockage des produits. L'abattoir frigorifique de Niamey dispose d'une capacité installée de 12 chambres froides de capacité théorique de 100 tonnes. Seules quatre chambres froides d'une capacité totale de 16 tonnes sont opérationnelles et utilisées en réfrigération rapide. Il existe également une chambre de congélation d'une capacité de 1,5 tonne utilisée pour l'assainissement des viandes saisies pour motif de cysticerose ou ladrerie. Ces viandes une fois traitées sont remises dans le circuit de la consommation. Les abattoirs de Maradi, de Tahoua et de Zinder disposent des chambres froides de capacités respectives de 7 tonnes, 7,5 tonnes et 3,4 tonnes.

Au niveau des aires d'abattage et des boucheries traditionnelles où les produits transitent au jour le jour, il n'existe pas d'infrastructures et d'équipements de stockage. Par contre les boucheries modernes et certains chevillards disposent d'équipements de conservation de la viande fraîche.

Les unités de transformation laitières modernes disposent des infrastructures de stockage. Au niveau des grossistes et de détaillants des produits laitiers livrés par les laiteries, il existe des congélateurs et des réfrigérateurs.

3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire

3.4.1. Type et quantité d'intrants requis

Les principaux groupes d'intrants requis pour la production animale sont représentés par les intrants zootechniques et vétérinaires.

a. Intrants zootechniques

Les intrants zootechniques sont des produits destinés à compléter la ration alimentaire. Ils sont représentés par les fourrages naturels, les sous-produits agricoles et agro-industriels, les fourrages cultivés, les ligneux fourragers, les aliments bétail concentrés, l'eau d'abreuvement et les intrants chimiques. Les intrants chimiques sont représentés par les minéraux et les vitamines. Ces derniers peuvent être fournis par diverses sources telles les pierres à lécher, la poudre d'os, la poudre de sang, les concentrés industriels, etc.

La production moyenne de biomasse au niveau des pâturages naturels varie de 300 kg de matière sèche (MS)/ha en zone sahélo-saharienne, à 600 kg de MS/ha en zone sahélienne et à 1000 -1500 kg de MS/ha en zone soudanienne.

La production de biomasse disponible issue de pâturages naturels est caractérisée par des variations interannuelles. Le tableau 10 présente les productions issues des pâturages naturels de la zone pastorale au cours des années 2009, 2010 et 2011.

Tableau 10: Comparaisons des productions disponibles de biomasse en zone pastorale (2009-2011)

Niveau National	Production disponible (TMS) 2009	Production disponible (TMS) 2010	Production disponible (TMS) 2011
Total	4 585 614	11 167 550	5 796 478

Source: Direction de Développement Pastoral/Ministère de l'Élevage, 2009-2011.

Il ressort que la production des fourrages en zone pastorale en 2011 est nettement inférieure à celle de 2010 à cause de la sécheresse mais légèrement supérieure aux productions de 2009.

Les résidus de culture sont composés principalement de pailles et de chaumes des céréales, et des fanes de niébé et d'arachide. En 2011, la production fourragère disponible issue des résidus de cultures a été évaluée à 4 091 306 tonnes de matières sèches au niveau national.

Les ligneux fourragers communément appelés «pâturage aérien» représentent la plus grande partie des apports alimentaires des caprins et des camelins, et fournissent des compléments vitaminiques, protéiques et minéraux aux rations des bovins et des ovins, notamment en saison sèche. En 2011, la production des ligneux fourragers au niveau des enclaves pastorales a été estimée à 56 265 tonnes de matière sèche contrairement à 2010 où elle a été évaluée à 134 344 tonnes de MS au niveau national.

Les espèces fourragères (bourgou, dolique, luzerne, sorgho, niébé et maïs fourragers) sont cultivées dans les zones où la disponibilité en eau est assurée (vallée du fleuve Niger, Lac Tchad, vallée de la Maggia, Zones des koramas, etc.). Les données sur la quantification des fourrages cultivés ne sont pas disponibles.

En ce qui concerne les sous-produits agricoles et agroindustriels, il convient de signaler que certains sont produits sur place comme le son issu des traitements artisanaux de céréales, les drêches de brasseries et la farine basse de riz. Même si une certaine quantité de graines de coton et de son de meuneries industrielles est produite sur place, force est de reconnaître que ces sous-produits font l'objet d'importation des pays voisins. En 2011, la production de son des céréales disponible au niveau national a été estimée à 712 455 tonnes de matière sèche.

Les ressources mobilisées pour l'abreuvement des troupeaux proviennent des eaux de surface pérennes (Fleuve Niger, Lac Tchad, mares permanentes), des eaux de surface temporaires, des puisards et des puits traditionnels, des puits modernes, et des stations de pompage équipés de forages.

La pratique dite de la «Cure salée» effectuée chaque année sur les terres salées, particulièrement dans la zone d'Ingall, permet d'exploiter d'importantes ressources minérales naturelles par les animaux en transhumance.

Les éleveurs sédentaires utilisent le sel de Bilma, le sel fogha ou les blocs multi nutritionnels produits localement et dont la formule d'élaboration a fait l'objet d'une large diffusion par les projets de développement et les services techniques.

Les intrants de reproduction animale sont constitués par les semences animales congelées, les produits de conservation des semences animales et les produits de synchronisation des chaleurs.

Les semences animales sont soit importées pour les races bovines exotiques, soit collectées et conditionnées localement au niveau du laboratoire d'insémination artificielle de la Station de Toukounous pour la race bovine Azaouak. Le Programme National d'Amélioration génétique des bovins locaux (PNAG/BL) offre gracieusement ses services aux éleveurs, notamment l'octroi des semences animales et la réalisation de l'acte d'insémination artificielle.

Les équipements et matériels d'élevage sont soit importés (basculer pèse bétail) soit confectionnés par les artisans locaux (mangeoires, abreuvoirs) avec du matériel de récupération (fût ou touque vide).

b. Intrants vétérinaires

Les intrants vétérinaires sont destinés à prévenir ou à guérir des infections diverses du bétail. Il existe une vaste gamme de vaccins qui sont soit produits localement soit importés.

Le Laboratoire Central de l'Élevage (LABOCEL) qui jouit d'une longue expérience dans la production des vaccins, produit sept types de vaccins contre les principales maladies animales. Il s'agit de:

- vaccin contre la peste des petits ruminants (ovipestivac);
- vaccin contre la PPCB (Périverac);
- vaccin contre le charbon bactérien (Carbovac);
- vaccin contre le charbon symptomatique (Symptovac);

- vaccin contre la pasteurellose des gros ruminants (Pastovac GR);
- vaccin contre la pasteurellose des petits ruminants (Pastovac PR);
- vaccin contre la dermatose nodulaire (Dermovac).

Il y a aussi une multitude de produits proposés par les pharmacies vétérinaires comme les antibiotiques, les antiparasitaires, les complexes minéraux et vitaminés, etc.

3.4.2. Prix d'achat par type d'intrant

Les prix des intrants varient en fonction du type d'intrant, de la période et du lieu de vente. Une étude menée en 2009 dans la ville de Niamey met en évidence la variation des prix des bottes de paille de brousse selon la période. Ainsi, les prix moyens d'un kg de botte variaient de 125 à 350 FCFA et les prix maxima fluctuaient entre 150 et 500 FCFA entre janvier et juillet chez les collecteurs/ramasseurs qui constituent le premier maillon de la chaîne d'approvisionnement en fourrages naturels. Le tableau II montre l'évolution des prix de la botte d'un kg de paille en fonction de la période de collecte au cours de l'année 2009.

Tableau II : Evolution des prix de la botte d'un kg de paille en fonction de la période de collecte

Période	Eléments statistiques	
	Prix moyen (F CFA)	Prix maximum (F CFA)
Janvier-mai	125	150
Mai-juin	300	400
Juin-juillet	350	500

Source: *Etude de la filière paille et des légumineuses fourragères naturelles dans la communauté urbaine de Niamey, 2009.*

La même étude montre que chez les vendeurs détaillants, les prix du kilogramme de paille de 300 FCFA croissent au sortir de la campagne d'hivernage pour atteindre un prix maximum de 700 FCFA au mois de juin. Chez les utilisateurs, le prix du kg de la botte de paille peut atteindre 1000 FCFA en saison sèche.

Le prix du sac de son de blé de 50 kg est de 8 000 FCFA le sac. Celui du tourteau de coton est de 9000 F FCFA le sac.

Depuis 2005, le système d'information sur les marchés à bétail collecte au niveau des marchés qu'il suit, et diffuse les prix des intrants comme la paille de brousse, les fanes de niébé, les fanes d'arachide, le son de mil, le son de blé, les graines de coton, le sel et le natron.

Au cours de l'année 2010-2011, il a été enregistré les prix moyens suivants:

- 75 FCFA le kg pour la paille de brousse;
- 125 FCFA le kg pour les fanes de niébé;
- 109 FCFA le kg pour les fanes d'arachide;
- 135 FCFA le kg pour le son de mil;
- 142 FCFA le kg pour le son de blé;

- 119 FCFA le kg pour les graines de coton;
- 425 FCFA le kg pour le natron;
- 313 FCFA pour le kg de sel.

L'analyse comparée du prix des intrants indique une hausse de 7 pour cent pour le natron, 5 pour cent pour le sel, une stabilité pour les fanes d'arachide et une baisse comprise entre 3 pour cent et 22 pour cent selon la nature des autres intrants en 2010-2011 par rapport à l'année 2009-2010.

3.4.3. Saisonnalité des prix et quantité du principal intrant

Le fourrage naturel herbacé constitue la base de l'alimentation du cheptel. Il constitue de ce fait le principal intrant pour les filières bétail/viande et lait. A côté du pâturage naturel herbacé, il ya les ligneux fourragers qui jouent un rôle très important dans l'alimentation du cheptel, notamment en saison sèche.

Les prix du fourrage naturel varient en fonction des périodes. Ils sont abordables pendant et au sortir de l'hivernage mais deviennent très élevés pendant la période de soudure. Les aliments complémentaires sont représentés par les sous-produits agroindustriels (son de blé, son de céréales locales issus de traitements artisanaux, graines de coton et tourteau de coton).

Ces aliments importés dans la plupart des cas sont disponibles toute l'année, mais la plus forte demande est enregistrée pendant la période de soudure (février à juin) où on observe une flambée du prix. Le prix du son de blé de 50 kg varie de 8 000 FCFA en période normale à 10 000 FCFA, voire 12 000 FCFA le sac en période de soudure. Le prix de cession varie en fonction des zones. En janvier 2013, le sac de son de mil de 50 kg se vendait à 15 000 FCFA à Agadez tandis qu'il s'achetait à 5 800 FCFA et 4 250 FCFA respectivement à Maradi et Zinder. L'Etat met en place des stocks subventionnés dont le prix du sac fixé après l'évaluation de chaque campagne pastorale reste constant tout au long de l'année. En 2013, le prix de cession des intrants subventionnés est de 4 000 FCFA le sac de blé de 50 kg.

3.4.4. Coûts de stockage des intrants

Les fournisseurs d'intrants, notamment les commerçants d'aliments bétail supportent des coûts assez importants pour le stockage. Ces coûts comprennent les frais de location au cas où les commerçants ne disposent pas de bâtiment propre, les frais d'entretien et les frais de gardiennage. Chez les vendeurs de paille, les coûts de stockage sont très minimes et se limitent au frais de location de l'aire de stockage et d'achat du matériel de protection contre les intempéries (bâches, plastique).

Les coûts supportés par les éleveurs sont réduits au strict minimum car le stockage s'effectue dans des locaux de fortune, sur les toits des habitations et des hangars réalisés par les éleveurs eux-mêmes en matériaux locaux.

Aucune donnée n'est disponible sur la détermination des coûts de stockage des intrants.

3.4.5. Coût du transport des intrants de plusieurs localités

Pour apprécier le coût du transport des intrants, il a été réalisé une interview avec les différentes associations des «coxeurs» de la ville de Niamey, à défaut de disposer des données fiables sur le coût de transport des intrants fournies par le Conseil National d'Utilisateurs de Transport (CNUT). Les informations collectées sur les coûts du transport des intrants au départ de Niamey et à destination de villes principales sont données dans le tableau 12.

Tableau 12: Coût du transport d'aliment bétail à destination de certaines régions du Pays

Destination		Aga-dez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Moyenne
Niamey	1 tonne	30 000	40 000	7000	20 000	15 000	7000	30 000	21286
Tonne/100 Km (FCFA)		3 529	3 019	5 000	2 857	2 727	6 195	3 158	3 784

3.5. Les étapes de transformation jusqu'au produit final

3.5.1. Filière bétail/viande

Au niveau de la filière bétail/viande, la transformation consiste en une succession d'étapes au cours desquelles on réalise le passage progressif des animaux de boucherie vivants en produits alimentaires. Le passage des animaux vivants en viandes comprend trois stades principaux:

- La première transformation, on obtient la carcasse et le cinquième quartier (abats et issues).
- La seconde transformation assure la séparation de la carcasse en déchets (aponévroses, graisses) et en viandes désossées ou avec os.
- La troisième transformation consiste à utiliser les viandes à l'état frais pour les rôtir, griller, braiser, bouillir ou les transformer en kilichi ou en produit de charcuterie.

L'abattage des animaux est le premier niveau de transformation. Selon les conditions de sa réalisation, on distingue:

- **L'abattage contrôlé** par les services techniques d'élevage se fait au niveau des abattoirs frigorifiques, des abattoirs municipaux et des aires d'abattage. Cet abattage réalisé dans des conditions hygiéniques acceptables offre au consommateur des produits sains. L'inspection des carcasses est assurée par les services techniques d'élevage.
- **L'abattage clandestin** est effectué par certains bouchers de manière frauduleuse en dehors de tout contrôle sanitaire. Ce type d'abattage difficilement quantifiable est très important. Les produits qui en sont issus comportent toujours des risques divers pour le consommateur.
- **L'abattage familial ou évènementiel/cérémonial** est pratiqué pour satisfaire les besoins des ménages et pour faire face au besoin circonstanciel au cours de certains évènements sociaux: fêtes religieuses (Tabaski, Noël), baptêmes, mariage, sacrifice rituel, etc.

Selon la Direction des Statistiques d'Elevage, les abattages non contrôlés représentent 70 pour cent des abattages contrôlés.

3.5.2. Filière lait

Il existe plusieurs types de transformation de lait et produits laitiers pratiqués au Niger. La transformation traditionnelle aboutit à plusieurs types de produits à savoir le lait caillé, le beurre, «l'huile de beurre» et le fromage.

La transformation moderne met sur le marché des produits de mêmes caractéristiques notamment:

- Le lait fermenté ou caillé conditionné en sachets de 250 ml.
- Le yaourt brassé aromatisé (banane, fraise, vanille ou ananas), conditionné en sachets ou en bouteilles de 200-250 ml ou en pots.
- Le beurre pasteurisé conditionne en 250 grammes et en pots de 1 kg.
- Divers autres petits produits dont la crème fraîche, le dégué, etc.

3.6. Différents sous-produits et/ou produits communs

Les cuirs et peaux, le fumier, les onglons, les cornes, les matières stercoraires, la farine de viande, la farine de sang, la poudre d'os sont les sous-produits de la filière bétail/viande.

La crème, le beurre, le fromage sont les sous produits de la filière lait.

3.7. Niveau de transformation, incluant la détermination des sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies

3.7.1. Transformation de la viande

La transformation de la viande aboutit à plusieurs types de produits. Un des produits de transformation les plus réputés est le *Kilichi* ou viande séchée assaisonnée. Les grandes zones de production sont Madaoua, Tessaoua, Niamey, Tahoua et Konni.

Le *Kilichi* est une recette typiquement nigérienne. Le Niger possède un fort potentiel de développement du *Kilichi* à cause de la qualité de la viande fraîche, du savoir-faire des bouchers et des conditions climatiques favorables. L'ensoleillement nécessaire pour la fabrication du produit est de 40°C. Le taux d'humidité varie entre 15 à 70 Pour cent. La vitesse du vent doit être inférieure à 5 m/s. Toutes ces conditions se retrouvent naturellement au Niger (1^{er} pays africain producteur de *Kilichi*).

La qualité du *Kilichi* est améliorée à travers le procédé de séchage dans des fours solaires mis au point par l'Office National d'Énergie Solaire (ONERSOL) devenu Centre National d'Énergie Solaire (CNES). Ce procédé améliore la qualité technologique et bactériologique du produit et prolonge la durée de conservation jusqu'à six mois.

Le *Kilichi* est un produit de haute valeur nutritive. Il existe trois types de variantes de *Kilichi*: le *Kilichi* «JA» ou *Kilichi* rouge, le *Kilichi* «fari» ou *Kilichi* blanc et le Rumuzu enrobé avec de l'huile et des épices.

La Viande Déshydratée du Niger (VDN) est le fruit d'un procédé de transformation et de conservation de la viande, créée par le pôle nigérien du Centre d'Études et d'Expérimentations économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO). La VDN est produite grâce «à une technique de séchage

de la viande qui permet d'avoir un produit facilement stockable et aisément consommable. En avril 2013, la VDN a obtenu le prix d'excellence de la 4^e foire internationale de Bobo-Dioulasso consacrée aux produits d'origine animale,

Les produits de charcuterie moderne préparés dans les supermarchés sont les pâtés, les boudins, les merguez, le chawarma, etc. Ils gagnent progressivement du terrain dans la ville de Niamey mais la production reste encore faible.

Un autre type de transformation de la viande est le boucanage. La viande boucanée est une viande préparée à partir des carcasses et des abats provenant généralement des animaux qui ont un état corporel pauvre. Ces carcasses et abats sont découpés grossièrement en morceaux dont le poids varie de 100 grammes à 1 kg, sont bouillis, séchés et fumés. Le Niger est un pays traditionnellement producteur de viande boucanée généralement conditionnée dans des sacs en jute et expédiée au Nigéria.

Il n'existe pas de transformation industrielle (production de conserves et autres dérivés) de viande au Niger au-delà de la viande fraîche issue des abattoirs qui est d'ailleurs le premier produit de transformation dans la chaîne de la filière bétail/viande.

3.7.2. Transformation du lait

a. La transformation traditionnelle

Ce type de transformation concerne une grande partie de la production locale. Il se fait à titre individuel que ce soit en milieu urbain ou rural et il est l'apanage des femmes. Le matériel utilisé est artisanal.

Les principaux produits proposés sont:

- Le lait caillé qui est obtenu par fermentation spontanée non contrôlée du lait directement récolté. La fermentation se fait en un jour pendant la saison chaude et nécessite deux jours en saison froide.
- Le beurre solide, obtenu selon deux procédés simples. Le premier procédé emploie la crème du lait aigre. La crème est placée dans une gourde (courge allongée) tournée à la main au début de l'opération et pour finir au lasso pour obtenir la maturation du beurre. Le second procédé utilise le lait aigre dans sa totalité. Tout le contenu de laalebasse de fermentation est placé dans la gourde pour être baratté manuellement. Le beurre se présente en boulettes d'environ 30 g. Il sert de base à la fabrication du beurre liquide ou et entre dans la fabrication d'un savon traditionnel (Saboni Salo) qui présente des vertus thérapeutiques. Maintenu en suspension à la surface du lait écrémé, il est ainsi hors d'état de se liquéfier à la chaleur. La durée de conservation est de 15 jours en saison froide à une semaine en saison chaude.
- L'«huile de beurre» (ghee), est obtenu en chauffant le beurre solide jusqu'à évaporation d'une certaine quantité d'eau. Le rapport varie de 400 ml à 700 ml de beurre liquide par litre de beurre solide. En plus de cette évaporation, les femmes ajoutent du sel, des oignons et une épice «le kimba». Ce beurre se vend aussi bien sur les lieux de production, au sein même des villages que sur tous les marchés de brousse et de ville. Il peut se conserver de six mois à un

an suivant la teneur en eau restante. Ce produit est utilisé pour «assaisonner» les plats (versé sur le riz au moment de servir).

- Le fromage traditionnel appelé «Tchoukou» en haoussa ou «Tikomar» en tamasheq est fabriqué de longue date par les femmes qui par ce moyen, valorisent l'importante production laitière d'hivernage. C'est un produit laitier très prisé aussi bien sur le plan national que sur le marché extérieur.
- Le *Wagasi*: C'est un fromage mou issu de la technologie des Peul de la côte ouest africaine (Bénin, Ghana, Nigéria, Togo, etc.) et d'autres pays (Soudan). Il se fabrique dans les zones frontalières sud. Il est consommé en l'état ou frit puis incorporé dans les sauces comme source de protéines.

b. La transformation moderne

Ce type de transformation est réalisé au niveau de certaines d'unités industrielles qui disposent des équipements nécessaires pour traiter le lait cru. Ces unités de transformation se distinguent des unités de transformation artisanales par: (i) le volume de production, (ii) le niveau plus élevé des investissements, (iii) des techniques de transformation plus modernes, (iv) des produits plus diversifiés avec des emballages de qualité, (v) l'existence de marques pour les produits, et (vi) un circuit de distribution organisé (vente dans les supermarchés, dans les kiosques, les boutiques etc.)

➤ **Les unités modernes de transformation du lait**

Elles sont au nombre de quatre dont trois localisées à Niamey en zone industrielle a savoir la Société du Lait du Niger (SOLANI), Niger Lait et LABAN Niger, et une à Zinder (Grande Laiterie de Zinder). Ces unités industrielles ne transforment que du lait en poudre importé dans une très grande proportion. Ce sont:

- **La Société du Lait du Niger (SOLANI)** qui a été créée en 1998 dans le cadre du programme de privatisation des entreprises publiques initié et mis en œuvre par l'Etat du Niger. Auparavant, cette unité existait et fonctionnait comme société étatique. Elle avait d'ailleurs les statuts d'un office. La capacité de production se situe autour de 80 000 litres/jour. Son taux d'exploitation actuel est estimé à 50pour cent.
- **Niger Lait** est une société anonyme créée par des privés nigériens qui assure la production de lait fermenté ou caillé, des yaourts brassés aromatisés, des yaourts en pots, du beurre pasteurisé. Sa capacité est de 60 000 litres/jour.
- **LABAN Niger** est une entreprise privée qui a ouvert ses portes en 2003 et dont la capacité de transformation du lait est estimée à 15 000 litres/jour.
- **Grande Laiterie de Zinder (Nagari Nakowa)** est une société privée de transformation de lait.

➤ Les unités semi-modernes

On compte une demi-douzaine d'unités semi modernes dans l'agglomération de Niamey, dont les plus connues sont Kany Lait, Lait Albarka, Laiterie du Sahel, et Biolait et quelques-unes à l'intérieur du pays, notamment à Maradi, Tahoua et Agadez. Ce sont:

- ✓ **Kany Lait** est une entreprise familiale créée en 1997 avec un effectif de 6 personnes. La capacité totale de production se situe autour de 1 200 litres/jour.
- ✓ **Lait Albarka** est un établissement privé avec une capacité actuelle de 4 000 litres/ jour. Actuellement, elle est en arrêt de fonctionnement.
- ✓ **La Laitière du Sahel** a une capacité de transformation de 1000 litres/jour.
- ✓ **La Laiterie Modulaire de Maradi** est le fruit d'un accord de prêt entre le Gouvernement de la République du Niger et la Banque Arabe de Développement Économique en Afrique (BADEA) dont la réception définitive a eu lieu le 15 Octobre 2009. Elle a une capacité de traitement de 5 000 litres/jour. Elle est actuellement non fonctionnelle.
- ✓ **Biolait** est une société à responsabilité limitée (SARL). Elle a été créée en février 2010. Auparavant, elle existait sous le nom de la coopérative laitière de Niamey créée en 2007. Sa mission est de valoriser le lait local. Elle assure la production du lait frais pasteurisé et du yaourt.

3.8. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents/acteurs)

Les localisations des segments et acteurs des filières bétail viande et lait sont présentées respectivement dans les tableaux 13 et 14.

Tableau 13: Localisations des segments et acteurs des filières bétail viande

Maillon de la filière	Activité	Acteurs	produits	Localisation
Production	✓ Elevage naisseur (alimentation, soins vétérinaires...) et décision de mettre une partie des animaux sur le marché.	✓ Pasteurs et agro-pasteurs.	✓ Bovins, ovins, caprins, camelins sur pied.	✓ Zone pastorale.
	✓ Ré-élevage.	✓ Eleveurs sédentaires.	✓ Animaux destinés à l'embouche ✓ Fumier ✓ Animaux de trait.	✓ Zone agropastorale.
	✓ Embouche.	✓ Emboucheurs ✓	✓ Animaux de boucherie	✓ Zone agropastorale, zone urbaine et périurbaine.
✓ Commercialisation	✓ Achats d'animaux avec les	✓ Vendeur	✓ Bovins, ovins et	✓ Marchés de

		producteurs aux marchés de collecte, puis aux marchés de regroupement et enfin aux marchés terminaux pour l'exportation ou pour approvisionner les aires d'abattage, les abattoirs séchoirs, les abattoirs frigorifiques; ✓ Les animaux sont conduits soit à pied, soit en camion	collecteur; ✓ Acheteur (commerçant local, démarcheur); ✓ Commerçant-exportateur/pied ✓ Commerçant	caprins sur pied	collecte, de regroupement et terminaux au niveau des zones pastorale, agropastorale, et agricole.
TRANSFORMATION	✓ Boucherie de gros	✓ Achat d'animaux sur pied. ✓ Abattage dans les aires d'abattage et les abattoirs frigorifiques et cession de la viande en gros.	✓ Chevillards ✓ Exportateurs	✓ Viande pantelante, réfrigérée ou congelée de bovins, ovins et caprins, et camelins; ✓ Sang, cornes, cuirs et peaux	✓ Zones urbaines
	✓ Boucherie de détail	✓ -Achat des carcasses ou des quartiers avant ou arrière avec les chevillards (grossistes) ou animaux sur pied. ✓ Abattage dans les aires d'abattage et les abattoirs séchoirs; ✓ Cession de la viande au détail.	✓ Bouchers détaillants	✓ Viande pantelante de bovins, ovins, caprins et camelins	Zones urbaines et rurales
	✓ Grillade	✓ Achat des carcasses et demi-carcasses des petits ruminants ou quartiers avant et grillade de la viande pour la consommation.	✓ Grilleurs.	✓ Viande grillée de bovin, ovin et caprin.	Zones urbaines et rurales.
	✓ Charcuterie	✓ Achat des carcasses auprès des chevillards. ✓ Fabrication des produits de charcuterie moderne.	✓ Charcutiers (supermarchés).	✓ Pâtés, boudins, merguez, chawarma.	✓ Grandes villes.
	✓ Fabrication de kilichi	✓ Achat des carcasses ou des quartiers avec les grossistes. ✓ Désossage, découpage en morceaux et en lamelles. ✓ Séchage des lamelles et trempage.	✓ Bouchers. ✓ Kilichi.	✓ Kilichi (viande séchée assaisonnée).	✓ Zones urbaines et rurales.
	✓ Consommation	✓ Consommation. ✓ Achat des produits frais pour cuisson et vente. ✓ Achat des produits transformés pour consommation.	✓ Restaurateurs ✓ Ménages urbains et villageois	✓ Viande fraîche et viande transformée.	✓ Zones urbaines et rurales.

Tableau 14: Localisations des segments et acteurs des filières lait

Segment	Activité	Agents productifs	Localisation
✓ Production	✓ Production laitière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eleveurs traditionnels; ✓ Eleveurs laitiers urbains et périurbains; ✓ Producteurs laitiers institutionnels (ranch d'Etat). 	✓ Zone pastorale, agropastorale, urbaines et péri urbaines.
✓ Collecteurs	✓ Collecte de lait	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecteurs ruraux; ✓ Collecteurs urbains et périurbains «concession»; ✓ Collecteurs urbains et périurbains «laiteries» 	✓ Zone rurale et zone péri urbaines, centres de collecte du lait
✓ Transformation		✓ Centres de collecte du lait	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transformation traditionnelle et artisanale en zone rurale, ✓ Transformation semi industrielle (mini laiterie) et industrielle (Unités laitières) dans les centres urbains
✓ Commercialisation		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vendeurs de lait ; ✓ Commerçants 	✓ Boutiques et superettes
Consommation		✓ Consommateurs	✓ Villes et villages

3.9. Le montant de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande et lait

Au Niger, les terres cultivables représentent 16, 5 millions d'hectares. Selon les résultats du RGAC (2005/07), la superficie cultivée est estimée à 6 534 681 ha exploitée par 1 583 118 ménages agricoles soit une superficie moyenne de 4,12 ha. Elle représente près de 6 pour cent de la superficie totale du pays.

Le potentiel en terres irrigables est d'environ 270 000 ha, 140 000 ha étant concentrés dans la vallée du fleuve Niger. Selon la FAO (2007), environ 85 000 à 100 000 ha de terres agricoles sont irrigués. L'élevage se pratique sur 62 millions d'hectares de zones de pâturage.

3.10. Compétition sur l'utilisation de terre et autres ressources

Au Niger, depuis l'époque coloniale, des espaces ont été exclusivement réservés aux activités d'élevage. Ainsi, une zone pastorale était définie, délimitée et consacrée par la loi n° 61-05 du 26 mai 1961 fixant la limite Nord des cultures. En plus de la zone pastorale, le foncier pastoral comprend les aires de pâturage, les enclaves pastorales, les pâturages interstitiels, les jachères et les champs récoltés en zone agricole. Ainsi, l'agriculture et l'élevage, principales activités des populations rurales étaient complémentaires. Mais au fil des ans, sous les effets conjugués des différents facteurs notamment la pression démographique et la persistance des aléas climatiques, ces activités sont devenues concurrentes. Cette concurrence pour l'accès aux ressources naturelles génère des conflits entre opérateurs ruraux, le plus souvent meurtriers dont les principaux sont:

- Les conflits liés aux dégâts champêtres qui opposent les agriculteurs et les éleveurs.
- Les conflits liés à l'utilisation des points d'eau qui opposent les éleveurs entre eux mais aussi les éleveurs aux agriculteurs.

Dans le cadre de la gestion des ressources pastorales, le Niger a édicté plusieurs textes pour canaliser les mouvements des troupeaux. Il s'agit de:

- Décret n° 87-077/PCMS/MI du 18 juin 1987 réglementant la circulation et le droit des pâturages dans les zones de cultures.
- Code rural ou l'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 en son chapitre II.
- Décret n° 97-006/PRN/MAG/EL du 10 janvier 1997 qui précise la notion de mise en valeur des ressources naturelles.
- Décret n° 97-007/PRN/MAG/EL du 10 janvier qui précise en son article 2, la définition des terroirs d'attache et celle du pasteur.
- Ordonnance n°2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme.
- Code rural ou l'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 en son chapitre II. Ce texte définit en son chapitre II et au niveau des articles 23 à 39, les droits des pasteurs sur l'espace, l'aménagement des espaces pastoraux et les droits s'exerçant sur le capital bétail. L'hydraulique pastorale est régie par les articles 50 à 55.
- Décret n°87-077/PCMS/MI du 18 juin 1987 réglementant la circulation et le droit des pâturages dans les zones de cultures. L'article 2 dudit décret précise les espaces réservés à la circulation du bétail qui sont les suivants: (i) les zones expressément réservées au pâturage, (ii) les terrains réservés au parcage, (iii) les pistes et sentiers qui relient pâturage, points d'eau et terrains de parcage, (iv) tout lopin de terre débarrassé des produits et sous-produits agricoles utilisables par l'agriculteur, (v) les forêts classés de 5 ans et plus conformément aux dispositions du code forestier, (vi) les couloirs de passage et (vii) les bourgoutières.

Le texte précise qu'il est formellement interdit de mettre en valeur à des fins agricoles les espaces réservés à la circulation du bétail ou d'exercer des sévices sur le bétail.

L'ordonnance n° 2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme. Cette ordonnance définit et précise les aménagements pastoraux, les règles de gestion des espaces du foncier pastoral, le statut du berger ou gardien de bétail, les règles de gestion et de règlement des conflits ruraux, les procédures, les infractions et les sanctions. Cette loi consacre la reconnaissance de la mobilité pastorale comme un droit fondamental des éleveurs, des pasteurs nomades et transhumants. Ce droit est reconnu et garanti par l'Etat et les collectivités territoriales.

3.1.1. Impact des filières viande et lait sur l'environnement

Les impacts essentiels des filières viande et lait sur l'environnement sont de deux types à savoir les impacts positifs et les impacts négatifs.

Les impacts positifs sont ceux qui sont liés à l'utilisation de la fumure organique pour la conservation du capital foncier à travers le maintien ou l'augmentation de la fertilité des sols. Un autre impact positif est celui qui est lié à l'augmentation du pouvoir germinatif de certains végétaux. En effet, certaines graines, pour germer, nécessitent un traitement physique ou chimique en vue de briser la dureté de leur enveloppe. Il a été observé que certaines gousses ou fruits des végétaux ingérés par les animaux, subissent, lors de leur passage dans le tube digestif, un processus de dégradation qui aboutit

à la libération des graines, qui une fois éparpillées à travers les déjections animales germent sans difficultés.

Les impacts négatifs sont ceux relatifs aux aspects de dégradation des sols à travers le surpâturage des terres des parcours et le piétinement des sols, avec comme conséquence le développement des phénomènes érosifs. En zone agricole, on observe une destruction des cultures du fait de la divagation des animaux et un surpâturage des résidus de cultures, rendant les sols plus sensibles à l'érosion hydrique et éolienne.

Un autre aspect néfaste de l'élevage sur l'environnement est celui qui lié aux pathologies. En effet, de nombreux micro-organismes pathogènes sont présents et se développent dans les déjections animales. La divagation du cheptel, sans concentration des fèces dans une aire localisée, accentue la diffusion de ces agents pathogènes, qui peuvent être dangereux pour l'homme ou l'animal. Ces potentialités pathogènes peuvent être dangereuses pour la faune sauvage, première victime des épidémies (peste bovine, par exemple). Les campagnes d'éradication de certains vecteurs ou parasites du bétail emploient parfois des produits chimiques (pesticides) qui peuvent être momentanément dangereux pour l'environnement.

Il faut noter aussi que les déchets de la transformation de produits animaux entraînent des dommages sur l'environnement, surtout quand ils sont concentrés et non contrôlés. Les abattoirs requièrent de grandes quantités d'eau pour le nettoyage, et les eaux usées qui en découlent constituent un des principaux éléments de pollution de l'environnement. Il en est de même pour les effluents de tanneries qui sont soit évacués vers les eaux de surface, soit épandues sur les terres. Les eaux usées issues des industries de transformation, épandues sur les terres, peuvent être préjudiciables aux eaux souterraines à la suite des infiltrations.

3.12. Production et valeur ajoutée potentielles

Au Niger, le circuit vif à l'exportation est très développé, avec comme conséquence une forte perte de valeur ajoutée. La transformation de la viande en *kilichi* bien maîtrisée des bouchers nigériens se trouve toujours à un stade artisanal. Cependant, le Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro-sylvo-pastoraux (PRODEX) a appuyé certains opérateurs de la filière bétail/viande à mettre en place quatre unités modernes de transformation de viande en *kilichi*.

Le niveau de transformation du lait local ne permet pas de créer de valeur ajoutée pour la filière.

3.13. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)

Les acteurs de la filière bétail/viande se distinguent en acteurs directs et indirects selon les principales activités de base (production, transformation, commercialisation, consommation) et d'appui (fourniture d'intrant, prestation de service).

Les acteurs directs sont les producteurs (éleveurs naisseurs et emboucheurs), les transformateurs constitués de bouchers (chevillards ou bouchers grossistes, bouchers détaillants), les commerçants de bétail (commerçants collecteurs, commerçants exportateurs) les intermédiaires et les **consommateurs**.

Les acteurs indirects sont les services d'encadrement, les fournisseurs de biens et services (intrants zootechniques, produits vétérinaires, transport, convoyage de bétail, etc.).

En ce qui concerne le nombre d'acteurs par segment de la filière bétail/viande, des données de dénombrement des éleveurs et des autres catégories d'acteurs directs obtenues lors du RGAC mené en 2005/2007 sont disponibles. Ces informations se résument comme suit:

- Le nombre des éleveurs de bovins est estimé à 880 008.
- Le nombre des éleveurs d'ovins est estimé à 1 024 195.
- Le nombre des éleveurs de caprins est estimé à 1 167 941.
- Le nombre des éleveurs de camelins est estimé à 147 069.

Le RGAC a dénombré 22 catégories d'acteurs. Au nombre de 26 000, les bouchers qu'ils soient détaillants ou grossistes constituent la plus grande catégorie d'acteurs. Ensuite viennent les commerçants et les exportateurs avec plus de 24 000, suivis des ou courtiers (dilalis) avec 11 780 acteurs. Les convoyeurs avec un effectif national de plus de 3 300 acteurs s'affichent comme une catégorie socioprofessionnelle avec laquelle il faut compter. Les rôtisseurs sont au nombre de 7 612 acteurs.

Les régions de Zinder et de Maradi avec chacune plus de 7 000 bouchers se placent en tête dans cette catégorie. Ces deux régions ont le plus grand nombre de commerçants de bétail avec respectivement pour Zinder et Maradi 4 535 et 4 382 acteurs. Ainsi, à elles seules, elles totalisent près de 9 000 commerçants de bétail sur un ensemble de 17 935. Les exportations semblent être l'apanage de la région de Zinder avec presque 3 000 acteurs sur les 6 467 que compte le Niger.

S'agissant de la filière lait, les statistiques sur le recensement des principaux acteurs sont inexistantes.

3.14. Actuel et futur potentiel de demande domestique en lait et viande

En 2012, le Niger a organisé le quatrième recensement général de la population et de l'habitat. A la date du 17 décembre 2012, la population nigérienne est de 17 129 076 habitants, avec un taux d'accroissement global annuel moyen de 3,9 pour cent. Sur la base de ces données, les projections démographiques ont été faites jusqu'en 2015.

Pour les projections de la demande nationale en lait et en viande, l'hypothèse tient compte à la fois des consommations moyennes actuelles respectives de 6 kg de viande/personne/an et de 30 litres de lait/personne et/an, et d'une croissance moyenne de la population nigérienne dans les années à venir de l'ordre de 3,9 pour cent.

Sur cette base, la demande nationale potentielle actuelle et future en lait de 2008 à 2015 est présentée dans le tableau 15.

Tableau 15: Demande nationale potentielle actuelle et future en lait

Année	Population (Nombre d'habitants)	Demande en lait (tonnes) sous hypothèse consommation de 30 litres/habitant
2008	14 197 601	425 928
2009	14 693 112	440 793
2010	15 203 822	456 115
2011	15 730 754	471 923
2012	17 129 076	513 872
2013	17 797 110	533 913
2014	18 491 197	554 736
2015	19 212 354	576 371

Source: *Calculs du Consultants à partir des données officielles (RGPH/SDDE, 2012).*

En émettant l'hypothèse de consommation de 71 litres par habitant et par an, la projection de la demande nationale en lait serait de 1 312 875 et 1 364 077 tonnes aux horizons respectifs de 2014 et 2015. En émettant l'hypothèse de consommation de 93 litres/habitant et / an, normes recommandées par la FAO, la projection de la demande nationale en lait serait de 1 719 681 et 1 786 749 tonnes aux horizons respectifs de 2014 et 2015.

La demande nationale potentielle actuelle et future en viande est présentée dans le tableau 16.

Tableau 16: Demande nationale potentielle actuelle et future en viande

Année	Population (nombre d'habitants)	Demande en viande (tonnes) sous hypothèse consommation de 6 kg par habitant
2008	14 197 601	85 186
2009	14 693 112	88 159
2010	15 203 822	91 223
2011	15 730 754	94 385
2012	17 129 076	102 774
2013	17 797 110	106 783
2014	18 491 197	110 947
2015	19 212 354	115 274

Source: Calculs du Consultant à partir des données officielles (RGPH/SDDE, 2012).

3.15. Actuel et futur potentiel de demande étrangère en viande et lait

Etant donné que les exportations de viande et de lait sont très insignifiantes, l'évaluation de l'actuel et futur potentiel de la demande extérieure a été faite sur la base des exportations contrôlées de bétail sur pied. En plus de données secondaires recueillies au niveau des services officiels du Ministère de l'Élevage, des projections futures sont faites sur la base du taux d'accroissement moyen et interannuel des exportations calculé à partir des données couvrant la période de 2007 à 2012.

Le taux d'accroissement moyen obtenu est de 11,98 pour cent pour les bovins, 13,46 pour cent pour les ovins, 9,42 pour cent pour les caprins et 13,86 pour cent pour les camelins.

La demande extérieure potentielle actuelle et future en bétail vivant est présentée dans le tableau 17.

Tableau 17: Demande étrangère potentielle actuelle et future en bétail vivant (Unité = tête)

Espèces	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bovins	236 779	301 993	308 222	460 666	465 595	427 230	478 422	53 748	599 943
Ovins	511 952	760 583	80 605	939 897	990 245	103 194 0	1 170 797	132 8338	1 507 077
Caprins	671 269	879 199	826 265	1 058 450	1 006 663	1 090 705	1 193 434	1 305 838	1 428 829
Camelins	37 755	43 403	54 357	60 178	66 697	80 821	91 990	104 702	119 171

3.16. Traits spécifiques des produits, y compris la différenciation du produit ciblant différents types de clients

L'appréciation de la qualité du bétail se fait au jugé sur les marchés à bétail. Elle s'effectue selon un savoir-faire acquis au fil du temps par les professionnels en mettant en avant les critères «état d'embonpoint» et niveau d'engraissement.

La spécificité de la viande nigérienne est son goût et sa tendreté appréciés des consommateurs. Une grille de classification des viandes adoptée par la Commission de l'UEMOA en janvier 2000 est dispo-

nible pour les professionnels à l'exportation. Elle spécifie selon les espèces, quatre à six classes dont les deux en tête, l'extra et la première, comprennent les carcasses de conformation et de développement musculaire excellents avec un très bon état d'engraissement et un poids vif supérieur à 175 kg pour les bovins, 20 kg pour les ovins et 15 kg pour les caprins dans le groupe des adultes. Il s'agit là d'un mécanisme qui permet aux vendeurs et acheteurs de faire des transactions à distance même sans voir le produit, le seul arbitre étant l'agent classificateur.

Le *Kilichi* est une recette typiquement nigérienne qui est spécifique au terroir où on le produit (zone de Tessaoua, de Madaoua, Tibiri/Gobir, Tahoua, etc.) et qui peut positionner le Niger sur le marché international de la viande, particulièrement le marché de niche.

S'agissant de la filière lait, le produit laitier qui revêt un caractère hautement spécifique est le fromage sec ou tchoukou dont la fabrication repose sur un savoir-faire minutieux, détenu et maîtrisé par les femmes de zones de production.

3.17. La capacité des produits/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)

La nécessité de satisfaire aux exigences des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) mises en place par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour protéger la santé de l'homme et du bétail, et assurer leur sécurité constitue l'un des obstacles qui entravent le commerce des produits de l'élevage. Dans ce sens, les exportations de viande nigérienne sont confrontées aux barrières sanitaires posées par les normes internationales. L'abattage des animaux et la manutention des carcasses se fait au niveau des abattoirs dans l'inobservance des règles d'hygiène, ce qui expose le consommateur à des risques sanitaires. La persistance des maladies animales transfrontalières, malgré les efforts déployés par l'Etat pour disposer d'un cheptel sain, est un facteur supplémentaire qui ne permet à la viande nigérienne d'accéder au marché international.

Pour que la viande nigérienne puisse être vendue sur le marché international, il faut qu'elle provienne d'un bétail indemne d'agents et microbes pathogènes responsables des maladies et infections spécifiques, absolument exempt de toute hormone artificiellement administrée, et de tout produit/médicament biologiquement actif, ainsi que de leurs résidus. Cette viande doit être produite dans des infrastructures garantissant des conditions sanitaires qui répondent aux normes internationales. Ces conditions sont difficiles à remplir par le Niger à l'état actuel.

Toutefois, Il convient aussi de noter que les bovins et les petits ruminants destinés à l'exportation vers les pays de la sous-région doivent être respectivement vaccinés contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste des petits ruminants (PPR), et accompagné d'un certificat zoonitaire d'origine qui atteste qu'ils proviennent d'une région indemne de maladie légalement réputée contagieuse.

Par ailleurs dans l'espace CEDEAO, les déplacements des troupeaux transhumants sont subordonnés à la rentrée et à la sortie de chaque pays à la détention d'un certificat international de transhumance.

3.18. Les rapports entre les zones rurales et urbaines

Dans le domaine de l'élevage, les zones rurales et urbaines ont chacune leurs vocations. Les zones rurales sont des zones consacrées à l'élevage traditionnel tandis que les zones urbaines se spécialisent de plus en plus dans l'élevage moderne et sont par ailleurs des zones de consommation par excellence. Elles sont ravitaillées en bétail à partir des zones rurales soit pour le ré-élevage, soit pour la production laitière, l'embouche de finition ou pour l'abattage en vue d'une consommation immédiate. Les zones rurales abritent les marchés de collecte qui approvisionnent les marchés de regroupement, situés dans les villes intermédiaires, qui eux-mêmes ravitaillent les marchés de consommation localisés dans les grandes villes. Au Niger, la stratification de l'élevage envisagée dans les années 80 en spécialisant les trois zones agro écologiques à savoir la zone pastorale (zone de naissance pour la production des jeunes animaux), la zone agropastorale (ré-élevage ou élevage de croissance) et la zone agricole (embouche de finition) mérite d'être réhabilitée car elle demeure toujours d'actualité.

Les zones rurales sont approvisionnées en intrants à partir des zones urbaines où on observe une concentration des prestataires de services (vétérinaires) et des fournisseurs d'intrants (intrants zootecniques, produits vétérinaires).

3.19. Synergies avec les autres activités

Il existe de nombreuses interrelations entre le secteur de l'élevage et une diversité des secteurs. Les liens les plus étroits et les plus dynamiques se font avec l'agriculture. En effet, l'agriculture et l'élevage interagissent pour créer des synergies, rendant l'utilisation des ressources optimale. Les sous-produits ou résidus issus de l'une des activités servent de ressources pour l'autre.

En effet, le fumier provenant du bétail est utilisé pour maintenir ou améliorer la fertilité des sols, contribuant ainsi à l'augmentation des rendements agricoles, tandis que les résidus de culture et les sous-produits sont des compléments alimentaires pour les animaux.

L'élevage fournit aux ménages agricoles des protéines de haute valeur biologique à travers la viande et le lait. Il fournit également l'énergie animale pour la traction utilisée pour la culture attelée, le transport des personnes et des produits agricoles, ainsi que pour l'exhaure de l'eau contribuant à une optimisation de l'irrigation dans les systèmes mixtes agriculture-élevage.

L'élevage interagit avec la santé de l'homme dans le cadre surtout de la lutte contre les zoonoses. Aussi, dans le domaine de la pathologie, l'interdépendance entre l'homme et l'animal est évidente et au Niger, la lutte contre les zoonoses est actuellement dans une phase d'organisation active (lutte contre la tuberculose, la rage, la brucellose, la fièvre charbonneuse, la grippe aviaire, etc.).

L'élevage interagit avec l'environnement. En effet, l'élevage contribue à la conservation des sols mais souvent génère des impacts négatifs du fait d'une gestion inappropriée des effluents des industries de transformation (abattoirs, laiteries, tanneries).

Il existe des relations assez fortes entre l'élevage et la dimension «genre». En effet, en milieu pastoral, la femme joue un rôle très important dans la transformation et la commercialisation des produits de l'élevage. Certains travaux comme la traite des femelles en lactation ou l'administration des soins aux jeunes animaux lui incombent. En milieu sédentaire, elle s'occupe du petit élevage, notamment

l'aviculture et mène avec professionnalisme l'embouche considérée au Niger comme l'activité génératrice des revenus par excellence dans le domaine de l'élevage. D'autres synergies existent entre l'élevage et certaines activités économiques, notamment le transport et le commerce.

3.20. Rôle dans les systèmes de production locale

Le secteur de l'élevage permet de préserver les moyens de subsistance des populations locales. La production animale est un important moyen pour faire reculer la pauvreté au niveau local. Elle renforce la viabilité économique et la durabilité des systèmes agricoles car elle diversifie les revenus, fournit de l'emploi tout au long de l'année et sert d'assurance dans les moments difficiles.

La vente du bétail et de ses produits dérivés génère des ressources pour financer les investissements agricoles. Le bétail constitue souvent la principale réserve de capital des ménages agricoles et contribue de façon substantielle à la production agricole en procurant une force de traction et de l'engrais naturel. De plus, les produits de l'élevage, plus particulièrement la viande et le lait, assurent la sécurité alimentaire et la nutrition des populations locales dans la mesure où ils constituent des sources garanties de protéines de haute qualité et de micronutriments.

4. INFRASTRUCTURE ET AUTRES SERVICES D'APPUI

4.1. Transport

Les moyens les plus utilisés à travers le pays pour convoier aussi bien les bovins que les petits ruminants d'un marché à l'autre sont: i) le convoi à pied et ii) le camion (remorque ou semi-remorque).

Le convoi à pied est le mode d'acheminement des animaux le plus répandu. Son coût est certes réduit mais il peut occasionner des pertes de poids (diminution de la valeur marchande de l'animale). En plus, il y a les problèmes d'insécurité liés aux vols.

En ce qui concerne le transport en camion, il n'existe pas de transport spécialisé de bétail. Le transport des animaux se fait soit de façon mixte en chargeant les animaux sur les portes bagages ou dans les coffres des véhicules de transport en commun ou soit en utilisant des camions remorques ou semi-remorques.

Les propriétaires de camions (remorques ou semi-remorques) normalement destinés au fret de marchandises utilisent leurs camions pour transporter les animaux. En effet, ils transportent les marchandises généralement des pays voisins, notamment le Nigéria, ou de Niamey vers les villes secondaires et au retour, ils chargent des animaux pour les marchés de consommation et les marchés terminaux.

Ce moyen de transport n'est pas adapté, surtout aux longs trajets. Le confort des animaux n'est pas du tout respecté (confinement, hygiène, fatigue des animaux, bagarres entre animaux). Cette situation entraîne le plus souvent des pertes d'animaux (mortalités). En outre, on enregistre une diminution de la valeur marchande des animaux et une dépréciation de qualité de la viande.

Au cours de ce transport, les camionneurs sont soumis à des tracasseries administratives et douanières. C'est l'occasion pour tous ceux qui ont une parcelle de pouvoir (Police, Douanes, Gendarmerie) de prélever des faux frais qui sont des taxes illicites, contribuant aussi au renchérissement des prix des animaux. D'ailleurs ces taxes sont communément appelées "taxes PDG" en se référant aux premières lettres de la structure incriminée.

Selon les exportateurs de bétail du Marché de Tourakou à Niamey, les faux frais peuvent atteindre 600 000 à 700 000 FCFA par camion qui transporte 130 à 150 ovins sur le trajet Niamey-Abidjan. Ces faux frais pourraient avoisiner 350 000 FCFA à 400 000 FCFA par camion transportant des ovins sur le trajet Niamey-Kaduna-Lagos.

Pour réduire ces tracasseries, Il est créé en République du Niger, par arrêté interministériel n° 120/MI/SP/D/AR/MC/PSPMF/MAG du 18/07/012, un «Bon d'Enlèvement et de Commercialisation (BEC) des produits agro-sylvo-pastoraux». Le BEC a pour objet d'assurer la fluidité des exportations et de générer des données statistiques sur les flux de ces exportations.

Pour le moment, du fait de l'inexistence de véritables bétailières, ces transporteurs font l'affaire de tous. A certaines périodes de l'année (Tabaski surtout), la demande en moyens de transport est extrêmement forte, ce qui occasionne l'apparition d'une autre catégorie d'acteurs à savoir les intermédiaires communément appelés "coxeurs". Ces derniers jouent une fonction d'intermédiation entre

les transporteurs et les commerçants de bétail et leur rôle est de trouver rapidement des camions pour charger les troupeaux des marchands. Ils sont fortement rémunérés aussi bien par le marchand que par le transporteur, contribuant à renchérir davantage les prix à l'aval.

Le transport du lait se fait à pied, à moto, à bicyclette, dans des véhicules de transport en commun ou en utilisant des camions frigorifiques (cas des industries laitières).

4.2. Coût d'emballage et de stockage de la production

Le matériel utilisé pour l'emballage de la viande est un matériel de récupération composé essentiellement du papier ciment et du papier journal. En cas d'achat de viande crue ou grillée chez le boucher, le papier ciment ou le papier journal est utilisé pour envelopper d'abord la denrée qui est ensuite emballée dans un sachet plastique.

En zone urbaine, le lait cru est conditionné dans du matériel de récupération comme les bouteilles d'eau de vie ou d'huile alimentaire d'une capacité de un litre et en cas de vente, le produit est reversé dans le récipient apporté par l'acheteur. Les vendeurs de lait caillé utilisent aussi du matériel de récupération comme les bouteilles en plastique des boissons sucrées de contenance de 0,5 litre.

Les unités industrielles conditionnent le lait caillé, le yaourt dans des sachets individuels de 200 ml et le lait frais dans des sachets de 500 ml, le yaourt également dans des bidons de 600 ml à 1 litre. La crème est conditionnée dans des pots.

Chez les distributeurs des produits laitiers provenant des industries de transformation, il est difficile d'évaluer le coût de stockage compte tenu de l'utilisation du même réfrigérateur ou congélateur pour conserver en même temps que le lait, d'autres produits de grande consommation comme l'eau minérale ou les boissons sucrées.

Pour éviter les charges de stockage, certains producteurs et commerçants offrent toujours sur les marchés des quantités légèrement inférieures à la demande.

4.3. Investissement requis pour l'équipement, installations et apparentés et leur amortissement

Les investissements requis concernent surtout la mise en place des infrastructures et l'acquisition des équipements de production, de commercialisation, de transport, de stockage. Les principales infrastructures et équipements à mettre en place sont:

➤ Pour la filière bétail/viande

- L'aménagement des marchés à bétail modernes.
- L'amélioration du transport du bétail et de la viande par l'acquisition de bétailières et de camions frigorifiques.
- La matérialisation physique et biologique, et la viabilisation des pistes de commercialisation du bétail (balisage, plantations, aires de repos, points d'eau, aires de pâturage, parcs et couloirs de vaccination etc.).
- La réhabilitation des abattoirs frigorifiques.

- La construction d'un nouvel abattoir frigorifique à Niamey répondant aux normes internationales.
- La réhabilitation des aires d'abattage existantes et la construction de nouvelles aires d'abattage;
- L'amélioration des boucheries traditionnelles.
- La construction et l'équipement des boucheries modernes.
- La construction et l'équipement des unités de transformation de viande en *kilichi*.

➤ **Pour la filière lait**

- La mise en place des fermes laitières modernes.
- L'amélioration des équipements de transport, de stockage et de conservation du lait;
- la création des centres de collecte.
- L'amélioration des circuits de collecte du lait.
- L'amélioration des capacités de transformation du lait (mini laiteries, unités industrielles).

4.4. Vulgarisation et assistance technique

Au lendemain des indépendances, le système de vulgarisation mis en place au Niger s'inscrivait dans la logique du colonisateur qui avait à cette époque mis un dispositif essentiellement orienté vers les cultures de rente. Ce dispositif entièrement exécuté par les services de l'Etat avait fonctionné jusqu'aux sécheresses des années 1972-1973. A la suite de ces sécheresses, il a été mis en œuvre un ensemble de projets de développement qui ont privilégié, pendant près de 15 ans, le transfert de technologies en direction des producteurs à travers des structures étatiques de formation (Centres de perfectionnement technique, centres de promotion rurale, Centre de Formation de Jeunes Agriculteurs, Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement, Centre de Formation des Jeunes Eleveurs, Centres Pastoraux).

Compte tenu des faibles résultats obtenus en termes d'impacts sur le développement du secteur rural et des difficultés de prise en charge du financement du dispositif, le gouvernement du Niger a changé d'approche en mettant en œuvre en 1988 avec l'appui de la Banque Mondiale l'approche «formation et visites» dans le cadre du Programme de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture (PRSAA). L'approche «formation et visites» a été effectuée de 1988 à 1998.

Le système d'encadrement mis en œuvre dans le cadre de cette approche a permis d'obtenir des acquis relativement importants notamment sur l'introduction d'un processus participatif de programmation des activités de vulgarisation, l'implication de la recherche, la qualité des ressources humaines (Techniciens Spécialisés, Agents Vulgarisateurs de Base polyvalents, etc.), l'émergence des animateurs villageois, des groupes paysans de contact thématiques, et les visites commentées des producteurs. Il faut noter que les thèmes de l'appui conseil concernent aussi l'agriculture, l'élevage, l'environnement et l'hydraulique.

L'achèvement du PRSAA suite à la fin du financement de la Banque Mondiale a plongé le système de vulgarisation dans une léthargie. Dans le domaine des filières bétail/viande et lait, ce système ne repose sur aucun dispositif réel d'appui-conseil aux producteurs. Il n'y a presque pas de lien avec la recherche zootechnique et vétérinaire. Les seules liaisons qui existent se limitent à des transferts des technologies et de pratiques anciennes découlant d'acquis vieillissants en décalage avec le contexte actuel. L'insuffisance d'agents d'encadrement des producteurs et de ressources humaines spé-

cialisées et son vieillissement constitue un facteur supplémentaire qui limite l'atteinte des résultats et qui compromet les perspectives d'amélioration des productions.

La désintégration du dispositif national de vulgarisation et la très faible intervention des services normatifs de l'Etat ont amené certains acteurs à se pencher sur cette thématique, notamment les acteurs non étatiques comme les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) aussi nationales qu'internationales et les Associations d'éleveurs (ONG Karkara, Care international, Organisation Néerlandaise de Développement SNV], VSF/Belgique, Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger [AREN], Collectif des Associations Pastorales du Niger [CAPAN], ABC Ecologie, etc.). Dans le domaine des filières bétail/viande et lait, les ONGs et les Associations d'éleveurs diffusent une gamme très variée de technologies relatives à la sécurité alimentaires (banques aliments bétail), embouche, production laitière, alimentation des animaux, cultures fourragères, santé animale, amélioration génétique, transformation des produits animaux, (lait et viande), aménagement et gestion des parcours, lutte contre les feux de brousse, et gestion intégrée des ressources naturelles.

4.5. Contrôle de la qualité et certification

Depuis 2008, c'est l'Agence de Vérification et de Contrôle des Normes (AVCN) qui a pour mandat de créer des normes sur les produits agro-sylvo-pastoraux à travers le Conseil National de Normalisation (CNN). Elle a aussi mandat de contrôler la conformité des normes des produits importés et de protéger les consommateurs par l'information sur la qualité des produits. A cet effet, il a été créé une norme sur le *Kilichi* (NN-01-01-001) homologuée en tant que norme nigérienne par arrêté n° 016/MC/II/PSP/DNQM du 07 mars 2005.

En l'absence d'une norme nigérienne de classement du bétail sur pied, la norme communautaire est celle qui prévaut. C'est l'accord n° 3/CE/CEBV/CM/71 de l'ex CEBV repris par l'UEMOA qui classe les animaux vivants destinés à la boucherie. Cet accord fixe aussi les normes relatives à la classification référée au poids.

Le contrôle de la qualité du bétail et de la viande se fait pendant les inspections ante et post mortem au niveau des infrastructures d'abattage. Le contrôle de la qualité de la viande et du lait sont régis par la loi n° 2004-048 du 30 juin 2004 portant sur la loi cadre relative à l'élevage et le décret n° 2011-616/PRN/MEL du 25 novembre 2011 réglementant l'inspection d'hygiène des denrées animales et des denrées alimentaires d'origine animale.

Les animaux et produits animaux destinés à l'importation et à l'exportation sont régis par le décret n° 2011-615/PRN/MEL du 25 novembre 2011 portant réglementation de la police sanitaire des animaux domestiques. La certification sanitaire des animaux est effectuée par les services compétents du Ministère en charge de l'Élevage. Elle est effectuée par un agent certificateur assermenté et est sanctionnée par la délivrance d'un certificat sanitaire.

Même si les dispositions des articles 32, 33 et 34 du décret réglementant la police sanitaire des animaux domestiques sont explicites à ce sujet, un arrêté du Ministre de l'Élevage déterminera les modalités de la certification.

Le contrôle de la qualité du lait ne se pratique qu'au niveau des industries laitières en vue de retenir les laits de bonne qualité hygiénique et technologique.

5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX

5.1. Produit et quantité commercialisée du produit

5.1.1. Commercialisation du bétail et de la viande

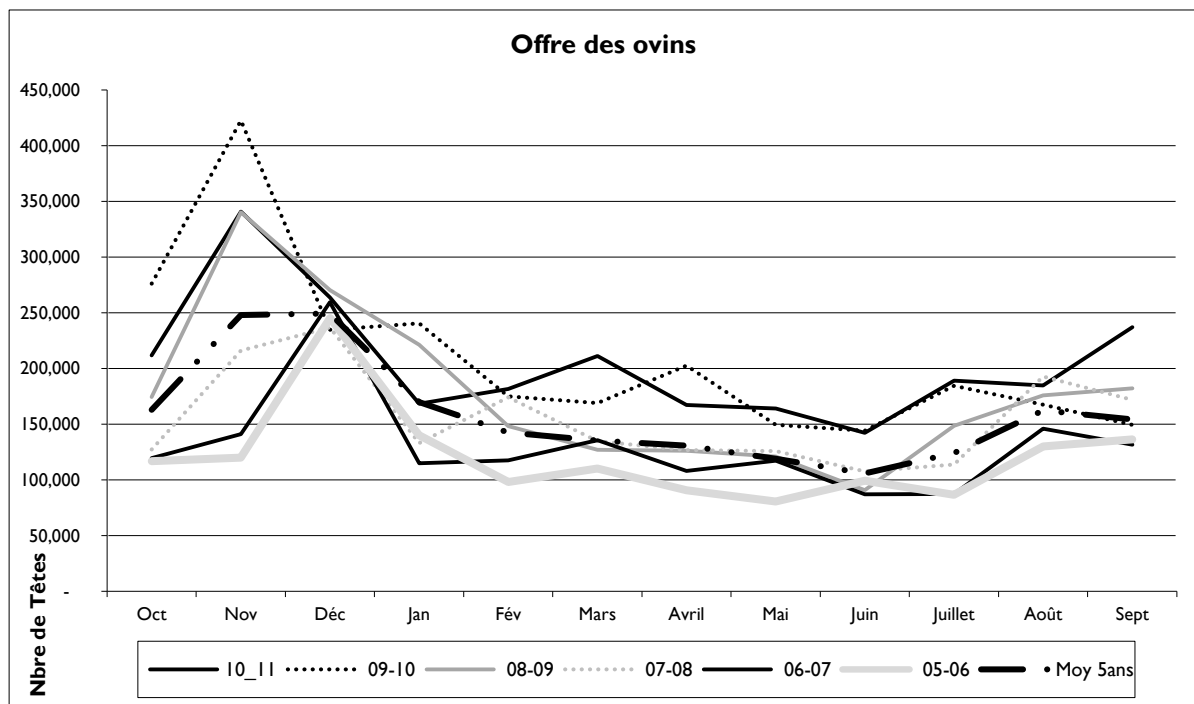
a. Commercialisation du bétail

Selon le système d'information sur les marchés à bétail, en 2010-2011, le volume global des bovins présenté est de 1 385 696 têtes contre 1 412 711 têtes pour la campagne 2009/10 soit une baisse de 5 pour cent.

Le nombre de têtes vendues est de 863 583 têtes contre 865 095 têtes pour la campagne 2009/10 soit une différence de (moins de 1 513 têtes) ou une stabilité en termes de variation.

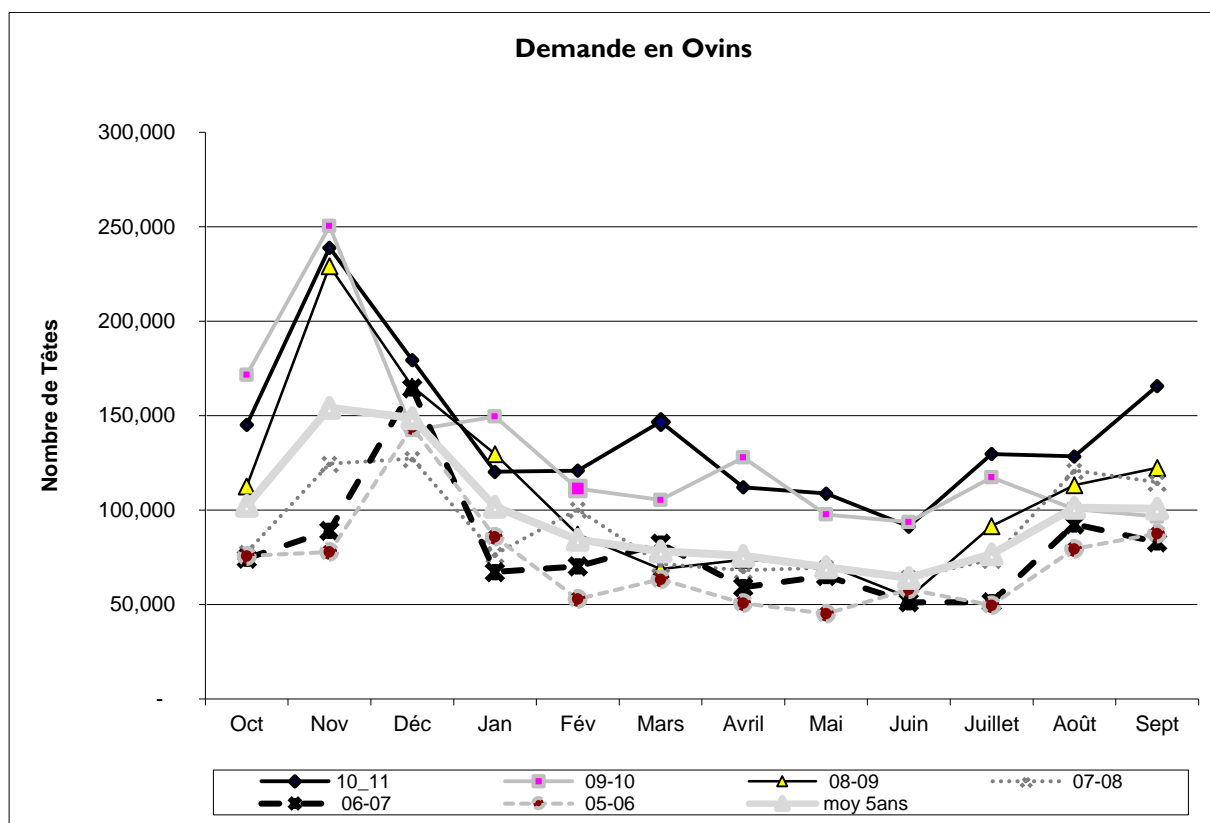
S'agissant des ovins, le marché a été caractérisé en 2010-2011 par une baisse moyenne de 2 pour cent du volume de l'offre (Figure 3) et une hausse de 8 pour cent pour le volume de la demande (Figure 4) sur les différents marchés et par rapport à la campagne de 2009/11.

Figure 3: Offre des ovins (par âge)



Source: SIMb, 2011.

Figure 4: Demande en ovins (par âge)



Source: SIMb, 2011.

Pour les caprins, la campagne 2010/11 a été marquée par une baisse de l'offre de 2 pour cent et une augmentation de 5 pour cent pour la demande par rapport à la campagne 2009/10.

L'offre et la demande des camélins ont connu en 2010-2011 des hausses respectives de 4 pour cent et 13 pour cent par rapport à la campagne 2009/10.

b. Exportation des animaux vivants et des produits animaux

Les espèces exportées sont essentiellement des ruminants à savoir les bovins, les ovins, les caprins et les camélins. Il convient de souligner que les équidés, principalement les ânes, sont aussi exportés. En effet, les ânes sont exportés et servent de moyen de traction dans le Nord du Nigeria et sont aussi destinés à la consommation humaine dans le sud de ce pays. Les données sur la sous-filière asine sont éparpillées et une étude spécifique sur celle-ci s'avère nécessaire pour évaluer les grandes tendances. Les chevaux sont surtout exportés vers le nord du Nigeria.

Les exportations des bovins et des petits ruminants sont essentiellement orientées vers le Nigeria et certains pays côtiers tels que le Bénin, le Togo et le Ghana.

Les exportations des ovins connaissent un seuil très élevé au moment de la Tabaski ou fête du mouton. Quant aux caprins, c'est surtout en direction du Nigeria et du Bénin que les exportations sont importantes surtout pendant la fête de Noël.

S'agissant des dromadaires, les exportations sont essentiellement orientées vers la Libye, l'Algérie et le Nigeria.

Si par le passé, les exportations de bétail ont connu une évolution en dents de scie influencées largement, d'une part, par les déstockages importants de bétail lors de sécheresses, et d'autre part, du fait des variations interannuelles dues à la situation des pâturages, à l'évolution des taux de change de la Naira, monnaie du principal pays de destination, en l'occurrence le Nigéria, force est de constater que les exportations officielles d'animaux n'ont pas connu des variations très significatives en 2010 et en 2011.

Les effectifs d'animaux exportés ainsi que les pays de destination sont présentés en annexes 3 et 4.

L'Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale (EDIC) révèle l'avantage comparatif du Niger à l'exportation de bétail sur pied. Sur le plan régional, le commerce des animaux sur pieds est économiquement rentable. Le commerce des bovins par bétailière ou par convoi à pieds entre le Niger et le Nigeria est très rentable car les marges brutes évoluent entre 23 150 FCFA/tête à plus de 123 000 FCFA/tête. Rendu Accra, la marge brute par tête de bovine est de 25 600 FCFA. La destination Nigeria (Kano, Ibadan, Lagos) pour les ovins et caprins est encore plus rentable comparée aux autres destinations sur la côte.

c. Commercialisation de la viande

La commercialisation de la viande s'effectue principalement sur le marché domestique. En 2011, la production totale de viande à partir des abattages contrôlés et non contrôlés est estimée à 80 306 tonnes. En 2011, la quantité de viande commercialisée est à 47 239 tonnes, en considérant que celle-ci représente la quantité de viande produite sur la base des abattages contrôlés. La quantité de viande officiellement commercialisée représente 59 pour cent de la production totale de viande comprenant aussi bien les données issues des abattages contrôlés et celles issues des abattages non contrôlés (abattages clandestins, abattages familiaux et abattages événementiels).

La viande produite au Niger est très bien appréciée des consommateurs nationaux et ne souffre guère de la concurrence extérieure, même si ces dernières années, la baisse de leur pouvoir d'achat amène certains consommateurs urbains à se rabattre sur les produits de substitution, notamment le poisson de mer et les sous-produits de la découpe de volaille importés.

Jadis, le Niger était un pays exportateur des viandes réfrigérées en direction du Nigéria, de la Côte d'Ivoire, de la Libye. Aussi, la viande chevaline a été même exportée vers la France et vers certains de ses départements d'outre-mer (Guadeloupe). Cependant, depuis la liquidation de la Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN) en 1990, le circuit mort s'est arrêté complètement.

5.1.2. Commercialisation du lait

La production laitière locale est fortement autoconsommée. Une faible quantité est commercialisée sous forme de lait cru, de lait caillé, et de produits laitiers comme le beurre, l'huile de beurre et le fromage.

Pour le lait cru, trois circuits de commercialisation ont été identifiés en zone périurbaine. Ces différents circuits impliquent les producteurs, les collecteurs, les unités de transformation et les consommateurs. Il s'agit du:

- Circuit direct: producteur – consommateur. C'est un circuit où le producteur vend le lait directement au consommateur sans intermédiaire. La vente s'effectue soit au niveau de l'exploitation, soit au niveau du domicile du client abonné. Dans la ville de Niamey, les vendeurs du lait cru choisissent différents points pour écouler leur lait, généralement le long des grandes artères.
- Circuit intégré: producteur – laiterie – consommateur. Dans ce circuit, il n'y a qu'un seul intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs (unités de transformation). Le producteur transporte son lait jusqu'aux laiteries (SOLANI, Niger-lait) pour le vendre.
- Circuit semi-intégré: producteur – collecteur – consommateur. Dans ce circuit, le collecteur s'interpose entre le producteur et les laiteries.

La commercialisation du lait caillé est l'apanage des femmes. Ces dernières font de porte à porte pour proposer leur lait aux ménages urbains ou le vendent au niveau des marchés.

La commercialisation du lait est soumise à un certain nombre de contraintes dont les principales sont:

- la prédominance du circuit informel (pas de contrôle de la quantité et de la qualité);
- le manque de fonds de roulement pour la collecte;
- l'irrégularité des approvisionnements pour la vente.

5.2. Consommation du ménage et parts vendues du bon produit

La grande part de la consommation de viande est faite par les ménages. En effet, la viande est un ingrédient essentiel pour la préparation des sauces accompagnant les principaux plats au Niger. Les modes de consommation de viande sont très variés. En dehors des sauces et *Kilichi*, elle est consommée sous forme de grillades, de brochettes, surtout hors du domicile avec le développement de la restauration hors foyer.

Les restaurants, les pâtisseries et les grilleurs absorbent une part non négligeable de la viande produite particulièrement dans les centres urbains. En 1998, la consommation totale de viande par ménage était de 85,4 kg et de 12,2 kg/personne. Au cours des 20 dernières années, il y a eu une forte baisse de la consommation de viande.

Actuellement la consommation de viande au Niger est estimée à 6 kg/personne/an alors que la consommation moyenne au niveau mondial est estimée à environ 67 kg/personne/an. Le bas niveau de consommation de viande au Niger s'explique non pas par la faiblesse de l'offre mais plutôt par le faible pouvoir d'achat des populations et le coût élevé du produit final.

La consommation de lait qui était de l'ordre de 140 litres/an/habitant dans les années 1960 est passée à 40-60 litres/an/habitant dans les années 90 pour chuter à 30 litres/habitant/an actuellement.

Les cuirs et peaux sont utilisés par les ménages pastoraux pour la confection des tentes et des outres pour le transport de l'eau. L'énergie animale est utilisée par les ménages pastoraux pour l'exhaure de l'eau et le transport. Elle rend d'énormes services aux ménages agricoles à travers la culture attelée. Le fumier sert de combustible dans les systèmes pastoraux et d'engrais naturel dans les systèmes agricoles et agropastoraux.

5.3. Prix au producteur du produit au niveau de différentes localités

Il n'existe pas de données assez fiables sur le coût de production du kg de viande ou du litre de lait en élevage traditionnel. Ce dernier est difficile à évaluer du fait de la multitude et surtout la primauté de certains objectifs que poursuit l'éleveur sur d'autres comme la fonction épargne du bétail et la production de subsistance sur la fonction marchande du bétail. Certains paramètres difficilement maîtrisables comme le coût de l'alimentation sur parcours naturels, le coût de la main d'œuvre rendent l'évaluation des prix au producteur laborieux.

Toutefois, une étude pour déterminer le prix au producteur du kg de viande ou du litre de lait en élevage traditionnel s'avère nécessaire pour disposer des données fiables qui pourraient être utilisées dans le cadre de l'élaboration des politiques cohérentes des filières bétail/viande et lait.

En zone urbaine, les éleveurs spécialisées (atelier d'embouche ou ferme de production laitière) s'intéressent de plus en plus à la détermination des coûts de production du kg de poids vif ou du litre de lait produit afin de disposer des outils d'aide à la décision dans le cadre de la rentabilisation de leur entreprise. Ces données économiques doivent faire l'objet de collecte, de traitement et d'analyse par les services d'appui conseil surtout au niveau des unités mises en place avec l'appui des projets de développement comme le PRODEX.

5.4. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités

5.4.1. Prix des animaux

L'évolution des prix moyens par espèce et par catégorie est présentée dans les différents tableaux de 18 à 21.

Tableau 18: Evolution des prix moyens (FCFA) des bovins par catégorie de 2009 à 2011

Année	Taureau	Taurillon	Vache	Génisse	Moyenne
2009	263 017	152 438	151 269	130 240	174 241
2010	241 202	139 733	136 283	117 977	158 799
2011	277 742	162 945	165 328	139 176	186 298

Source: Direction des Statistiques/Ministère de l'Elevage, 2011.

Entre 2009 et 2010, les prix des bovins ont connu une évolution en dents de scie.

Tableau 19: Evolution des prix moyens (en FCFA) des ovins par catégorie de 2009 à 2011

Année	Bélier (moins d'un an)	Brebis (moins d'un an)	Bélier (plus d'an)	Brebis (plus d'un an)	Moyenne
2009	24 515	19 704	49 275	29 945	30 860
2010	24 199	18 585	51 987	29 308	31 020
2011	29 257	22 943	59 437	35 311	36 737

Source: Direction des Statistiques /Ministère de l'Elevage, 2011.

De 2009 à 2010, les prix des ovins sont restés stables. Comparativement à l'année 2010, on note une amélioration des prix des ovins en 2011.

Tableau 20: Evolution des prix moyens (en FCFA) des caprins par catégorie de 2009 à 2011

Année	Bouc (moins d'un an)	Chèvre (moins d'un an)	Bouc (plus d'an)	Chèvre (plus d'un an)	Moyenne
2009	12 680	12 585	23 942	20 891	17 525
2010	11 958	12 229	23 302	20 755	17 061
2011	14 376	14 581	28 525	24 743	20 556

Source: Direction des Statistiques/Ministère de l'Elevage,2011.

Tableau 21: Evolution des prix moyens (en FCFA) des camelins par catégorie de 2009 à 2011

Année	Chameau	Chamelle	Moyenne
2009	264 013	212 957	238 485
2010	244 522	194 688	219 605
2011	262 143	216 977	239 560

Source: Direction des Statistiques/Ministère de l'Elevage, 2011.

Le mode de détermination du prix et les tendances méritent d'être approfondis

5.4.2. Prix de la viande et du lait

La viande est vendue au kg, avec ou sans os, ou au tas. Le kg de viande bovine avec os se vend à 2 500 FCFA tandis que le kg sans os est vendu à 3 000 FCFA aussi bien à Niamey que dans certaines villes principales comme Zinder, Tahoua, Maradi et Agadez. Le kg de viande ovine est vendu à 3000 FCFA aussi bien à Niamey que dans certaines villes principales comme Zinder, Agadez, Dosso, Tahoua et Maradi. Ce prix reste presque constant tout au long de l'année. Il connaît une petite variation au cours de certaines périodes comme pendant le ramadan.

Il faut noter que le prix de la viande ne connaît pas de grandes fluctuations temporelles et spatiales.

Le lait cru de vache est vendu à 500 F CFA le litre tandis que le lait de chamelle se vend à 1000 FCFA le litre à Niamey, Tahoua et Konni. A Niamey, certains revendeurs vendent le litre de lait de chamelle à 1500 FCFA.

5.5. Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national

Le Niger dispose de 635 marchés à bétail dont 300 de référence et 84 suivis par le système d'information sur les marchés à bétail. D'une manière générale, on distingue trois catégories de marché à bétail:

- Les marchés de collecte, situés à la lisière des zones de production, constituent le lieu où les contacts entre les producteurs et les acheteurs sont les plus fréquents et les plus directs. Comme exemple de marchés de collecte, on pourrait citer Abalak, Taza, Ayorou, Guidiguir. Les marchés de regroupement, situés beaucoup plus au sud, dans la zone agropastorale, ou à cheval entre la zone agropastorale et la zone agricole, reçoivent principalement les animaux achetés sur les marchés de collecte par les petits commerçants. Comme marchés de regroupement, on peut citer: Tounfafi, Guidan Iddar, Tessaoua, Koundoumaoua. Les marchés de regroupement jouent également le rôle de marchés d'exportation.
- Les marchés de consommation qui sont situés dans les grands centres urbains comme Niamey, Maradi et Zinder. Ils sont ravitaillés par les marchés de regroupement.

5.6. Saisonnalité des prix et quantité de la production

Généralement, les cours des animaux connaissent des variations saisonnières, interannuelles et spatiales.

S'agissant des variations saisonnières, il faut souligner que plusieurs phénomènes sont à l'origine de ces variations à savoir une forte demande dans certains pays limitrophes et l'effet «fête de Tabaski».

Les variations interannuelles sont fonction des résultats des campagnes agricoles (excédent ou déficit vivrier) et des disponibilités fourragères et hydriques.

Les prix qui varient d'une région à une autre sont liés aux conditions de l'offre en termes de niveau de présentation (faible niveau à cause des difficultés d'élever les animaux dans la région, car problèmes de pâturage et d'eau).

5.7. Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense

Les apparences socio-économiques des clients n'ont pas été documentées d'une manière générale sur les filières bétail/viande et lait au Niger. Cependant, des études spécifiques leur ont été consacrées. C'est le cas d'une étude du marché du lait de chamelle réalisée dans la région de Tahoua. Selon les résultats de cette étude, 52 pour cent des consommateurs sont des commerçants, 24 pour cent sont des fonctionnaires (militaires, enseignants, maires...), 20 pour cent exercent des professions libérales (tailleurs, électriciens, etc.).

Cette étude montre aussi que le revenu est un facteur déterminant dans la consommation. En effet, elle a révélé que 32 pour cent des consommateurs enquêtés gagnent un revenu mensuel supérieur à 150 000 FCFA. Plus de 60 pour cent des consommateurs de lait de chamelle gagne plus du double du SMIG ce qui confirme déjà d'idée que la consommation de ce lait n'est pas à la portée de tout le monde.

Les résultats de l'étude ont révélé que les touaregs dépensent chaque mois en moyenne 33 500 FCFA pour la consommation du lait de chamelle, suivi des arabes qui dépensent eux 24 500 FCFA mais les Haoussa qui sont majoritaires dépenseraient 8 500 FCFA.

5.8. Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement)

La filière laitière locale n'est pas compétitive en raison de nombreuses contraintes de production et de commercialisation, d'où une importation massive du lait. Cette situation s'explique par la différence de prix entre le lait et les produits laitiers importés et ceux produits localement. En effet, un litre de lait reconstitué à partir de la poudre de lait revient moins cher, de l'ordre de 200 à 250 FCFA que le litre de lait local. La différence des prix rend le lait local hors de portée du consommateur à faible revenu qui se voit obligé de se rabattre sur le lait importé pour satisfaire ses besoins.

La viande nigérienne n'est pas compétitive sur le marché extérieur formel en raison du coût élevé de la réfrigération et du transport, mais surtout à cause des difficultés actuelles pour remplir un certain nombre de conditions en vue de répondre de façon appropriée aux exigences sanitaires au niveau international.

La réponse à ces exigences sanitaires réside dans l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel par le contrôle et l'éradication des maladies animales transfrontalières, le renforcement du système national de surveillance épidémiologique pour l'amélioration de la déclaration des maladies et de la transparence et la mise en place des infrastructures d'abattage qui doivent répondre aux normes prescrites au plan international. Tout ce qui concourt à l'application des mesures SPS.

Au niveau régional, en plus de ces exigences sanitaires, la compétitivité est très limitée en raison de la concurrence destructrice des viandes extra-africaines, sous-produits de la découpe, largement subventionnées à l'exportation et vendues sur les marchés africains à un prix très bas.

Il n'y a pas de monopole en ce qui concerne ces deux filières, même s'il existe au niveau de chaque région des opérateurs économiques à fort potentiel dans le cadre de la commercialisation du bétail.

5.9. Contrôle de "sur prix" (comment les différents prix sont établis et contrôlés)

Le Niger reconnaît la liberté des prix de vente des biens, qu'ils soient importés ou de fabrication nationale, ainsi que ceux des services.¹ Toutefois, les prix de certains biens ou services peuvent être fixés par arrêté du Ministre en charge du Commerce.² Ces prix sont fixés à tous les stades de la distribution, soit en valeur absolue soit en marge bénéficiaire maximum que le commerçant applique lui-même au prix de revient licite.³

Les prix clés administrés par cette voie sont ceux des hydrocarbures (ainsi que les marges des importateurs et distributeurs), les services médicaux et les produits pharmaceutiques fournis par l'État.

¹ Article 2 de l'Ordonnance n° 92-025 du 17 juillet 1992.

² Article 3 de l'Ordonnance n° 92-025 du 17 juillet 1992.

³ Article 10 de l'Ordonnance n° 92-025 du 7 juillet 1992. Arrêté n° 45/MDI/CAT/DCIC du 19 septembre 1995 détermine les éléments entrant dans le calcul du prix de revient licite d'une marchandise importée.

Les prix des produits des filières viande et lait au Niger sont déterminés sur la base de la rencontre de l'offre et de la demande sur les marchés, et des coûts de production. Aucun contrôle des prix n'est exercé au Niger.

En effet, depuis 1992, dans le cadre de la mise en œuvre des principes directeurs d'une politique de développement rural, le Niger a opté pour le désengagement de l'Etat des secteurs productifs, la libéralisation des prix et des marchés des produits, intrants et services agricoles, et la promotion du secteur privé. Ces principes ont toujours été réaffirmés dans les différentes stratégies sectorielles.

5.10. Distribution en gros et en détail

Selon l'importance des masses traitées au cours des transactions, on peut distinguer la vente en gros et la vente au détail.

5.10.1. Commerce de gros et de demi-gros

Cette activité est pratiquée par les bouchers abattants spécialisés nommés «chevillards» ou «chevillieurs». Le chevillard ou grossiste de la viande fait la jonction entre le circuit vif et le circuit mort. Les acheteurs sont les collectivités, les bouchers détaillants et les tripiers.

5.10.2. Commerce de détail

Le commerce de détail des viandes fraîches est pratiqué par les bouchers détaillants. Ces derniers s'adressent au chevillard pour s'approvisionner en carcasses ou en demi-carcasses. Le commerce des abats est pratiqué par les tripiers et les casseurs de têtes qui s'adressent aussi au chevillard pour leur approvisionnement.

Les transactions entre boucher-abattant et boucher-détaillant se font presque toujours à crédit, cause ou conséquence de l'état financier généralement mauvais de la profession de boucher de détail.

On distingue deux méthodes de vente au détail des viandes fraîches:

- la vente au niveau des étals de boucherie aménagés dans les marchés ou installés au niveau de certaines places publiques;
- la vente ambulante pratiquée par certains bouchers détaillants pour présenter et écouler leurs produits.

5.11. Balance de commerce

L'élevage est le deuxième pourvoyeur des devises après les industries extractives. C'est un secteur très important dans la recherche de l'équilibre de la balance commerciale. Les exportations des animaux vivants ont été estimées à 17,818 milliards en 2012. Le tableau 22 présente les exportations des animaux vivants en quantités et en valeurs.

Tableau 22: Quantités et Valeurs des exportations d'animaux vivants de 2008 à 2012

Années	Quantités (tonnes)	Valeurs (millions de FCFA)	Valeurs (millions \$US)
2008	59 741	75 082	150
2009	63 005	62 801	126
2010	101 277	61 302	123
2011	50 199	19 797	40
2012	47 481	17 868	36

Source: INS – Statistiques du Commerce Extérieur, 2008-2012.

La majorité des flux commerciaux sont orientés vers le Nigéria.

Les exportations de viande et abats comestibles sont très insignifiantes allant de 9 tonnes en 2008 pour une valeur d'un million de FCFA à 22 tonnes en 2012 pour une valeur de 6 millions de FCFA. Le taux de croissance des exportations du bétail vivant calculé à partir des données fournies par la Direction des statistiques du Ministère de l'Elevage est de 11,98 pour cent pour les bovins, 13,46 pour cent pour les ovins, 9,42 pour cent pour les caprins et 13,86 pour cent pour les camélins.

Par contre la facture laitière est très élevée. De 2007 à 2011, le Niger a importé une quantité de 63 025 tonnes pour une valeur de 54,325 milliards de FCFA (INS).

En dépit d'un cheptel laitier numériquement important, le Niger n'arrive pas à couvrir les besoins nationaux en lait et produits laitiers. La production nationale, très atomisée, ne satisfait que 50 pour cent des besoins d'une population croissante, notamment en zones urbaines. Pour satisfaire la demande nationale, le Niger a recours aux importations massives de lait et des produits laitiers. L'évolution des importations du lait et des produits laitiers de 2007 à 2011 est présentée dans le tableau 23.

Tableau 23: Evolution des importations du lait et des produits laitiers de 2007 à 2011

Année	Quantité (Tonnes)	Valeurs (millions F CFA)	Valeurs (millions \$US)
2007	6524	7396	15
2008	11 935	14 311	29
2009	14 071	13 195	26
2010	10 405	12 445	25
2011	11 390	15 678	31

Source: INS/Statistiques du Commerce Extérieur, 2007-2011.

5.12. Compétiteurs étrangers actuels et potentiels

Sur le marché extérieur, particulièrement sur le marché régional, l'offre nigérienne de viande (tous circuits confondus) se trouve en présence d'autres offres concurrentes, notamment celle du Burkina Faso et du Mali sur le Marché de la Côte d'Ivoire et celle du Tchad, du Cameroun et de la République Centrafricaine sur le Marché du Nigéria.

La production nationale de lait est concurrencée quant à elle, par les importations de lait en provenance des pays d'Europe, d'Amérique latine et d'Asie. Les importations de lait et produits laitiers au cours de la période 2007 - 2011 se sont élevées à 63,025 milliards de FCFA pour 54 325 tonnes (INS).

6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

6.1. Coordination horizontale

Sur le plan horizontal, on note une organisation assez poussée des producteurs. Ces derniers comptent le plus grand nombre d'organisations dont une grande majorité d'organisations de base. Au-dessus des organisations de base, on retrouve des unions en nombre très limité. Les unions les plus connues sont le Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN) et la Fédération Nationale des Eleveurs Nigériens (FNEN/DADDO).

L'analyse institutionnelle de la filière met en évidence l'existence d'une prise de conscience collective au niveau des bouchers sur la nécessité de s'organiser. Au plan horizontal, les bouchers sont organisés en associations, en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et en syndicats. On peut citer le GIE Niima Gaskia, Wadata, Hadin Kai, Taimakin kankan Da kankan, etc.

S'agissant des autres catégories d'acteurs (intermédiaires de vente et marchands de bétail), le mouvement associatif est au stade embryonnaire.

En 2002, il a été créé une Association Nationale des Professionnels de la filière bétail viande qui a étendu son action en mettant en place des bureaux régionaux et départementaux.

Il existe d'autres organisations professionnelles liées aux filières bétail/viande et lait. Il s'agit de:

- l'Ordre National des Vétérinaires du Niger (ONVN);
- l'Association Nationale des Vétérinaires du Niger (ANVN);
- l'Association Nationale des Zootechniciens et Pastoralistes (ANZOOA).

6.2. Coordination verticale

D'une manière générale, la structuration interprofessionnelle agricole au Niger revêt un caractère embryonnaire. Cet embryon d'interprofession est à mettre au crédit des initiatives des bailleurs de fonds dont principalement la Banque Mondiale, qui, à partir de 2001 ont impulsé l'approche à travers certains projets et programmes.

C'est dans ce sens que le PPEAP a mis en place en 2002, une Association Nationale des Professionnels de la filière bétail viande qui a étendu son action en mettant en place des bureaux régionaux et départementaux. Cette association regroupait les acteurs des niveaux différents (producteurs, transformateurs, commerçants) mais ne bénéficiant pas d'une reconnaissance juridique formelle en tant qu'interprofession.

Le PRODEX accompagne la construction de l'interprofession bétail/viande au Niger. Le processus qui est engagé comprend 5 phases et doit déboucher sur la mise en place en fin 2013 à une interprofession nationale bétail/viande. Quatre étapes viennent d'être franchies sur les six phases à savoir:

- l'initiation de la structuration professionnelle régionale;
- la formalisation de la représentation régionale des professions;
- la concertation interprofessionnelle nationale;
- la concertation interprofessionnelle régionale;
- la formalisation de la représentation nationale des professions;

- la formalisation de la représentation nationale de l'interprofession.

Sur le plan vertical, il n'existe pas une interprofession nationale pour la filière lait.

6.3. Organisation Non Gouvernementale et des associations d'éleveurs dans l'appui aux filières

Il existe plus d'une centaine d'Organisations Non Gouvernementales (ONGs), associations d'éleveurs et organisations structurées des autres acteurs des filières animales qui interviennent dans le secteur de l'élevage. Ces ONGs et ces organisations professionnelles accompagnent l'Etat dans les tâches ci-après:

- le renforcement des capacités des éleveurs et autres acteurs des filières d'élevage;
- la gestion des conflits;
- l'hydraulique pastorale;
- la gestion des terroirs;
- la vulgarisation des techniques et technologies.

Parmi les associations d'éleveurs, on dénombre quatre grandes associations d'éleveurs ayant des antennes sur l'ensemble du territoire (AREN, FNEN DADO, CAPAN, Réseau Bilital Maroobé). La Plate-Forme Paysanne du Niger (PFPN) mise en place dans le cadre de l'initiative Sahel 21 qui se propose de créer un cadre de concertation et d'expression pour les paysanneries sahéniennes, comporte en son sein des associations d'éleveurs. Ces différentes associations œuvrent pour la promotion du secteur de l'élevage en général et des filières bétail/viande et lait en particulier.

L'Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger (AREN) s'implique aussi bien dans le développement de la filière lait que dans la gestion des marchés à bétail. AREN a créé à travers un financement d'OXFAM des mini-laiteries dans les localités de Balayera et Say, qui sont toutefois pas encore opérationnelles.

Les efforts de promotion de la filière lait au Niger déployés par la SNV méritent d'être soulignés. En effet, cette ONG constitue un des acteurs clés de la filière lait au Niger. Dans le cadre du développement de la filière laitière locale, la SNV met en œuvre une démarche novatrice qui allie la réflexion et l'action. La SNV exécute des microprojets dans le domaine de la collecte et de la commercialisation du lait ainsi que dans celui de sa conservation par l'utilisation de l'énergie solaire. En outre, elle a commanditée en avril 2013, une étude sur le marché de lait de chamelle dans la région de Tahoua.

Une autre ONG internationale qui mène des actions de promotion de la filière lait au Niger est VSF-Belgique. Cette ONG met en œuvre en partenariat avec les ONG locales comme l'ONG Karkara les projets d'Appui à la Promotion de la Filière Laitière Périurbaine à Niamey (APROLAN) et NARIINDU.

7. PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BETAIL/VIANDE ET LAIT

Les projets dont bénéficient les filières bétail/viande et lait sont de deux types. Il existe des projets qui sont spécifiques à la filière et des projets qui ont une composante relative à ces filières et prenant en compte l'ensemble des maillons ou présentant des volets qui concernent certains segments de la filière.

7.1. Projets spécifiques aux filières

Ces projets n'existent pas pour la filière bétail/viande. Par contre, on en dénombre quelques-uns pour la filière lait. Il s'agit de:

➤ Projet d'appui à la promotion de la filière laitière périurbaine à Niamey (APROLAN)

Faisant suite au projet Lait Sain pour le Niger (LSN), le projet APROLAN est mis en œuvre par l'ONG Karkara en partenariat avec VSF/Belgique pour une durée de 3 ans (2011-2013). Il est financé par la Coopération Belge pour un coût de 355 295 € soit 233.058.000 FCFA. Il intervient dans la zone périurbaine de la ville de Niamey. Certaines institutions comme GAJEL, GRET et la SNV participent également à la mise en œuvre de ce projet.

L'objectif global est d'optimiser la contribution de l'élevage dans le revenu et la vie socio-économique des producteurs laitiers périurbains et collecteurs. L'objectif spécifique est d'améliorer la qualité et accroître les quantités de lait produit et commercialisé par les petits éleveurs/éleveuses de 30 OCB de la Communauté Urbaine de Niamey.

Les bénéficiaires du projet sont principalement les petits producteurs laitiers périurbains et leurs groupements, les collecteurs, les centres de collecte et les mini-laiteries.

Les principaux résultats attendus pour l'atteinte de l'objectif du projet sont: 1) l'amélioration de la gestion sanitaire et zootechnique du troupeau, 2) l'opérationnalité du circuit de collecte et de commercialisation du lait, 3) le renforcement des capacités des petites unités de transformation du lait local et 4) l'opérationnalité du cadre institutionnel du secteur laitier.

➤ Projet NARIINDU

D'une durée de trois ans (2012 à 2015) le projet NARIINDU s'appuie sur l'expérience pilote du Projet de Sécurisation de l'Élevage et de l'Agriculture Urbaine à Niamey (PSEAU), liée à la mise en place de centre de collecte. Financé par la Facilité d'Innovation Sectorielle pour les ONG (FISONG- AFD) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) pour un coût de 503 130 €, le projet NARIINDU est exécuté dans le cadre d'un partenariat entre l'IRAM, l'ONG Karkara, l'AREN, le Réseau Bilatéral Maroobé (RBM), VSF/B et en complémentarité avec le projet APROLAN dans le cadre d'une unité de gestion unique.

Il a pour objectif général d'améliorer l'approvisionnement en lait local des centres urbains en zone sahélienne, au profit des petits éleveurs périurbains. L'objectif spécifique est l'appui à la collecte, au contrôle de la qualité et à la commercialisation du lait local en périphérie de Niamey, par un dispositif innovant de centres de collecte multiservices, contrôlés par les éleveurs locaux.

Les innovations dans ce projet sont:

- Le développement au Niger d'un modèle de collecte passant par des centres de collecte pour répondre aux contraintes et attentes des acteurs de la filière lait, notamment des éleveurs périurbains.
- Les centres de collectes agissent comme centre de prestation de services et le projet explore leur modèle de viabilité (viabilité technique, économique, sociale et institutionnelle).
- Le projet accompagne l'articulation des systèmes pastoraux avec l'agriculture et l'élevage périurbain et les évolutions des systèmes de production.
- Tout en se concentrant sur une expérience pilote locale, un référentiel sous régional est également pris pour des actions de capitalisation, d'échange et de plaidoyer.
- Les bénéficiaires directs sont: (i) Les organisations coopératives d'éleveurs – producteurs, ainsi que les éleveurs livrant aux centres de collecte, (ii) Les femmes impliquées dans la filière (iii) les acheteurs (industrie, laiteries).

Les résultats attendus sont: 1) 1000 familles bénéficient de la part des centres de collecte d'un appui /conseil technico-économique à la production et à la commercialisation et d'un accès aux intrants, 2) deux centres de collecte de lait sont fonctionnels (viabilité technique, économique, financière et sociale), 3) un dialogue interprofessionnel favorise l'organisation de la filière lait pour répondre aux attentes des unités de transformation et 4) une capitalisation et des échanges sous-régionaux contribuent à renforcer les filières lait locales.

7.2. Projets présentant une composante ou un volet sur les filières bétail/viande et lait

Ces projets interviennent pour améliorer les bases de la production de bétail, de viande et de lait, c'est-à-dire le bétail et les conditions de la production. Il s'agit de:

➤ Le Programme National d'Amélioration Génétique des Bovins Locaux

L'Etat a décidé de mettre en œuvre le Programme National d'Amélioration Génétique des Bovins Locaux (PNAG/BL) pour satisfaire les besoins de la consommation intérieure en lait et viande et augmenter les revenus des producteurs.

Le Programme qui a une couverture nationale est sous la tutelle du Ministère en charge de l'Elevage qui en est le maître d'ouvrage. Sa mise en œuvre est assurée par une Unité de Gestion (UG) en partenariat avec l'Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey, l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) et les associations des producteurs.

L'objectif général du programme est de contribuer à la préservation et à l'amélioration du potentiel génétique des races animales. L'objectif spécifique est d'augmenter les performances de production de lait et de viande et préserver les races bovines locales.

Le PNAG/BL comprend cinq composantes qui sont:

- Composante 1: amélioration génétique;
- Composante 2: alimentation et productions fourragères;
- Composante 3: santé animale;

- Composante 4: renforcement des capacités;
- Composante 5: Unité de Gestion (UG).

Le programme intervient dans les huit régions du pays et est à couverture nationale. Le coût estimatif du programme est de 10 355 977 762 FCFA pour la première phase (2011-2017).

➤ **Le Programme d'appui à l'aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux**

Le Programme d'appui à l'aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PAAPSSP) est un programme conjoint financé par l'Agence Belge de Développement (CTB) et l'Etat du Niger. La contribution nigérienne au financement est de 2 178 184 € soit 1 428 785 042 FCFA et celle du Royaume de Belgique est de 11 000 000 € soit 7 215 527 000 FCFA.

Le PAAPSSP a démarré ses activités en août 2010 pour une durée de 4 ans. Il intervient dans trois régions du Niger à savoir Dosso, Maradi et Tahoua à travers des équipes régionales et une équipe de coordination nationale.

Son objectif global est de contribuer à l'amélioration de la performance du secteur de l'élevage au Niger et à la réduction de la pauvreté.

De façon spécifique, il vise à aménager l'espace pastoral pour sécuriser les systèmes pastoraux en vue d'assurer une base durable à la productivité de l'élevage, à la gouvernance locale des ressources naturelles, à l'organisation des producteurs et à la protection de la production (formation, encadrement, recherche des débouchés commerciaux incitatifs).

Le PAAPSSP définit et met en œuvre une stratégie et des actions prioritaires d'aménagement pastoral et de sécurisation des systèmes pastoraux dans les régions de Dosso, Maradi et Tahoua.

➤ **Le Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro-Sylvo- Pastoraux**

Le Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro - Sylvo - Pastoraux (PRODEX) est mis en œuvre par le Gouvernement de la République du Niger avec le soutien financier de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) dans l'optique de favoriser l'accès des producteurs ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural.

La signature de l'Accord de Crédit du PRODEX est intervenue le 24 avril 2009 suivie de la mise en vigueur le 17 décembre 2009. La date de clôture est prévue au 30 avril 2014. Le budget alloué est de 43,25 millions de \$EU, soit 21 625 000 000 de FCFA.

L'objectif de développement du projet est d'accroître la valeur de certains produits commercialisés par des producteurs soutenus par le projet.

Le principal domaine d'intervention est le développement des filières prioritaires afin qu'elles soient compétitives sur les marchés régionaux et internationaux. Ces filières sont classées en trois catégories.

- Les filières de premier rang concernent l'oignon, le niébé, le bétail, la viande et les cuirs et peaux.
- Les filières de second rang intéressent le sésame, le souchet et la gomme arabique.
- Les autres filières occupent le troisième rang.

S'agissant de la filière bétail/viande, le PRODEX finance des sous projets portés par des promoteurs individuels, associatifs et des municipalités à travers un mécanisme de financement à frais partagés. Les promoteurs de sous projets bénéficient des subventions accordées par le projet sur la base des critères d'éligibilité et des conditions d'accès au fonds de subvention. Selon le type de sous projet, la subvention accordée varie de 40 à 90 Pour cent. Le PRODEX finance des sous projets d'embouche bovine et ovine, de banques aliments bétail, des périmètres fourragers, d'unité de fabrication d'aliment bétail, de marché à bétail, d'aire d'abattage, de point de vente amélioré de la viande, d'unité de transformation de la viande en *Kilichi*, de développement de réseaux d'agents communautaires en santé animale (para vétérinaires), d'aménagement des camions bétailières et frigorifiques, et de centres de collecte des cuirs et peaux.

Sur le plan de l'organisation et de structuration des acteurs, le PRODEX appuie la construction de l'interprofession bétail/viande, cuirs et peaux.

➤ **Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest**

L'objectif de développement du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) est de contribuer à l'augmentation de la productivité agricole dans les filières majeures des pays participants. La première phase du Projet vise à générer et à accélérer l'adoption de technologies améliorées pour les principaux produits agricoles prioritaires des pays de la sous-région. Pour le Niger c'est la filière bétail viande qui est retenue avec la mise en place d'un Centre National de Spécialisation (CNS) en élevage qui deviendra un centre d'excellence dans la sous-région.

Les objectifs spécifiques du programme sont:

- Améliorer le système régional de partage d'information et de diffusion des technologies pour permettre au Niger de bénéficier pleinement de la coopération régionale en matière de génération des technologies.
- Créer un Centre National de Spécialisation (CNS) en élevage, qui deviendra un centre d'excellence pour la sous-région.
- Accélérer la diffusion et l'adoption des technologies existantes et générer des nouvelles dans les filières prioritaires au Niger et dans les autres pays de la CEDEAO.
- Assurer l'accès des producteurs et leurs organisations, les entreprises agricoles et autres acteurs des filières aux financements compétitifs.
- Assurer la gestion, la coordination et le suivi évaluation du Projet PPAAO.

Le Programme offre de multiples opportunités dont entre autres:

- La mise aux normes des laboratoires (réalisation des travaux de génie civil et acquisitions des matériels et équipements scientifiques).
- Le financement de la Recherche sur base non compétitive (alimentation animale, insémination artificielle, diffusion du bovin Azawak et de la chèvre rousse, santé animale, économie de la filière).
- La labellisation de certains produits d'élevage (*Kilichi*, Tchoukou).
- L'établissement de banques de gènes.
- La conservation races locales (Bovins Azawak, Chèvre Rousse, Vaches Kouri, Chèvre du Sahel).
- Production de vaccins.
- Accessibilité et vulgarisation de la pratique de l'insémination artificielle.

➤ **Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance**

D'un montant de 50 millions de dollars EU, le Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC) qui a démarré ses activités en 2013 et dont la mise en œuvre s'étalera sur une période de 6 ans, a pour objectifs spécifiques, de contribuer au développement des filières boucherie/viande ainsi que des industries extractives à travers l'amélioration du climat des affaires et la promotion des investissements privés. Dans le domaine de la filière bétail/viande, les actions à mettre en œuvre par le PRACC seront centrées sur la réhabilitation des abattoirs de Niamey et de Maradi et sur l'amélioration de leur gestion.

➤ **Le Programme d'appui au renforcement institutionnel du Ministère de l'Elevage**

Le Programme d'appui au renforcement institutionnel du Ministère de l'Elevage (ARIMEL) est financé par la CTB pour un montant de 2 millions d'euros. Il a démarré ses activités en 2010 pour une période de 4 ans.

Son objectif général est de contribuer à l'amélioration de la performance du secteur de l'élevage au Niger et à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

De manière spécifique, il vise à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du Ministère de l'Elevage, entre autres dans son rôle de maître d'ouvrage du programme 12 «Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux» de la Stratégie du Développement Rural (SDR).

Les résultats attendus de l'appui au renforcement institutionnel du Ministère de l'Elevage sont les suivants:

- L'organisation et le fonctionnement interne des services centraux et déconcentrés du ME sont améliorés.
- Un système de gestion de ressources humaines est mis en place et rendu opérationnel.
- Les capacités de programmer, suivre, évaluer et capitaliser les interventions menées dans le secteur de l'élevage sont renforcées.
- Des politiques et des stratégies (sous-) sectorielles sont élaborées et leur mise en œuvre renforcée.
- La coordination entre les acteurs du secteur de l'élevage, et avec les autres acteurs du secteur rural est améliorée.

8. POLITIQUES ET STRATEGIES

8.1. Politique des crédits

Le financement rural public est une préoccupation constante de l'état nigérien. C'est pourquoi, au lendemain des indépendances, la République du Niger a mis en place plusieurs structures de financement de développement telles que la Banque de Développement de la République du Niger (BDRN) et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). Ces structures étatiques avaient pour but de subvenir au besoin de financement du secteur rural mais très rapidement elles n'ont pas répondu aux attentes et ont fait faillite entre 1986 et 1992. Suite à la faillite du secteur public de financement, le Niger a développé un secteur privé formel qui regroupe les banques commerciales et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).

Au Niger, les banques ont les taux d'intérêt les plus élevés de la zone UEMOA. Si le rendement moyen des prêts sur la clientèle pour la zone UEMOA est de 11,4 pour cent d'après le rapport sur les perspectives économiques des Etats de l'UEMOA en 2012 publié la BCEAO, le taux d'intérêt atteint souvent 13,5 pour cent dans certaines banques au Niger. Une situation qui n'encourage ni la bancarisation ni les investissements. Le Niger a l'un des taux de bancarisation les plus faibles de la sous-région, soit 3 pour cent contre une moyenne de 6 pour cent pour la zone UEMOA.

Actuellement, l'offre en matière de crédit public s'effectue à travers les projets de développement avec un volet crédit rural. Elle continue à être la seule source de crédit dans certaines zones du Niger. En 2011, une banque publique a été créée et se nomme la Banque Agricole du Niger (BAGRI). Elle propose des crédits à l'agriculture à des taux intéressants (12-13 pour cent) mais finance tous les secteurs de l'économie du Niger. Le secteur de l'élevage qui pendant longtemps n'a pas bénéficié d'une véritable politique de crédits est financé par une diversité des modes de financement avec les institutions de la micro finance, les projets de développement et de la BAGRI.

8.2. Politique du commerce international

Depuis 1990 avec l'adoption du décret n° 90-146/PRN/MPE du 10 juillet 1990 portant libéralisation de l'importation et de l'exportation, les opérations du commerce extérieur ont été libéralisées. Cette libéralisation fut accompagnée de la suppression du système de licence et la création d'un guichet unique de formalités des opérations du commerce extérieur à la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger.

Les textes réglementaires en matière du commerce sont:

- **Le code du commerce** subdivisé en 4 livres et institué par les textes ci-après:
 - L'ordonnance n° 92-048 du 07 octobre 1992 relatif au livre I du code de commerce qui traite des commerçants en général et des auxiliaires de commerce.
 - La loi n° 95-011 du 20 juin 1995 relatif au livre II du code de commerce qui porte sur les actes de commerce en général, certains contrats commerciaux, la lettre de change, le chèque, les sûretés (le gage et le nantissement).
 - L'ordonnance n° 96-038 du 29 juin 1996 relatif au livre III qui traite du bail commercial et du fonds du commerce.

- La loi n° 97-40 du 1er décembre 1997 relatif au livre du code de commerce portant sur les procédures collectives.
- **L'exercice d'activités professionnelles** non salariées par les étrangers est régie par l'ordonnance n° 87-010 du 12 mars 1987 et ses textes d'application notamment le décret n° 87-036/PCMS/MCI/T du 12 mars 1987 fixant les conditions y afférentes

En matière du **commerce extérieur**, les principaux textes qui régissent le domaine sont:

- Les règlements de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).
- Le décret n° 90-146/PRN/MPE du 10 juillet 1990 portant libéralisation de l'importation et de l'exportation de marchandises et ses textes d'application.
- Le décret n° 96-021/PCSN/MFP/ du 12 février 1996 instituant un programme d'inspection et de vérification des importations, modifié et complété par le décret n° 96- 370/PRN/MEF/P du 18 octobre 1996.

Concernant la **concurrence et les prix**, l'ordonnance n° 92-025 du 07 juillet 1992 portant réglementation des prix et de la concurrence, libéralise le système des prix et fixe les règles d'une concurrence saine.

En 2000, l'UEMOA a mis en place le **Tarif Extérieur Commun (TEC)** pour permettre une harmonisation des tarifs douaniers entre tous les pays de l'Union Douanière et une baisse des barrières à l'entrée.

Le principe du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA est une protection «en cascade», avec des droits de douane plus élevés pour les biens de consommation finale (20 pour cent) que pour les intrants et produits intermédiaires (10 pour cent) et que pour les matières premières de base (5 pour cent). Les importations de produits sociaux essentiels bénéficient d'une exonération des droits de douanes. Ainsi, le lait UHT, le fromage ou le beurre sont taxés à 20 pour cent (4^e bande) tandis que la poudre de lait en vrac bénéficie d'un régime douanier favorable de 5 pour cent (2^e bande).

Le taux de 5 pour cent appliqué au lait en poudre favorise les importations au détriment de développement de la production locale de lait.

8.3. Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières

Les principaux textes législatifs et réglementaires en vigueur au Niger concernant les sous- secteur bétail/viande, lait et produits laitiers sont entre autres:

- La constitution du 25 mars 2011 qui est le 1er texte de référence du pays. Elle aborde, pour la première fois, le concept de développement, sa déclinaison en développement rural et en développement de l'élevage.
- La loi n° 61-05 du 26 mai 1961 fixant la limite nord des cultures. Elle détermine les zones et les grands ensembles écologiques et bio climatiques en fonction de leurs vocations naturelles et des pluviométries en deçà ou au-delà des 300 à 400 mm d'isohyète.
- La loi n° 70-019 du 18 septembre 1970 portant code de l'élevage. Elle précise les maladies prioritaires et les conditions d'application de la police sanitaire des animaux domestiques.

- Le décret n° 87-77 du xxx juin 1987 portant régime de circulation du bétail en zone agricole. Il précise notamment l'importance des axes de transhumances et les droits y afférant. Il évoque la notion de dégâts champêtres et les instances appelées à régler les différends.
- L'ordonnance n° 92-30 du 8 Juillet 1992, portant adoption des principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger. Elle vise à asseoir les bases d'une gouvernance et d'une gestion performantes des politiques et des actions de développement rural en mettant l'accent sur les questions de désengagement de l'Etat, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de responsabilisation des populations.
- L'ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993 portant principes d'orientations du Code rural. Elle est nantie d'une vingtaine de textes d'applications dans les différents domaines de la production agricole et d'élevage, la conservation et la gestion des ressources naturelles, la sécurisation des opérateurs ruraux et aussi l'aménagement du territoire et l'organisation du monde rural.
- L'ordonnance n° 93-28 du 30 mars 1993 fixant le statut de la chefferie traditionnelle au Niger, notamment dans ses articles 14, 15 et 16, modifiée par la Loi 2008-22 du 23 juin 2008. Elle valorise le statut de la chefferie traditionnelle, son organisation et son rôle dans la régulation de l'accès aux ressources naturelles, dont les parcours.
- La loi n° 98-56 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement. Elle insiste sur le caractère reproductible des ressources naturelles et sur les multi usages qui y sont pratiqués. Elle développe la nécessité d'accords et de conventions locales entre les acteurs en vue d'une exploitation durable de l'environnement et des ressources naturelles qui le compose.
- La loi n° 2004-048 du 30 juin 2004, portant sur la Loi cadre relative à l'élevage. Elle rassemble toutes les dispositions relatives aux animaux, à leur environnement, à leurs produits et à la santé publique vétérinaire.
- L'ordonnance n° 2010-09 du 1er avril 2010 portant Code de l'eau. Elle détermine les modalités de gestion des ressources en eau sur toute l'étendue du territoire et précise les conditions relatives à l'organisation et l'approvisionnement en eau des populations et du cheptel.
- L'ordonnance n°2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme. Elle reconnaît le plein exercice des élevages transhumants, incluant l'aménagement pastoral comme un tout composé de points d'eau, de parcours, d'axes de transhumances, d'aires ou d'enclaves pastorales.
- L'ordonnance n° 2010-54 du 17 septembre 2010 portant Code général des collectivités territoriales en République du Niger, précisant notamment la responsabilité de gestion des infrastructures relatives à l'élevage. Elle aborde la gestion de l'eau pastorale, avec les conventions de gérance passées entre les collectivités et les associations d'usagers de l'eau et leurs organisations (comités de gestion).

8.4. Rappel des politiques de développement des filières bétail/viande et lait antérieures

Les politiques d'élevage constituent un ensemble de décisions cohérentes prises par les pouvoirs publics, et visant, à l'aide de divers instruments, à atteindre des objectifs relatifs à la situation du secteur de l'élevage, la poursuite des objectifs pouvant être recherchée à plus ou moins long terme. Elles se composent d'un ensemble d'interventions publiques qui portent sur le secteur et sur les importations et les exportations de produits de l'élevage. Politiques économiques sectorielles, elles fixent des objectifs spécifiques dans différents domaines du secteur comme celui de l'organisation des marchés

intérieurs des produits d'élevage, de la sécurité alimentaire, de la création d'emploi et de la répartition géographique des activités.

Au Niger, de l'indépendance jusqu'à la fin des années 80, la définition des politiques d'élevage a été réalisée dans le cadre de la politique de développement national définie et exécutée à travers les différents plans de développement économique et social.

En effet, la définition des politiques sectorielles ne peut se faire que dans le cadre de la politique de développement national qui détermine les objectifs généraux poursuivis par le gouvernement. L'atteinte de ces objectifs ne se réalise que dans le cadre de la planification nationale qui traduit la volonté même du développement et qui constitue d'ailleurs l'outil d'exécution des politiques publiques.

Au lendemain de l'indépendance, le Niger avait résolument opté pour la planification nationale. C'est pourquoi, la présentation des politiques et stratégies de développement de l'élevage ne peut se faire qu'en se référant aux plans de développement économique et social élaborés et mis en œuvre par les pouvoirs publics.

L'un des objectifs prioritaires envisagé dans le plan triennal 1961-1963 était le lancement des études de base pour connaître avec précision le capital national et les potentialités des races animales du Niger. Les interventions des services de l'élevage ont été dominées par des actions sanitaires de lutte contre les grandes épizooties.

Les objectifs envisagés dans les perspectives décennales 1965 – 1974 se résumaient comme suit:

- Accroître directement les revenus tirés des produits d'élevage.
- Améliorer le milieu.

Les actions d'amélioration génétique menées pendant cette période ont été concentrées sur la sélection des mâles reproducteurs à travers la castration et la diffusion de la race Azawak. La sélection a été orientée vers la production laitière et celle d'un animal de boucherie amélioré sur la base des critères de précocité et de conformation.

Dans le domaine de la commercialisation, des mesures ont été prises au cours de cette période, notamment par la mise en place des structures étatiques de commercialisation du bétail et de la viande. Les stratégies mises en œuvre étaient marquées par l'intervention de ces structures étatiques dans les sphères de production et dans les marchés nationaux pour s'octroyer un rôle majeur. On peut citer la création de:

- l'Abattoir frigorifique de Niamey en 1967;
- la Société Nigérienne d'exploitation des Ressources Animales (SONERAN) en 1958;
- la Société Nigérienne de Collecte des cuirs et peaux en 1972.

La SONERAN avait pour objectifs le développement des exportations des viandes réfrigérées et la valorisation des ressources animales à travers l'exploitation du ranch d'Ekrafane. Ce ranch créé en 1967 avait une superficie de 110 000 ha et une capacité de charge de 10 000 têtes. L'un des objectifs prioritaires envisagé dès le plan triennal, puis dans les perspectives décennales était l'augmentation du

taux d'exploitation du cheptel. Le taux d'exploitation était passé de 7 pour cent en 1961 à 12,5 pour cent en 1972.

Sur le plan laitier, les grands axes ont porté essentiellement sur la création (i) d'une usine de lait étatique dans les années 60 et 70, (ii) des stations d'élevage, particulièrement celle de Kirkissoye dont l'objectif principal est l'intensification de la production laitière pour l'approvisionnement de la ville de Niamey, (iii) de l'OLANI remonte à février 1971 et l'Office a commencé à fonctionner en 1972 dans le double but à savoir développer la production laitière et promouvoir la consommation du lait. Dans les attributions de l'OLANI, il est prévu la possibilité de créer des unités de traitement dont la SOLANI est la première.

L'effort pour le développement de la production laitière répond à deux impératifs contenus dans les engagements pris par l'Etat nigérien vis à vis du PAM après la création de la laiterie.

En effet, la fourniture à titre gracieux du matériel technique de l'Unité de transformation par l'UNICEF était assortie de deux conditions:

- Développer en 5 ans une production laitière suffisante pour approvisionner la laiterie en lait frais se substituant ainsi au lait en poudre donné par le PAM.
- Distribuer gratuitement, pendant 10 ans, pour une valeur annuelle minimale de 18 500 \$EU (environ 4,5 milliards FCFA) du lait et produits (caillé sucré) à la couche de population la plus vulnérable (Opération «Goutte de lait»).

Le programme triennal 1976 – 1978 définit comme suit les grandes orientations de la politique de développement national: libération de l'économie des facteurs naturels, instauration d'une société de développement, recherche de l'indépendance économique.

Dans le domaine de l'élevage, la politique de développement du secteur s'est fixé comme objectifs spécifiques la reconstitution du cheptel après la sécheresse de 1973-1974. Aussi, les autorités soutenues par l'assistance internationale avaient élaboré et fait exécuter un Programme National de Reconstruction du Cheptel qui avait pour objectif:

- La redistribution des animaux aux éleveurs sinistrés pour leur permettre de survivre en conservant leur activité de pasteur.
- La création d'un centre de Multiplication du Bétail dans chaque Région à caractère pastorale.
- Le développement et l'encadrement de l'élevage en zone pastorale.

Au début des années 80, le Niger, à l'instar de nombreux pays africains, a connu des difficultés économiques majeures. En effet, le retournement du marché de l'uranium, principal produit d'exportation, la succession de déficits agricoles générés par une longue période de sécheresse et un endettement excessif ont entraîné une crise économique et financière à partir de 1982. Cette crise économique s'était traduite au niveau des finances publiques par la baisse des ressources, les difficultés de trésorerie permanentes et le poids écrasant du service de la dette.

Pour faire face à cet environnement économique en constante dégradation, le gouvernement de la République du Niger avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale a entrepris une série de programmes d'ajustement structurel (PAS) en vue de rétablir les équilibres

macro-économiques, de restaurer la compétitivité internationale et d'amorcer une croissance durable.

Le PAS n'a épargné aucun secteur d'activité. En ce qui concerne le secteur rural, le séminaire de Zinder organisé en 1982 autour du thème des stratégies d'intervention en milieu rural était inscrit dans la logique du programme d'ajustement structurel.

D'autres réflexions ont été menées au cours de cette période, notamment le débat sur la désertification en 1984 à Maradi et le débat National sur l'élevage en 1985 à Tahoua.

La synthèse de toutes ces réflexions a abouti en 1992 à l'élaboration d'un document intitulé «Principes Directeurs de la politique de Développement Rural pour le Niger». Ce document cadre de politique de développement rural couvre cinq axes principaux:

- la gestion des Ressources naturelles;
- la sécurité alimentaire;
- l'intensification et la diversification des productions;
- l'organisation du monde rural, la participation des populations et la modification du rôle de l'Etat;
- le financement du monde rural.

Les stratégies menées en matière d'élevage se sont cadrées sur les directives des Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural pour le Niger (PDPDR). Les axes des PDPDR furent réaffirmés en 1997 dans le cadre du Programme de Relance Economique (PRE).

La politique du développement laitier pendant cette période a porté essentiellement sur l'élaboration et la mise en œuvre des projets de production laitière et de soutien à la filière.

Il s'agissait du projet «Traitement de la paille à l'urée», du projet «Amélioration de la technologie des produits en milieu traditionnel » et du projet «Elevage Fermier» financés par le PNUD. Il faut aussi signaler la mise en œuvre du projet laitier de Dembou financé par la BOAD, l'OPEP, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et l'Etat du Niger.

En l'an 2000, le Gouvernement du Niger a entrepris une consultation nationale pour la relance du secteur de l'élevage. Cette consultation nationale a abouti à l'élaboration d'un document cadre de relance du secteur de l'élevage adopté par le gouvernement du Niger le 12 mars 2002. A partir de l'année 2003 et jusqu'au 18 avril 2011, la stratégie de référence pour le développement du secteur de l'élevage a été la SDR qui était une déclinaison sectorielle de la Stratégie de Réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de l'application de la SDR, 14 programmes ont été identifiés au rang desquels figure le Programme d'aménagement pastoral et de sécurisation des systèmes pastoraux. Les priorités retenues au plan de la mise en œuvre de ce programme concernent aussi bien les actions d'amélioration de la production animale que celles relatives à la santé animale.

Sur le plan laitier, un certain nombre de projets ont été mis en œuvre pendant cette période. Il s'agit de:

- projet d'Appui aux Petits Producteurs Laitiers de Niamey (APPLN);
- projet d'Appui à l'élevage des Bovins de race Azawak (MRA/CTB);

- projet Pilote de Développement de l'élevage Laitier Périurbain (Etat Nigérien);
- Projet de sécurisation de l'élevage et de l'agriculture urbaine à Niamey (PSEAU);
- projet VSF-Italie;
- projet Lait sain pour le Niger (LSN);
- projet Target lait, financé par l'USAID.

8.5. Politiques actuelles en vigueur

En 2011, les autorités de la 7^e République, ont, en s'appuyant sur les acquis de la SDR, conçu et décidé de mettre en œuvre l'I3N pour relever les défis actuels et futurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, d'amorcer une véritable modernisation des systèmes de production et de faire jouer au secteur agricole, son rôle de moteur de la croissance économique.

L'I3N comporte cinq axes stratégiques traduits en cinq programmes stratégiques qui sont eux-mêmes déclinés en 12 programmes opérationnels et en 23 sous programmes opérationnels. Il a été aussi élaboré un Plan d'Investissement de l'I3N (PI-I3N) pour la période 2012-2015. Ce plan qui est la déclinaison opérationnelle de l'I3N est composé de onze Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP).

Le coût estimatif global des programmes de la Stratégie de l'I3N pour la période 2012-2015 est de 1 000, 815 milliards FCFA. Le coût estimatif du programme opérationnel «Accroissement des productions animales» subdivisé en sous-programme «Sécurisation des systèmes d'élevage traditionnel» et en sous-programme «Développement des systèmes d'élevage intensifs» est de 100 milliards de FCFA, soit environ 10 pour cent du coût global.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'I3N sont prises en compte dans le programme stratégique n°1 «Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques», le programme opérationnel n° 3 «Accroissement des productions d'origine animale» et dans les sous programmes opérationnels n° 6 «Sécurisation des systèmes d'élevage traditionnel» et n° 7 «Développement des systèmes intensifs d'élevage».

Parmi les 11 programmes d'investissements prioritaires (PIP), trois concernent le sous-secteur de l'élevage. Il s'agit de:

- PIP 3: Programme de sécurisation des systèmes de production animale;
- PIP4: Intensification des systèmes de production animale a cycle long;
- PIP 5: Intensification des productions animales de cycle court.

Toujours dans le contexte de l'I3N, le Ministère de l'Élevage a engagé de profondes réflexions en vue d'élaborer une SDDE. Cette stratégie en cours d'adoption met l'accent à court terme (2012-2017) sur la sécurisation des systèmes de production en vue d'une augmentation significative des productions animales. A moyen terme (2018-2026), il s'agira de consolider les acquis et intensifier la production et améliorer la transformation et la commercialisation des produits. Enfin, il faut poursuivre les actions des phases antérieures pour atteindre une vitesse de croisière du développement durable de l'élevage dans le long terme (2027 - 2035). La mise en œuvre de la SDDE repose sur trois axes prioritaires suivants:

- Axe 1: Amélioration durable de la santé animale et de l'hygiène des produits d'origine animale;
- Axe 2: Accroissement, diversification et valorisation des productions animales;
- Axe 3: Création d'un environnement juridique et institutionnel favorable au développement durable de l'élevage.

8.6. Enseignements à tirer sur la formulation et la mise en œuvre des politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande

Il s'agit de:

➤ **La non implication des acteurs dans la formulation des politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande**

Hormis le plan d'action de Tahoua élaboré dans un contexte conjoncturel c'est-à-dire à la suite de la sécheresse de 1984, le Document cadre de relance du secteur de l'Élevage, fruit d'une large consultation nationale et la SDR qui a été mise en débats, les documents de stratégie et de politique sectorielles ont rarement impliqué les acteurs dans le cadre de leur élaboration et de leur mise en œuvre.

Ces politiques sont dans la majorité des cas le produit d'une réflexion *top down* car élaborées au sein des cabinets du Ministère en charge de l'Élevage et dans les bureaux des techniciens. D'ailleurs, la participation des acteurs, particulièrement des éleveurs à l'élaboration des politiques d'élevage constitue une des revendications centrales des Associations d'éleveurs. Pour atteindre les objectifs définis dans une politique de développement des filières lait et bétail/viande au Niger et obtenus des résultats, l'élaboration doit s'appuyer selon la logique *bottom up*. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire d'impliquer fortement les acteurs non étatiques et les autres institutions publiques dans l'élaboration des diagnostics, la définition des objectifs et dans l'identification des priorités à mettre en œuvre. Ainsi, les organisations professionnelles et interprofessionnelles dans le secteur laitier et celui du bétail/viande pourraient jouer un rôle croissant dans l'élaboration de nouveaux programmes nationaux.

➤ **L'insuffisance des politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande**

Certains auteurs, notamment Via (2013) ont noté l'absence d'une politique laitière au Niger avec des objectifs clairement définis et des résultats à atteindre. Nous partageons ce constat avec quelques nuances car des objectifs clairs sont généralement dans le cadre de ces politiques, mais en accord avec cet auteur, force est de reconnaître que les projets mis en œuvre brandis comme étant des politiques laitières pour le Niger ne sont que les instruments de ces politiques.

Or, une politique ne s'arrête pas à la mise en œuvre d'un catalogue des projets parfois sans liens les uns aux autres. Il faut prendre et appliquer un ensemble de mesures visant à agir sur le secteur pour l'orienter et le réguler dans le sens voulu par les pouvoirs publics ou le transformer. C'est dans ce sens, que l'Etat du Niger, suite à la flambée des prix du lait en poudre a pris une mesure conjoncturelle au cours du mois de juin 2008, pour provisoirement (pendant six mois) réduire, voire suspendre les droits de douane sur plusieurs produits alimentaires, dont les produits laitiers (loi rectificative de la loi de finance 2008). Aussi, on note dans une insuffisance des politiques laitières.

➤ **Le manque d'évaluation des politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande**

Les politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande mises en œuvre au Niger, ne font pas l'objet d'évaluation régulière pour ne pas mentionner qu'elles ne sont pas du tout évaluées. D'une façon générale, ce sont les évaluations classiques des projets et programmes, existants, à mi-parcours et après achèvement qui sont réalisées. Aussi, pour mesurer leur efficacité et apprécier leur pertinence, les politiques laitières et de développement de la filière bétail/viande qui seront mises en œuvre devraient faire l'objet d'évaluation.

8.7. Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières lait et bétail viande

Les politiques laitières et de développement de la filière bétail ont une influence sur l'environnement économique globale de la production animale mais également sur la production, la commercialisation et la consommation des produits animaux ainsi que les échanges sur les marchés extérieurs.

Sandford (1985) souligne que «adopter ou mettre au point une politique implique un choix entre différentes options possibles». Toute définition du terme «politique» doit par conséquent faire une place aux objectifs du gouvernement et aux moyens d'action dont il se dote pour les mettre en œuvre en vue de la résolution des problèmes clairement perçus. Au Niger, les problèmes de la filière bétail/viande et lait ont été clairement identifiés.

Pour la filière bétail/viande, les problèmes se résument comme suit:

- Le niveau de consommation très bas de la viande compte tenu de son prix très élevé par rapport au pouvoir d'achat des populations.
- La compétitivité limitée de la viande nigérienne en raison entre autres du coût très élevé du transport et de la faiblesse de la chaîne du froid.

Pour la filière lait et produits laitiers, les problèmes identifiés se résument comme suit:

- Une production nationale atomisée, saisonnière et insuffisante pour satisfaire la demande nationale en forte croissance du fait de l'essor démographique du Niger qui s'urbanise rapidement.
- Une facture laitière excessive du fait de l'importation massive des produits laitiers.
- Pour faire face à ces problèmes, le gouvernement définit une politique de développement de ces filières dans laquelle des objectifs clairs sont identifiés et des instruments cohérents sont choisis pour atteindre ces objectifs.

8.7.1. La politique de développement de la filière bétail/viande

a. Les enjeux et les défis

L'un des défis majeurs auxquels la filière bétail /viande est confronté est d'assurer aux populations un niveau suffisant de consommation de viande tout en développant les exportations.

➤ **Les enjeux majeurs pour la filière bétail/viande**

Ces enjeux sont identifiés et portent sur:

- l'accroissement de la production de viande dans des systèmes durables;
- l'accessibilité économique des populations aux viandes rouges;
- la qualité et la traçabilité du bétail et de la viande;
- la compétitivité de la viande nigérienne sur le marché sous régional et régional vis à vis des viandes extra-africaines;
- le développement des exportations de viande;
- le développement des industries de la viande;
- la sécurisation des systèmes pastoraux et agropastoraux la sauvegarde des ressources naturelles;
- la préservation de la santé publique compte tenu des exigences sans cesse croissantes en matière de qualité des produits carnés;
- la professionnalisation des acteurs de la filière bétail/viande.

➤ **Les contraintes de la filière bétail/viande**

Face à ces enjeux, les contraintes identifiées sont très nombreuses et portent sur:

- La persistance de certaines maladies animales prioritaires malgré les acquis importants enregistrés sur le plan zoo sanitaire.
- L'exploitation extensive de ressources naturelles sans recours aux intrants zootechniques (système pastoral).
- Le bilan fourrager déficitaire 3 années sur 5 et une faible disponibilité en sous produits agro industriels (SPAI).
- L'irrégularité de l'offre en bétail sur pied de qualité du fait que les producteurs expriment des besoins monétaires faibles et de façon intermittente.
- Les taux d'exploitation des ruminants très faibles dans le système pastoral (entre 9 et 11 pour cent pour les bovins).

La consommation de la viande évaluée à 6kg/personne/an s'explique non pas par la faiblesse de l'offre mais plutôt par le faible pouvoir d'achat des populations et le coût élevé du produit final. Selon les acteurs intervenant dans la filière, la cherté de la viande est due aux prix élevés du bétail sur les marchés qui ont des répercussions sur le prix de la viande. Mais ce n'est que la face visible de l'iceberg. D'autres facteurs non moins importants contribuent au renchérissement du coût de la viande. C'est surtout les aspects liés à la gouvernance de la filière qui laisse libre cours à certaines pratiques (contingentements des abattages, fixation des prix non étudiés et non indexés au pouvoir d'achat). Une étude fine de la chaîne des coûts laisse observer des marges excessives accaparées par les bouchers se traduisant par un renchérissement des prix au consommateur.

Compte tenu de cette situation, l'enjeu principal de la politique de développement de la filière bétail/viande réside dans l'accroissement des productions animales qui doivent être, à la fois, accessibles à la population (prix modérés), tout en dégagant des marges suffisantes aux producteurs, en cohérence avec les objectifs de la SDDE (2012-2035).

Le développement des exportations de la viande nigérienne constitue un autre défi de taille à relever. En effet, parmi les principales causes de la faiblesse des exportations de viande, on peut citer:

- La vétusté des abattoirs frigorifiques qui ne répondent pas aux normes d'hygiène internationales, limite la fourniture de prestation de qualité.
- Une chaîne du froid insuffisamment maîtrisée.
- L'importance de l'abattage clandestin qui limite le développement du secteur structuré.
- Une absence d'ateliers de découpe répondant aux normes internationales.
- La non compétitivité de la viande nigérienne sur le marché des pays côtiers vis-à-vis des viandes extra-africaines à cause des coûts de transport et de réfrigération élevés.
- Les obstacles posés par le Nigeria à l'importation de viande.

Compte tenu de cette situation, les exportations de viande fraîche ne pourraient être envisagées à court terme. Toutefois, une dynamique créée et entretenue par tous les acteurs et qui porte sur la réhabilitation des abattoirs, la construction de l'interprofession bétail/viande, la mise en œuvre des actions de promotion commerciale pourrait aider à envisager les exportations de viande fraîche à moyen et long terme.

Cependant, un produit phare mérite d'être promu, c'est le *Kilichi*. Son exportation pourrait se renforcer dans un cadre formel à court terme en agissant sur les facteurs de compétitivité négatif à savoir le manque d'unité de transformation moderne, l'insuffisance des règles d'hygiène, et l'insuffisance du conditionnement. Le PRODEX agit dans le sens de réduire l'incidence de ces facteurs. Ainsi, avec la labellisation portée par le PPAAO, le *Kilichi* pourrait gagner des parts de marché formels.

b. Les objectifs de la politique de développement de la filière bétail/viande proposée

L'objectif global est d'accroître durablement la production de viande en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques sont:

- Accroître l'offre en bétail de qualité.
- Améliorer les revenus des producteurs.
- Créer un environnement favorable en vue de rendre la viande accessible au consommateur.
- Rendre la viande nigérienne compétitive pour mieux pénétrer le marché extérieur.

c. Les instruments de la politique de développement de la filière bétail/viande

Parmi les principaux instruments de la politique de développement de la filière bétail/viande, on peut citer entre autres:

- La révision du système des quotas d'abattage au niveau des abattoirs.
- La révision, la diffusion et l'application des textes législatifs et réglementaires sur le commerce du bétail et de la viande.
- La création des comptoirs de commercialisation du bétail au niveau des marchés frontaliers.
- La détermination de la chaîne des coûts de la viande afin de rendre ce produit accessible à la population (prix modérés), tout en dégagant des marges suffisantes aux producteurs.
- L'établissement des normes sur la sécurité sanitaire, le conditionnement et la labellisation du *kilichi*.

- La création d'un environnement favorable au développement de la filière.
- La bonification des taux d'intérêts de banques et institutions de micro-finances, avec fonds de garantie.
- La création d'un environnement fiscal adapté.
- La définition d'un cadre de mesures incitatives pour favoriser l'émergence d'un secteur privé dynamique capable de prendre en charge les activités de développement de la filière en amont comme en aval, notamment la production de l'aliment bétail et le développement des petites et moyennes industries (PMI).
- L'incitation et allègement des procédures pour la création des PMI.

8.7.2. La politique laitière au Niger

a. Les enjeux et les défis

La production laitière locale est caractérisée par un déficit structurel car de très loin insuffisante pour couvrir la demande intérieure qui ne cesse de croître. Elle provient essentiellement de l'élevage traditionnel fortement tributaire des conditions climatiques. Elle est irrégulière, fortement marquée par une variation saisonnière et surtout tributaire d'un matériel génétique très peu performant constitué de races locales non spécialisées dans la production laitière.

La collecte se trouve confrontée à de nombreuses difficultés liées surtout à une inadéquation des circuits de collecte (transport et enclavement), à un manque et/ou insuffisance de la chaîne de froid en milieu rural et à une inorganisation des acteurs.

Au niveau du maillon transformation, on note une absence de politique incitative étatique envers des industries de transformation.

Les efforts d'amélioration de la production de lait n'ont pas réduit les importations, ni amélioré la consommation. Au contraire, on assiste à une explosion des importations de lait, sans augmentation de la consommation. Aussi, le développement et la promotion de la filière laitière locale constituent le défi essentiel à relever, d'autant plus que la facture laitière est excessive et est évaluée en moyenne à 10 milliards de FCFA.

Les enjeux sont multiples et concernent:

- L'accroissement de la production laitière locale dans des systèmes durables pour satisfaire une demande nationale en croissance du fait d'une démographie galopante et d'une forte urbanisation.
- La compétitivité du lait local vis-à-vis du lait et des produits laitiers importés.

La politique laitière doit apporter des réponses à trois défis majeurs:

- Le premier défi est celui de la sécurité alimentaire des populations en améliorant leur état nutritionnel à travers le rehaussement de la consommation du lait par an et par habitant.
- Le deuxième défi réside dans la réduction de la pauvreté en améliorant les revenus des producteurs et autres acteurs impliqués dans la filière laitière locale.
- Le troisième défi concerne l'amélioration de la balance des paiements du Niger en réduisant progressivement les importations massives du lait.

b. Les objectifs de la politique laitière suggérée

L'objectif global est d'augmenter durablement la production laitière dans un environnement préservé en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques sont:

- Augmenter la production locale pour satisfaire la demande nationale en lait.
- Réduire progressivement les importations du lait.
- Améliorer les revenus des acteurs impliqués dans la filière laitière locale.

c. Les instruments de la politique laitière

Les instruments pertinents de la politique laitière sont:

- L'incitation de la part de l'Etat à élaborer des textes qui précisent les modalités d'application de la loi n°2004-048 du 30 juin 2004 portant loi cadre relative à l'élevage, au niveau des dispositions liées aux semences fourragères et animales.
- L'incitation de la part de l'Etat à élaborer des textes complémentaires au décret n°2011-616/PRN/MEL du 25 novembre 2011 réglementant l'inspection d'hygiène des denrées animales et des denrées alimentaires d'origine animale.
- La mise en application le décret n°2011-616/PRN/MEL du 25 novembre 2011 réglementant l'inspection d'hygiène des denrées animales et des denrées alimentaires d'origine animale, notamment les dispositions relatives à l'inspection d'hygiène des laits et produits laitiers industriels.
- La subvention des intrants zootechniques et vétérinaires, les semences fourragères et animales.
- La subvention/ exonération des équipements des centres de collecte.
- La subvention pour l'acquisition des géniteurs locaux améliorés.
- La normalisation et labellisation du fromage (Tchoukou).
- Les crédits bonifiés pour la mise en place des mini laiteries.
- L'appui à l'octroi des prêts bonifiés.
- La mise en place d'un fonds de garantie.
- La réduction progressive des quantités de lait et produits laitiers à importer.

8.8. Liens avec les politiques et les stratégies nationales et régionales

8.8.1. Liens avec les politiques et les stratégies nationales

La politique laitière et celle du développement de la filière bétail/viande s'inscrivent dans la droite ligne de l'I3N et de la SDDE en cours de validation. Ces politiques cadrent parfaitement avec les objectifs du PIP- 4 «Intensification des systèmes de production animale à cycle long» de la Stratégie de l'I3N. En effet, le PIP 4 est un des PIP l'I3N qui vise l'accroissement de la production du lait et de la viande de 40 pour cent et de 45 pour cent respectivement. Il vise aussi la réduction des importations de lait.

Les actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre des politiques de développement des filières lait et bétail/viande sont en harmonie avec celles du PIP 4. Il s'agira dans le cadre du PIP4 d'assurer:

- La promotion de la filière laitière périurbaine en appuyant les petits producteurs laitiers à mieux s'organiser, à accéder aux services vétérinaires et aux intrants, et la mise en marché primaire (collecte, conservation et vente).
- L'installation de 500 fermes modernes d'élevage privées ou appartenant à des associations d'éleveurs, des «jeunes fermiers» et des groupements féminins, avec un appui qui concernera l'accès à un noyau productif (composé de 4 vaches et un géniteur, au crédit) et un conseil à l'exploitation et la mise en marché.
- La promotion de l'embouche bovine et ovine à travers des opérations de microcrédit, un encadrement technique de proximité, l'amélioration des étables et l'appui à l'établissement de fermes privées modernes d'embouche ovine et bovine.
- L'amélioration de la productivité des races locales en dynamisant la recherche et en procédant à des croisements des races locales et des races exotiques par insémination artificielle.

8.8.2. Articulation avec les politiques et stratégies régionales

Les politiques de développement des filières lait et bétail/viande sont cohérentes avec l'I3N qui elle aussi est bien articulée avec les politiques et stratégies sous régionales. En effet, L'I3N s'inscrit dans le processus de mise en œuvre du PDDAA qui vise un taux de croissance agricole annuel d'au moins 6 pour cent et de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi que la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU). Ces politiques ont été déclinées au Niger à travers le PNIA 2011-2015. L'I3N permettra ainsi d'accélérer la mise en œuvre du PNIA et de contribuer à un taux de croissance agricole de 11,9 pour cent si la cible de l'OMDI devrait être réellement atteinte en 2015. Puisqu'au Niger, le PNIA a pour base l'élaboration de la SDRP et de la SDR, il s'avère donc nécessaire de procéder à une articulation entre les piliers du PDDAA et les PIP de L'I3N, comme cela a été fait entre les piliers du PDDAA et les programmes de la SDR. Cette articulation est en cours. Le pilier II du PDDAA «Infrastructures et accès aux marchés» qui prend en compte le développement des filières porteuses notamment les filières bétail, viande et lait, pourrait être articulé avec le PIP 4 de l'I3N.

Les politiques de développement des filières bétail/viande et lait doivent aussi être mises en cohérence avec le Cadre de Programmation Pays 2013-2016 (CPP) de la FAO en voie de formulation sous l'égide de la FAO et du Gouvernement de la République du Niger, et dont les références sont au niveau national le PDES (2012-2015), le PI-I3N et le plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2009- 2013 (UNDAF).

9. LES CONTRAINTES TOUCHANTE LES FILIERES VIANDE ET LAIT ET SOLUTIONS PROPOSEES

9.1. Contraintes

9.1.1. Contraintes liées à la filière bétail/viande

Les contraintes ont été identifiées au niveau de chaque segment de la filière.

Contrainte liées à la production:

- Ressources alimentaires insuffisantes en qualité et en quantité.
- Persistance des maladies animales.
- Occupation des aires de pâturage et des couloirs de passage par les cultures.
- Insuffisance des points d'eaux pastoraux.
- Proportion très élevée du bétail tout venant destiné à l'abattage.
- Accès difficile aux intrants.
- Disponibilité réduite et cherté des intrants à certaines époques de l'année.
- Unités de fabrication des Aliments Bétail (UAB) en nombre insuffisant.
- Manque d'interaction entre les producteurs et les autres acteurs.

Contraintes liées à la transformation:

- Vétusté des abattoirs frigorifiques.
- Insuffisance et vétusté des aires d'abattage.
- Insuffisance d'hygiène au niveau des lieux de production.
- Persistance des abattages clandestins.
- Augmentation de saisies post mortem (après abattage).
- Manque d'infrastructures appropriées pour la transformation de la viande.
- Insuffisance de conditionnement du *Kilichi*.
- Etals de boucherie inadaptés et manque de boucheries modernes.
- Manque de points de vente appropriés de viande fraîche et grillée.

Contraintes liées à la commercialisation:

- Insuffisance des infrastructures de commercialisation de bétail aménagées.
- Inadaptation des moyens (véhicules) de transport du bétail et de la viande.
- Gestion inadaptée des marchés à bétail.
- Nombre élevé d'intermédiaires de vente du bétail (Dilali).
- Manque de systèmes de classement de bétail et de la viande.
- Transactions par marchandage.
- Tracasseries administratives et routières.
- Manque de débouchés extérieurs formels.
- Insuffisance d'information commerciale et des actions de promotion commerciale des produits.
- Incapacité des opérateurs à répondre aux cahiers des charges des marchés porteurs.
- Compétitivité limitée de la viande nigérienne en raison entre autres du coût très élevé et de la faiblesse de la chaîne du froid, normes SPS.
- Contraintes transversales.
- Insuffisance de fonds de roulement des acteurs.

- Difficulté d'accès aux crédits.
- Méconnaissance et inadaptation des textes législatifs et réglementaires.
- Insuffisance de structuration des associations et d'organisation des professionnels de la filière bétail-viande.
- Insuffisance de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs.
- L'absence d'un Centre de Formation aux Métiers de la viande au Niger.
- Le manque de synergie et de coordination entre les différents acteurs (producteurs, les transformateurs et les exportateurs).

9.1.2. Contraintes liées à la filière lait

Les contraintes ont été identifiées au niveau de chaque segment de la filière. Il s'agit entre autres des:

Contraintes liées à la production:

- Contraintes en matière de productivité des races animales.
- Méconnaissance du potentiel génétique de production de certaines races.
- Faible potentiel génétique de production laitière de certaines races.
- Contraintes climatiques.
- Contraintes alimentaires.

Contraintes sanitaires:

- Maladies de la reproduction (brucelloses et autres maladies abortives).
- Maladies générales entraînant la mortalité de la femelle laitière ou du jeune allaitant se traduisant par un arrêt brutal de la lactation dans les deux cas.
- Maladies parasitaires internes et externes.
- Troubles nutritionnels.

Contraintes liées à la collecte et à la transformation:

- Inadéquation des circuits de collecte (transport et enclavement). En effet, il s'agit de procéder au ramassage de petites productions dispersées et périssables dans des zones difficiles d'accès.
- Manque et/ou insuffisance de la chaîne de froid en milieu rural.

Coût des équipements collectifs pour la transformation:

- Absence de politique incitative étatique envers les industries de transformation.
- Manque des unités de transformation au niveau de certaines zones de production.
- Contraintes liées à la Commercialisation.

Difficultés pour un producteur isolé d'écouler sa production:

- Enclavement des zones de production.
- Mauvais état des routes et des pistes.

Contraintes socioculturelles touchant la commercialisation chez certaines ethnies (touaregs, peuls Bororo) ne commercialisent pas le lait frais:

- Faible répartition de la valeur ajoutée sur la chaîne de valeur lait.
- Contraintes liées à la consommation.

- **Faible niveau de consommation liée à la faiblesse des revenus:**
 - Fortes variations de la consommation selon les saisons.
 - Contraintes transversales.
 - Contraintes organisationnelles comprenant entre autres, le faible niveau d'organisation des OPE

- **Contraintes institutionnelles:**
 - Insuffisance du système d'encadrement des éleveurs.
 - Pas de cadre de concertation spécifique (table filière lait).
 - Législation et réglementation (politiques de soutien inadaptées–politiques fiscales, normes et contrôles de qualité).

- **Contraintes financières:**
 - Coût des aliments concentrés en système semi intensif et intensif (50 à 60 pour cent du coût de production).
 - Difficultés d'accès au crédit (pas de prise en compte pour le moment des activités de production laitière par les IMF, difficultés pour les petits producteurs de fournir une garantie pour le système bancaire classique).
 - Capacités financières limitées des différents intervenants dans la filière.

9.2. Proposition de plans d'action et de programme d'investissement

9.2.1. Les solutions proposées

Pour lever les contraintes identifiées, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre les solutions ci-après:

➤ **Filière bétail/viande**

- Garantir la sécurisation foncière des espaces pastoraux et réduire les conflits.
- Améliorer la productivité des pâturages naturels (aménagement et ensemencement des parcours pastoraux, restauration des espaces pastoraux dégradés).
- Améliorer la prévention et la gestion des feux de brousse en vue de protéger le potentiel fourrager.
- Développer les cultures fourragères adaptées (itinéraire technico économique, matériel de vulgarisation, formation, suivi et contrôle).
- Améliorer les conditions d'abreuvement du cheptel à travers la construction et/ou la remise en état de l'infrastructure hydraulique pastorale.
- Améliorer la couverture sanitaire du cheptel à travers le renforcement des capacités d'intervention des services vétérinaires et l'incitation à l'installation des SVPP.
- Appuyer la structuration des associations d'éleveurs et autres organisations professionnelles, et le renforcement de leurs capacités techniques.
- Renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux.
- Approfondir les recherches sur les potentialités génétiques des races locales.
- Construire un nouvel abattoir frigorifique à Niamey.
- Réhabiliter les abattoirs frigorifiques de Tahoua, Maradi et Zinder.
- Encourager la promotion d'unités de transformation des produits animaux.
- Améliorer l'efficacité des conditions et moyens de transport relatifs au bétail.

- Redéfinir le rôle et la fonction de l'intermédiaire pour l'adapter à la modernisation des marchés à bétail.
- Encourager la création des sociétés de transport de bétail en facilitant l'acquisition des bétailières multifonctionnelles en les défiscalisant (exonération pour l'achat des bétailières).
- Améliorer et augmenter la production d'animaux de qualité afin de mieux répondre au besoin du marché.
- Renforcer les capacités du SIMb pour le rendre plus performant.

➤ **Filière lait**

Les actions prioritaires à mettre en œuvre sont:

Au niveau de la production:

- Entreprendre des recherches sur la caractérisation et la standardisation des races locales (races bovines, ovines, caprines et camelines) afin de développer des types d'animaux appropriés pour la production de lait.
- Renforcer les capacités d'intervention du PNAG/BL.
- Renforcer les capacités d'intervention de la Station Sahélienne Expérimentale de Toukounous.
- Entreprendre des actions de sélection au niveau des autres centres de multiplication du bétail.
- Diffuser des géniteurs locaux performants.
- Introduire les semences de races exotiques adaptées et performantes.
- Mettre en place des antennes de laboratoire d'insémination artificielle au niveau des régions et vulgariser la technique d'insémination artificielle.
- Développer des plans de lutte efficaces contre les principales pathologies de l'élevage laitier en général et périurbain en particulier.
- Elaborer des stratégies de supplémentations des sujets laitiers pour une bonne production laitière.
- Améliorer l'alimentation des animaux (promotion des cultures fourragères, élaboration d'une politique d'hydraulique pastorale, promotion des unités de production d'aliments du bétail, diffusion de la technologie de fabrication des blocs multi nutritionnels densifiés, etc.).
- Appuyer la mise en place d'une centrale d'approvisionnement en intrants zootechniques et vétérinaires.
- Appuyer les structures professionnelles à mettre en place les BAB.
- Améliorer la santé animale (amélioration de la couverture sanitaire du cheptel, renforcement du système d'information zoo sanitaire, renforcement des capacités des laboratoires d'élevage et de la recherche vétérinaire, faire une enquête sur les maladies spécifiques au cheptel laitier et mettre en œuvre un programme de lutte, etc.).

Au niveau de la collecte et de la commercialisation:

- Étendre le bassin de collecte par l'utilisation de la lactoperoxydase au niveau des points de collecte.
- Appuyer la mise en place des centres de collecte.
- Doter les centres de collecte en milieu rural en unités de froid adaptées (panneaux solaire, gaz).
- Développer la contractualisation entre les unités de transformation et les centres de collecte et entre les centres de collecte et les collecteurs.
- Appuyer l'acquisition par les collecteurs de moyens de transport du lait adaptés (tricycle avec fourgonnettes et autres).

- Désenclaver les zones de production par la production des pistes de déserte.
- Développer la concertation entre les acteurs de la chaîne de valeur lait sur les questions relatives au prix.
- Appuyer le développement de circuits efficaces de commercialisation du lait.

Au niveau de la transformation:

- Encourager la mise en place des mini laiteries à travers un partenariat public – privé.
- Encourager les industries laitières à mettre en place un fonds d'aide à la production et à la collecte du lait.
- Elaboration, édition et diffusion d'un guide de mini laiterie.
- Elaboration, édition et diffusion d'un guide de bonne pratique d'hygiène et de bonne pratique de production.

Actions transversales:

- Appuyer la structuration et l'organisation des acteurs de la filière lait.
- Renforcer les coopératives des éleveurs sélectionneurs de la race bovine Azawak.
- Appuyer la mise en place des coopératives des éleveurs sélectionneurs des autres races.
- Développer des cadres de concertation interprofessionnels régionaux de la filière lait.
- Appuyer la mise en place d'une interprofession lait au niveau national.
- Former les acteurs sur des thématiques spécifiques (insémination artificielle, hygiène, santé, alimentation, entrepreneuriat, chaîne d'approvisionnement/chaîne de valeur, gestion des entreprises, etc.).

9.2.2. Propositions de plan d'action

Les propositions de plan d'action pour les filières bétail/viande et lait sont présentées, respectivement en annexes 5 et 6.

9.2.3. Programmes d'investissement

Les investissements productifs qui seront réalisés permettront à la fois à la filière bétail/viande et à la filière lait de bénéficier des conditions améliorées de production, de transformation, de valorisation des produits, de commercialisation et accès aux marchés.

Pour la filière bétail/viande, ces investissements concerneront:

- La réhabilitation de quatre abattoirs frigorifiques pour une meilleure maîtrise des abattages et l'amélioration de la qualité de la viande.
- La construction de 25 abattoirs semi modernes.
- La construction/réhabilitation de 100 aires d'abattage.
- La construction/aménagement de 20 marchés à bétail de regroupement.
- L'appui à l'acquisition de 10 camions bétailières.
- L'appui à l'acquisition de 15 camions frigorifiques pour le transport de viande.
- L'appui à l'acquisition de 40 tricycles aménagés pour le transport de viande.
- L'appui au développement de l'embouche paysanne au profit des 400 groupements féminins.
- L'appui aux opérateurs de la filière à fort potentiel pour la création des 200 ateliers d'embouche ovine et bovine.

Pour la filière lait, ces investissements concernent:

- L'implantation de 10 unités laitières de capacité de 5 000/10 000 litres /jour.
- L'installation de 50 petites unités de production d'aliments du bétail.
- La création et équipement de 40 centres de collecte du lait au niveau des grands bassins laitiers.
- L'appui à l'acquisition de 15 camions frigorifiques pour le transport du lait.
- L'appui à l'acquisition de 80 tricycles aménagés pour le transport du lait.

Les programmes d'investissement d'appui au développement de la filière bétail/viande et lait ainsi que leur plan de financement respectif sont présentés en annexes 7, 8, 9 et 10.

10. CONCLUSIONS

La présente étude qui s'est focalisée sur les filières bétail/viande et lait a procédé à une analyse de ces filières aussi bien institutionnelle, fonctionnelle, organisationnelle, socio-économique que celle liée à l'identification de leurs forces et de leur faiblesses, des opportunités et des menaces de leur environnement. Leur poids dans l'économie nationale est considérable. Ces filières mobilisent beaucoup d'acteurs aux intérêts à la fois divergents et convergents, présentent de nombreux atouts et connaissent des goulots d'étranglements qui entravent leur promotion réelle.

L'examen de ces filières fait ressortir la mise en œuvre des politiques inappropriées qui se sont concentrées sur l'exécution des actions parfois sans liens les unes avec les autres.

Cependant, l'étude propose des instruments cohérents pour définir et mettre en œuvre des politiques de développement des filières adaptées. En effet, l'intensification des productions et l'amélioration de la qualité sont des voies incontournables pour faire face à l'accroissement de la demande intérieure et sous régionale, mais aussi aux exigences de compétitivité dans le contexte de l'intégration régionale et de la mondialisation.

Des politiques de développement adéquates sont nécessaires afin de tirer profit des opportunités qui s'offrent à ces filières. Ces politiques assorties de plans d'action et des programmes d'investissement s'inscrivent dans la droite ligne des stratégies nationales sectorielles et multisectorielles, particulièrement la Stratégie de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole durables dénommée I3N et sont en harmonie avec les politiques régionales, notamment l'ECOWAP/PDDAA. Elles sont élaborées pour faire face aux multiples défis de l'élevage au Niger et permettre à ce secteur de répondre à la demande nationale en produits animaux et d'origine animale de qualité, de contribuer à la satisfaction de la demande régionale et de se positionner sur les marchés internationaux.

Les programmes d'investissements traduisent les priorités retenues au niveau de ces filières. Les coûts totaux des programmes d'investissement de la filière bétail/viande et lait sont évalués respectivement à 31 895 000 000 de FCFA et à 12 123 500 000 FCFA. Leur mise en œuvre s'appuiera sur le principe de complémentarité en prenant en compte les financements déjà acquis au niveau des autres interventions, et se fera dans le cadre de la SDDE en cours de validation qui va insuffler plus de dynamisme aux filières bétail/viande et lait par l'augmentation de l'offre des produits de qualité pour répondre aux besoins des populations.

11. REFERENCES

Maiga, A. M., DIANE, I., MAZOU, I. et DJIBRILLOU, A. 2008. Etude sur la Compétitivité des Filières Viande rouge et Cuir et peaux. Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro-sylvo-pastoraux (PRODEX).

Badamassi, D., Saley, M. 2003. Adaptation des circuits de commercialisation des bovins nigériens à l'évolution de la demande au Nigeria. LARES/IRAM

Conseil Economique et Social. 2007. Etude sur la restructuration de la filière bétail viande. Rapport provisoire.

DUTEURTRE, G. et CORNIAUX, C. 2013. Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA.

FAOSTAT. 2012. Base de données statistiques sur la production agricole. Rome: FAO. www.fao.org

FAO et Cabinet d'Expertises Akound'ha. 2011. Analyse de la chaîne de valeur du secteur bétail/viande au Niger.

FAO. 2007. Analyse de la filière bétail/viande au Burkina Faso

FAO et Cabinet d'Expertises Akound'ha. 2011. Analyse de la chaîne de valeur du secteur lait au Niger.

FAO/SFZ. 2010. Revue du secteur de l'élevage du Niger.

Haut Commissariat à l'Initiative 3N. 2012. Initiative 3N pour la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable «Les Nigériens Nourrissent les Nigériens»: Plan d'investissement pour la période 2012-2015. Volume 2.

Haut Commissariat à l'Initiative 3N. 2012. Initiative 3N pour la Sécurité alimentaire et le Développement Agricole Durable «Les Nigériens Nourrissent les Nigériens». Cadre stratégique et coût estimatif des programmes pour la période 2012 -2015.

INS-Niger. Annuaire Statistique National. 2006-2010. Edition 2011.

INS-Niger. Comptes économiques de la Nation. Comptes Rapides. 2011. Edition mars 2012.

LE Masson, A. et Djibrillou, A. 2008. «Aspects techniques et économiques de la filière lait : production, transformation et commercialisation des produits laitiers » Module de formation, Projet de Sécurisation de l'Economie Pastorale (PASEP).

Marichatou, H., Kore, H., Kokoi Motcho, H., Vias, G. 2005. Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Niger, Document de Travail n° 4.

Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. 2008. Étude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale, Programme du Cadre Intégré.

Ministère de l'Élevage. 2012. Rapport annuel 2011 des Statistiques.

Ministère de l'Élevage. 2012. Recueil des Textes, avril 2012.

Ministère de l'Élevage 2012. Stratégie de Développement Durable de l'Élevage (SDDE 2012 – 2035). Document de stratégie 2013- 2015.

Ministère de l'Élevage. 2012. Stratégie de Développement Durable de l'Élevage (SDDE 2012 – 2035). Plan d'action 2013- 2015.

RGAC. 2007. Volume II. Résultats Définitifs (Volet Cheptel), juin 2007.

Repol. 2007. Projet politiques laitières: rapport de fin de projet Rapport d'étude

Saley M., Steinmetz P. 1998. Approche quantitative de la production laitière destinée à la consommation humaine, répercussion sur la croissance du chamelon. Etude réalisée en milieu traditionnel sahélien. In: actes du colloque : dromadaires et chameaux, animaux laitiers, Nouakchott, Mauritanie, 24-26 oct.1994, CIRAD-Montpellier, coll. Colloques.

Système d'information sur les marchés à bétail. Bulletin d'analyse de la campagne de commercialisation du Bétail (octobre 2010- septembre 2011), Novembre 2011, 35 p.

Vias, G. et Renault, V. 2009. L'envolée des importations laitières au Niger
Rapport d'étude

VIAS, G. 2013. Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA. Commission de l'UEMOA.

Vias G. et Banzhaf M. 2008. Etude de l'impact de la hausse des cours du lait et des produits laitiers sur les producteurs et les consommateurs: Etude de cas du Niger.

Terpend, N. et Saley, M. 2005. Etude sur l'élaboration du programme de développement des filières, FAO/MRA.

12. ANNEXES

Annexe 1: Liste des Personnes rencontrées

Noms et Prénoms	Fonction/Structure
Maman Sani Maman	Directeur de la Promotion des filières/ME
Dr Issa ATTE	Directeur des Statistiques/ME
Ganda Ousseini	Responsable du Projet APROLAN
Mme Altiné Saratou Malam Goni	SNV
Hassan Sambo	Exportateur du bétail
Mahamadou Magagi	Boucher chevillard
Elhadji Alio Noma	Boucher détaillant
Oumarou Mahamadou	Gérant du Marché à bétail de Tourakou/Niamey
Seyni Gamatié	Revendeur du bétail
Amadou Amadou	Eleveur laitier
Rouga Altiné	Eleveur laitier

Annexe 2: Effectif du cheptel par espèce et par région en 2012

2012	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	UBT
Agadez	27 586	437 353	727 494	146 597	279	94 293	390 819
Diffa	965 069	756 125	1 153 122	389 790	47 592	153 605	1 572 627
Dosso	1 045 377	806 789	1 074 505	29 983	11 574	142 293	1 231 199
Maradi	1 680 658	1 858 835	2 568 508	271 900	16 910	206 141	2 400 509
Tahoua	2 021 838	2 246 890	2 545 136	512 516	28 911	429 971	3 092 687
Tillabéri	2 212 785	1 457 323	1 786 592	91 019	19 176	312 207	2 523 114
Zinder	2 117 457	2 629 660	3 806 241	234 466	113 780	322 870	3 169 032
Niamey	54 997	176 544	99 090	46	294	2 837	87 101
Total	10 125 767	10 369 520	13 760 687	1 676 318	238 516	1 664 216	14 467 087

Source: Direction des Statistiques/Ministère de l'Elevage, 2012.

Annexe 3: Les exportations contrôlées des animaux sur pied en 2010 et les pays de destination

REGIONS	DESTINATIONS	BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAMELINS	ASINS	EQUINS	AUTRES
Agadez	Libye, Nigeria	348	3360	1800	848	2728	0	0
Diffa	Nigeria	17713	93945	97697	13798	19765	457	0
Dosso	Nigeria, Benin	35116	15814	12693	615	2837	27	0
Maradi	Nigeria	20123	21426	41246	1185	9945	10	0
Niamey C.U	Togo, Côte d'Ivoire, Gabon	8	54	16	0	0	19	5
Tahoua	Nigeria	155424	305099	285539	21545	30288	372	14687
Tillabery	Nigeria, Bénin, Mali, Ghana, BF	105090	134518	242997	1591	20377	196	0
Zinder	Nigeria	126844	365681	376462	20596	42206	2533	95713
TOTAL 2010		460666	939897	1058450	60178	128146	3614	110405

Annexe 4: Les exportations contrôlées des animaux sur pied en 2011 et les pays de destination

REGIONS	DESTINATIONS	BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAMELINS	ASINS	EQUINS	AUTRES
Agadez	Libye, Nigeria	45	3724	880	1985	1656	0	0
Diffa	Nigeria	18989	108221	109347	12220	21328	561	0
Dosso	Nigeria, Benin	44206	22658	16218	1097	3908	175	3795
Maradi	Nigeria	34299	38457	42002	1685	20780	65	9098
Niamey C.U	Togo, Côte d'Ivoire, Gabon	109	1147	24	0	0	50	0
Tahoua	Nigeria	218056	411584	334249	29422	41311	1262	18437
Tillabery	Nigeria, Bénin, Mali, Ghana, BF	51941	71462	123845	1142	15512	416	0
Zinder	Nigeria	97950	332992	380098	19146	43943	1722	136521
TOTAL 2011		465595	990245	1006663	66697	148438	4251	167851

Source: Direction des statistiques/Ministère de l'Elevage

Annexe 5: Plan d'action de la filière bétail/viande

Problèmes	Objectifs Stratégiques	Résultats	Actions	Indicateurs	Intervenants	Période d'exécution	Source de vérification
Ressources alimentaires insuffisantes en qualité et en quantité.	Améliorer qualitativement et quantitativement l'alimentation du bétail.	Le dispositif National de sécurité alimentaire du bétail est amélioré.	Améliorer la productivité des pâturages naturels (aménagement et ensemencement des parcours pastoraux, restauration des espaces pastoraux dégradés).	Superficie (ha) aménagée et ensemencée.	Etat, PTF, Collectivités, Projets, ONG, Associations d'éleveurs.	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat
			Améliorer la prévention et la gestion des feux de brousse en vue de protéger le potentiel fourrager	Longueur (Km) de pare feux réalisés Nombre de campagnes de sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousses réalisées	Etat, PTF, Collectivités, Projets, ONG, Associations d'éleveurs	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat
			Créer des banques aliment bétail (BAB)	Nombre des BAB créées	Etat, PTF, Collectivités, Projets, ONG, Associations d'éleveurs	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat, des ONG et des Projets
			Développer les cultures fourragères adaptées (itinéraire technico économique, matériel de vulgarisation, formation, suivi et	Nombre de périmètres fourragers installés	Etat, PTF, Collectivités, Projets, ONG, Associations d'éleveurs	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat, des ONG et des Projets

			contrôle)				
Insuffisance des points d'eaux pastoraux	Améliorer les conditions d'abreuvement à travers la construction et/ou la remise en état l'infrastructure hydraulique pastorale	L'infrastructure hydraulique pastorale est améliorée	Déterminer un maillage adéquat des points d'eau pastoraux en respectant les normes légales et implanter des nouveaux ouvrages hydrauliques	Nombre de forages et puits pastoraux construits Nombre d'ouvrages hydrauliques réhabilités	Etat, PTF, Collectivités, Projets, ONG, Associations d'éleveurs	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat, des ONG et des Projets
Persistance des maladies animales	Améliorer la santé du cheptel	La couverture sanitaire du cheptel est améliorée	Renforcer les capacités d'intervention des services vétérinaires	Nombre d'agents et Nombre d'équipements mis en place	Etat, PTF, Collectivités, Projets	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat
			Renforcer les mandats sanitaires	Nombre des SVPP installés	Etat, PTF, Projets,	2013-2017	Rapport d'activités de la DGSV
			Augmenter la capacité d'approvisionnement et de contrôle des produits vétérinaires	Nombre de pharmacies vétérinaires installées Une structure de contrôle des produits vétérinaires est renforcée (LANSPEX)	Etat, PTF, Projets,	2013-2017	Rapport d'activités de la DGSV
			Lutter contre les maladies animales	Nombre de maladies contrôlées Taux de prévalence et d'incidence des maladies animales	Etat, PTF, Projets,	2013-2017	Rapport d'activités de la DGSV
Proportion très élevée du bétail	Améliorer la qualité du bétail destiné à	La qualité du bétail destiné à	Créer des ateliers d'embouche ovine	Nombre d'ateliers d'embouche mis en	Etat, PTF, Collectivités, Projets, ONG,	2013-2017	Rapport d'activités des services tech-

tout venant destiné à l'abattage	l'abattage	l'abattage est améliorée	et bovine	place	Associations d'éleveurs		niques de l'Etat, des ONG et des Projets
Vétusté des infrastructures d'abattage	Améliorer les conditions de production, de contrôle et de transformation de la viande	Les conditions de production, de contrôle et de transformation de la viande sont améliorées	Construire un nouvel abattoir frigorifique à Niamey	Existence d'un nouvel abattoir frigorifique à Niamey	Etat, PTF,		PV de réception des travaux de construction
			Réhabiliter les abattoirs frigorifiques de Tahoua, Maradi et Zinder	Nombre d'abattoirs frigorifiques réhabilités	Etat, PTF,	2013-2017	PV de réception des travaux de réhabilitation
			Construire des mini abattoirs modernes dans les principaux chefs lieux de départements	Nombre de mini abattoirs modernes créés	Etat, PTF, Collectivités,	2013-2017	PV de réception des travaux
Insuffisance et vétusté des aires d'abattage			Réhabiliter et/ou construire les aires d'abattage	Nombre d'aires d'abattage réhabilitées et/ou construites	Etat, PTF, Collectivités, Projets	2013-2017	PV de réception des travaux
Insuffisance d'hygiène au niveau des lieux de production			Sensibiliser les acteurs à l'observance des règles d'hygiène corporelle, vestimentaire, des locaux et du matériel	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées et nombre d'acteurs sensibilisés	Etat, Collectivités, OPF/bétail viande	2013-2017	Rapport de campagne de sensibilisation et d'information
Persistence des			Informier et sensibi-	Nombre de cam-	Etat, Collectivités,	2013-2017	Rapport de cam-

abattages clandestins			liser les populations sur les dangers de la consommation des viandes provenant de l'abattage clandestin	campagnes de sensibilisation réalisées	OPF/bétail viande Organisations des consommateurs		campagne de sensibilisation et d'information
			Renforcer les capacités des services techniques pour le contrôle de l'abattage clandestin	Nombre d'agents, véhicules et montant du budget affectés à la lutte contre les abattages clandestins	Etat, Collectivités, OPF/bétail viande	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat et des abattoirs
			Inciter les associations des consommateurs à prendre en compte la problématique des abattages clandestins	Nombre d'organisations des consommateurs qui portent un intérêt sur la problématique	Etat, PTF, Organisations des consommateurs	2013-2017	Rapport d'activités des Organisations des consommateurs
Inadaptation des véhicules de transport de viande			Appuyer les professionnels à acquérir des camions isothermes et frigorifiques	Nombre de camions isothermes et frigorifiques acquis ou aménagés	Etat, PTF, Collectivités	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat
Augmentation de saisies post mortem (après abattage)			Rendre systématique l'inspection ante mortem	Nombre de cas de saisies totales et partielles enregistrées à l'abattoir	Etat, PTF,	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat et des abattoirs
Manque d'infrastructures appropriées pour la			Créer des unités modernes de transformation de viande	Nombre d'unités de transformation mises en place	Etat, PTF,	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat

transformation de la viande			en kilichi				
Insuffisance de conditionnement du kilichi			Sensibiliser les opérateurs sur l'importance du conditionnement	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées Nombre de transformateurs touchés par les campagnes de sensibilisation	Etat, PTF, Associations des producteurs du Kilichi	2013-2017	Rapport de campagne de sensibilisation
			Mettre au point un conditionnement approprié (emballage, présentation)	Un emballage approprié existe		2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat, des ONG et des Projets
Incapacité des opérateurs à répondre aux cahiers des charges des marchés porteurs			Créer un label Niger pour le Kilichi	Créer un label Niger pour le Kilichi	Etat, PTF,	2013-2017	
Insuffisance des infrastructures de commercialisation de bétail	Améliorer les conditions de commercialisation du bétail, de la viande, et de la fluidification des échanges	Les conditions de commercialisation du bétail, de la viande, des cuirs et peaux et la fluidification des échanges sont améliorés	Aménager et équiper les marchés à bétail Construire des comptoirs de vente d'animaux	Nombre de marchés à bétail aménagés Nombre des comptoirs de vente d'animaux construits	Etat, PTF, collectivités, Projets	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat, des ONG et des Projets

Inadaptation des moyens (véhicules) de transport du bétail			Appuyer les acteurs à acquérir des bétailères	Nombre de bétailères aménagées et acquis	Etat, PTF, collectivités, Projets	2013-2017	PV de réception des bétailères
Gestion inadaptée des marchés à bétail			Inciter les collectivités territoriales décentralisées à mettre en place un système de gestion transparent au niveau des marchés à bétail (gestion déléguée des marchés à bétail)	Nombre de collectivités ayant institué un système de gestion transparent au niveau des marchés à bétail	Etat, PTF, collectivités,	2013-2017	
Nombre élevé d'intermédiaires de vente du bétail (Dilali)			Mettre en contact le vendeur et l'acheteur avec le minimum d'intermédiaires	Temps de transaction écourté	Etat, PTF, collectivités,	2013-2017	
Manque de systèmes de classement de bétail			Adapter et appliquer le système de classification de bétail et de la viande adoptée par l'UEMOA	Nombre de sessions de formation réalisés Nombre d'acteurs formés à la classification	Etat, PTF,	2013-2017	
Transactions par marchandage			Instituer un système de vente au poids et à la qualité	Nombre d'acteurs ayant adopté le système de vente	Etat, PTF, collectivités,	2013-2017	

				au poids et à la qualité			
Tracasseries administratives et routières			Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer et de lobbying dans la lutte contre la corruption et la réduction des barages routiers	Nombre d'axes routiers assainis en terme de tracasseries (taxes illicites, contrôles intempes-tifs)	Etat, CNUT, Associations des transporteurs, organisation des exportateurs-Forces de Défense et de sécurité	2013-2017	
Insuffisance de fonds de roulement	Diversifier les circuits et types de financement et faciliter l'accès aux crédits des acteurs de la filière	Les circuits de financement sont diversifiés Les acteurs accèdent aux crédits à des taux préférentiels et aux conditions de remboursement souples	Faciliter la mise en relation des professionnels avec les institutions financières et les partenaires techniques et financiers	Nombre des professionnels mis en relation avec les IMF et les PTF	Etat, PTF, IMF	2013-2017	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat, des ONG, des Projets, des IMF
			Informers les producteurs sur les mécanismes d'accès aux crédits et sur les procédures de demandes de prêts	Nombre de producteurs informés sur les mécanismes d'accès aux crédits et sur les procédures de demandes de prêts	Etat, PTF, IMF	2013-2017	Rapport de campagne de sensibilisation et d'information
Insuffisance de		Les capacités	Informers et sensibi-			2013-2017	Rapport de cam-

structuration des associations et d'organisation des professionnels de la filière BV		organisationnelles des professionnels de la Filière BV sont renforcées	liser les professionnels des filières BV sur l'importance de s'organiser				page de sensibilisation et d'information
			Appuyer les professionnels de la filière BV à se structurer	Nombre d'organisations structurées	Etat, PTF, RECA, Projet, Organisations des professionnels	2013-2017	Rapport de mise en place d'organisations structurées
			Former les professionnels de la filière BV en vie associative	Nombre de professionnels formés	Etat, PTF, Projets, RECA, organisations des professionnels	2013-2017	Rapport de formation
Manque d'interaction entre les producteurs et les autres acteurs			Appui à la mise en place d'une interprofession Bétail/viande	Une interprofession Bétail viande nationale dynamique existe	Etat, PTF, RECA, organisations des professionnels, Projets	2013-2017	PV de l'AG de mise en place
Méconnaissance et inadaptation des textes législatifs et réglementaires	Améliorer le cadre des mesures institutionnelles et réglementaires de la filière BV	Le cadre des mesures institutionnelles et réglementaires des filières BV est amélioré	Réviser et vulgariser les textes législatifs et réglementaires sur la commercialisation du bétail	Nombre de textes révisés et vulgarisés	Etat, PTF, Chambre du Commerce	2013-2015	Rapport d'activités des services techniques de l'Etat
			Vulgariser et appliquer les textes législatifs et réglementaires sur les exportations du bétail	Nombre d'acteurs touchés par les campagnes de vulgarisation	Etat, PTF, Chambre du Commerce	2013-2017	Rapport de campagne de vulgarisation

			Vulgariser et appliquer les textes en matière de transport du bétail	Nombre de campagnes de vulgarisation réalisées	Etat, PTF, Chambre du Commerce	2013-2017	Rapport de campagne de vulgarisation

Annexe 6: Plan d'action de la filière lait

Problèmes	Objectifs stratégiques	Résultats	Actions	Intervenants	Indicateurs	Période d'exécution	Source de vérification
Production laitière insuffisante et saisonnière	Augmenter la production laitière en zone rurale	La production laitière en zone rurale est augmentée	Amélioration des races locales par diffusion des géniteurs performants	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Nombre de géniteurs améliorés diffusés	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat, ONG
			Sécurisation des espaces pastoraux	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Kilométrage des aires de pâturages et de couloirs de passage balisés	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat
			Améliorer la productivité des pâturages naturels	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Superficie (ha) aménagée et ensemencée	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat
			Subvention aliments bétail	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Tonnage mis Prix de cession	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat,
			Organisation des campagnes de vaccination	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Nombre d'animaux vaccinés	2013-2017	Rapport de campagne de vaccination
			Lutte contre les maladies animales	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Taux de prévalence et d'incidence des maladies	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat
			Appui conseil aux produc-	Etat, PTF, ONG,	Nombre de technolo-	2013-2017	Rapport d'activités

			teurs laitiers ruraux	Organisations d'éleveurs	gies vulgarisées Nombre de producteurs ayant adopté la technologie		des services de l'Etat, Rapport des prestataires de service
			Formation des producteurs laitiers ruraux (alimentation, santé, hygiène du lait)	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Nombre de producteurs formés	2013-2017	Rapport de formation
	Augmenter la production laitière à travers la création des unités de production intensives en zone périurbaine	La production laitière en zone périurbaine est augmentée	Développement des cultures fourragères (subvention semences fourragères, crédit pour matériel d'irrigation,	Etat, PTF, ONG, Organisations d'éleveurs	Nombre de périmètres fourragers installés	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat
Amélioration génétique par introduction des races exotiques à haute production (crédit pour l'achat des génisses			Etat, PTF, ONG, Organisations de producteurs laitiers périurbains, IP	Nombre de génisses laitières placées	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat, ONG et Projets	
Renforcer le programme d'IA			Etat, PTF, ONG, Organisations de producteurs laitiers périurbains, IP	Nombre de vaches inséminées	2013-2017	Rapport d'activités des services de l'Etat, ONG et Projets	
Crédits à l'achat des tanks à lait et matériels de traite			Banque, Etat,	Nombre de tanks à lait mis en place	2013-2017	PV de réception des tanks à lait	
Formation (hygiène de la traite et du matériel			Etat, PTF, ONG, Organisations de producteurs laitiers périurbains, IP	Nombre des producteurs formés	2013-2017	Rapport de formation	
Circuits de collecte inadéquats	Mettre en place un système de collecte	Un système de collecte de lait	Améliorer les moyens de transport (tricycles amé-	Etat, PTF, ONG, Organisations de	Nombre de tricycles aménagés acquis	2013-2017	PV de réception des tricycles amé-

	du lait efficace	efficace est mis en place	nagés)	producteurs laitiers périurbains, IP			nagés
			Crédit à l'installation des centres de collecte bien étudiés	Banque, Etat, organisations des Producteurs	Nombre de centres de collecte mis en place	2013-2017	PV de réception des centres de collecte
			Crédits à l'achat du matériel de collecte	Banque, Etat, organisations des Producteurs	Nombre de crédits alloués	2013-2017	Documents de banques et des IMF
			Former les collecteurs à l'utilisation de la lactoperoxydase	Etat, ONG, organisations des Producteurs	Nombre de collecteurs formés	2013-2017	Rapport de formation des services techniques et d'autres prestataires de service
			Formation en hygiène et entretien d'un centre de collecte	Etat, ONG, organisations des Producteurs	Nombre de collecteurs formés en hygiène et entretien d'un centre de collecte	2013-2017	Rapport de formation des services techniques et d'autres prestataires de services
			Etablir un cahier de charges relatif au centre de collecte	Etat, organisations des Collecteurs, Producteurs	Un cahier de charges est respecté	2013-2017	Cahier de charges
			Elaborer des contrats entre centre de collecte et mini laiteries	Etat, organisations des Collecteurs, Producteurs	Nombre de contrats élaborés et respectés entre centre de collecte et mini laiteries	2013-2017	Documents de Contrats signés
			Elaborer des contrats entre éleveurs et centres de collecte	Etat, organisations des Collecteurs, Producteurs	Nombre de contrats élaborés et respectés entre centre de collecte et éleveurs	2013-2017	Documents de Contrats signés
Insuffisance de la capacité de transformation	Augmenter la capacité de transformation à travers la	La capacité de transformation est augmentée	Crédit bonifié à l'installation des mini laiteries	Banque, Etat, Interprofession	Nombre de mini laiteries installées	2013-2017	PV de réception des mini laiteries

	mise en place des mini laiteries						
			Edition d'un guide mini laiterie	Etat, Interprofession	Guide finalisé	2013-2017	Guide mini laiteries
			Edition d'un guide de bonnes pratiques d'hygiène/bonnes Pratiques de fabrication	Etat, Interprofession	Guide finalisé	2013-2017	Guide de BPH/BPF
Insuffisance de structuration et d'organisation des professionnels	Renforcer la structuration des organisations professionnelles	Les professionnels laitiers sont organisés et structurés	Appui à la création de l'interprofession lait	Etat, Organisations professionnelles	Nombre de réunions interprofessionnelles	2013-2017	Documents de reconnaissance juridique
Insuffisance des mesures incitatives et de soutien	Mettre en œuvre des mesures incitatives et de soutien	Les mesures incitatives et de soutien sont mises en œuvre	Création d'un environnement fiscal favorable	Etat	Décision officielle	2013-2017	Code de fiscalité

Annexe7: Programme d'investissement de la filière bétail/viande en FCFA

Axes spécifiques	Activités	Unités	Coût unitaire	Quantité totale	Budget total
Renforcement des capacités	Appui aux OPF bétail/viande	Nombre OPF	5 000 000	100	500 000 000
	Appui interprofession bétail	Unité	50 000 000	1	50 000 000
	Formation des acteurs en technique d'embouche	Nombre	75 000	1000	75 000 000
	Formation des acteurs en technique des cultures fourragères	Formation	1 500 000	30	45 000 000
	Formation des éleveurs au respect des mesures sanitaires de vaccination et de déparasitage	Formation	1 500 000	30	45 000 000
	Formation des acteurs sur les BPF/BPH	Formation	2000 000	20	40 000 000
	Formation en technique de découpe	Formation	2000 000	30	60 000 000
	Formation des agents publics et privés d'encadrement de la filière	Formation	2 500 000	20	50 000 000
	Sous Total I				

Investissements	Aménagement des espaces pastoraux	Ha			PM
	Aménagement des parcelles fourragères	Ha			600 000 000
	Construction et approvisionnement des BAB	Nombre	10 000 000	100	1 000 000 000
	Puits pastoraux	Nombre	15 000 000	50	750 000 000
	Forages	Nombre	25 000 000	50	1 250 000 000
	Parcs couloirs de vaccination	Nombre	7 000 000	20	140 000 000
	Aménagement des marchés à bétail	Unité	100 000 000	20	2000 000 000
	Camions bétailières	Nombre	50 000 000	10	500 000 000
	Réhabilitation et équipement des abattoirs frigorifiques	Unité	4000 000 000	4	16 000 000 000
	Construction d'aires d'abatage	Unité	15 000 000	100	1 500 000 000
	Construction des abattoirs semi modernes	Unité	50 000 000	25	1 250 000 000
	Camions frigorifiques transport de viande	Unité	70 000 000	15	1 050 000 000
	Tricycles aménagés pour le transport des viandes	Unité	5000 000	40	200 000 000
	Unités de transformation de la viande en kilichi	Unité	15 000 000	25	375 000 000
	Création d'un Centre des Métiers de la viande	Unité	Forfait		400 000 000
	Ateliers de découpe et de charcuterie	Nombre	15 000 000	10	150 000 000
	Ateliers d'embouche ovine et bovine (opérateurs des filières à fort potentiel)	Nombre	10 000 000	200	2000 000 000
	Appui au développement de l'embouche par les groupements féminins	Nombre	2 000 000	400	800 000 000
Sous Total 2					29 965 000 000
Productivité et compétitivité	Vulgarisation et appui conseil	Forfait			300 000 000
	Elaboration et mise en œuvre des normes et labels sur le kilichi	Forfait			50 000 000
	Elaboration et mise en œuvre d'un système de classification du bétail et de la viande	Forfait			50 000 000
	Assistance technique pour atteindre une certification internationalement reconnue sur la qualité et l'hygiène				500 000 000
	Sous Total 3				
Amélioration de l'environnement juridique et institutionnel	Réviser et vulgariser les textes législatifs et réglementaires sur la commercialisation du bétail	Forfait			40 000 000
	Vulgariser et appliquer les textes législatifs et réglementaires sur les exportations du bétail	Forfait			20 000 000

	Vulgariser et appliquer les textes en matière de transport du bétail	Forfait			20 000 000
	Adapter le bon d'enlèvement des produits agro-sylvo-pastoraux à la filière bétail et le vulgariser	Forfait			30 000 000
	Etudes				55 000 000
	Sous Total 4				165 000 000
	TOTAL				31 895 000 000

Annexe 8: Plan de financement du programme d'investissement de la filière bétail/viande

n°	Axes Spécifiques/Activités	Coût Total	Répartition annuelle du coût total (millions FCFA)					Financement (millions FCFA)	
			2013	2014	2015	2016	2017	Acquis	GAP
1	Renforcement des capacités	865	120	210	270	150	115	25 ⁴	840
2	Investissements	29 965	2 870	15 000	9240	2000	855	3598 ⁵	26 367
3	Productivité/compétitivité	900	375	350	100	45	30	520 ⁶	380
4	Environnement juridique et institutionnel	165	45	70	25	10	15	55 ⁷	110
Total Programme d'investissement		31 895	3410	15 630	9 635	2205	1015	4198	27 697

⁴ Montant pour la formation des vétérinaires et para vétérinaires dans le cadre du PRACC.

⁵ Il s'agit des montants de 248 millions de FCFA pour la promotion des cultures fourragères et de 350 millions de FCFA pour la promotion de l'emboche bovine et ovine dans le cadre du PIP 4 de l'Initiative 3N, et de 3 milliards de FCFA pour la réhabilitation des abattoirs de Niamey et de Maradi dans le cadre du PRACC.

⁶ Il s'agit d'un montant de 500 millions de F CFA pour une assistance technique pour atteindre une certification internationalement reconnue sur la qualité et l'hygiène dans le cadre du PRACC, d'un montant de 20 millions de FCFA pour la normalisation et la labellisation du Kilichi dans le cadre du PPAAO.

⁷ Il s'agit d'un montant de 55 millions de FCFA pour la réalisation des études dans le cadre du PRACC.

Annexe 9: Programme d'investissement de la filière lait en FCFA

Axes spécifiques	Activités	Unités	Coût unitaire	Quantité totale	Budget total
Renforcement des capacités	Appuyer la structuration et l'organisation des acteurs de la filière lait	Organisation	2000 000	50	100 000 000
	Renforcer les coopératives des éleveurs sélectionneurs de la race bovine Azawak	Coopérative	3000 000	5	15 000 000
	Appuyer la mise en place des coopératives des éleveurs sélectionneurs des autres races	coopérative	6000 000	50	300 000 000
	Développer des cadres de concertation interprofessionnels régionaux de la filière lait ;	Cadre de concertation	2 000 000	8	16 000 000
	Appuyer la mise en place d'une interprofession lait au niveau national	Unité	50 000 000	1	50 000 000
	Former les acteurs en hygiène du lait	Formation	1 500 000	20	30 000 000
	Former les acteurs en bonne pratique de production	Formation	2000 000	20	40 000 000
	Former les acteurs en entrepreneuriat	Formation	2 000 000	20	40 000 000
	Former les acteurs en chaîne de valeur/chaîne d'approvisionnement	Formation	2 000 000	20	40 000 000
	Former les acteurs en techniques de cultures fourragères	Formation	1 500 000	30	45 000 000
	Former les acteurs en technique d'insémination artificielle	Formation	2000 000	30	60 000 000
	Elaborer, éditer et diffuser un guide mini laiterie	Unité	25 000	500	12 500 000
	Elaborer, éditer et diffuser un guide de bonnes pratiques d'hygiène/bonnes pratiques de fabrication	Unité	25 000	1000	25 000 000
Sous Total 1					773 500 000
Investissements	Appui à la création des mini laiteries	Unité	500 000 000	10	5 000 000 000
	Appui à la mise en place des centres de collecte	Unité	50 000 000	40	2 000 000 000
	Appui à la mise en place des unités de production d'aliments du bétail	Unité	25 000 000	50	1 250 000 000
	Camions frigorifiques pour le transport du lait	Camion	80 000 000	15	1 200 000 000
	Tricycles aménagés pour le transport du lait	Tricycle	7000 000	80	560 000 000
Sous Total 2					10 010 000 000

Axes spécifiques	Activités	Unités	Coût unitaire	Quantité totale	Budget total
	Fonds de garantie et petits équipements	Nombre			200 000 000
	Semences fourragères	Tonne	3000 000	30	90 000 000
	Semences animales	doses	10 000	50 000	500 000 000
	Azote liquide	litres	5000	10 000	50 000 000
	Equipement insémination artificielle	Kit/unité	15 000	10 000	150 000 000
	Elaboration et mise en œuvre des normes et labels sur le fromage (Tchoukou)	Forfait			50 000 000
	Sous Total 3				1 340 000 000
	Total				12 123 500 000

Annexe 10: Plan de financement du programme d'investissement de la filière lait

n°	Axes Spécifiques/Activités	Coût Total	Répartition annuelle du coût total (en millions de F CFA)					Financement (en millions de F CFA)	
			2013	2014	2015	2016	2017	Acquis	GAP
1	Renforcement des capacités	773, 500	200	250	150	100	73,500	-	773,500
2	Investissements	10 010	1000	3000	4000	1000	1010	-	10 010
3	Productivité/compétitivité	1340	140	300	400	300	200	20 ⁸	1320
Total Programme d'investissement		12123,5	1340	3550	4550	1400	1283,500	20	12103,5

⁸ Il s'agit d'un montant de 20 millions de FCFA pour la labellisation du fromage sec ou Tchoukou dans le cadre du PPAO

